

## L'apaisement au Nicaragua Managua et la Contra vont négocier un accord global

### Premier pas

Pour la première fois depuis plus de six ans, les armes se sont tuées au Nicaragua. Cet acquis considérable pour une population civile qui souffre depuis tant d'années est la conséquence de l'accord de cessez-le-feu signé dans la nuit du mercredi 23 au jeudi 24 mars. Etonnant spectacle, en vérité, qui s'est déroulé à Sapoá, en territoire nicaraguayen, et qui a permis de voir le président du Nicaragua, Daniel Ortega, entonner l'hymne national de concert avec deux dirigeants de la Contra sous l'œil de Mgr Obando y Bravo, l'archevêque de Managua, un homme qui n'a jamais été avare de critiques à l'égard des sandinistes.

Aucun observateur n'aurait parié un sou, il y a quelques mois, sur une telle évolution de la situation, conforme pourtant au plan de paix mis au point par le président du Costa-Rica, M. Oscar Arias. L'élément déterminant qui a permis cette renouveau entre « frères ennemis » sans doute est l'opposition du Congrès américain au financement des combattants anti-sandinistes. Ceux-ci avaient depuis le mois dernier qu'ils étaient menacés d'expulsion.

Une solution militaire était d'autant plus hors d'atteinte pour la Contra que le prochain président américain, qu'il soit démocrate ou républicain, ne reprendra pas à son compte la véritable croisade menée par le président Reagan en faveur de ceux qu'il appelle les « combattants de la liberté ».

Les dirigeants sandinistes, de leur côté, étaient bien placés pour savoir que le pourcentage des combats ne déboucherait sur aucune solution, tant il est difficile d'empêcher une guérilla, même affaiblie, de désorganiser le vie d'un pays. Or, s'il y a bien une tâche urgente à accomplir pour le Nicaragua, c'est de restaurer une économie totalement mise à mal non seulement par la guerre mais aussi par le dogmatisme des sandinistes. C'est d'autant plus urgent que M. Gorbatchev ne paraît pas prêt à subventionner éternellement une expérience « révolutionnaire » passablement chaotique.

L'accord de cessez-le-feu provisoire qui vient d'être signé est fragile. Il doit être complété par de nouvelles négociations militaires et civiles qui visent à intégrer dans la vie politique ceux qui ont eu recours aux armes pour lutter contre l'occupant de tous les pouvoirs par un seul parti. Le pari, là encore, est énorme : jamais un parti marxiste, une fois arrivé au pouvoir, n'a accepté volontairement de le partager.

Nul doute que le président Ortega aura du mal à convaincre certains de ses collègues du bien-fondé de sa démarche. De même, les dirigeants politiques de la Contra auront des difficultés à imposer leur reddition dans l'honneur à tous leurs hommes des maquis. Il faut donc s'attendre à bien des rebondissement avant que la paix civile règne au Nicaragua. Le premier pas qui vient d'être accompli n'en doit pas moins être salué comme un progrès de la raison.

M 0146 - 0328 0 - 6 00 F



3790146006000 03280

## Les déclarations de M. Mitterrand et les réactions du RPR

### Les accusations réciproques de « mainmise » des partis sur l'Etat dominant la campagne

M. François Mitterrand a confirmé, le vendredi 25 mars, les accusations qu'il avait lancées contre M. Jacques Chirac, le mardi 22 mars, en annonçant sa candidature. « Il y a une tentative de mainmise sur l'Etat », a affirmé sur Europe 1 le président-candidat, qui n'exclut pas de choisir, s'il est réélu, un premier ministre non socialiste. M. Chirac a invité M. Mitterrand à « ne pas jouer avec

des sentiments vulgaires », tandis que M. Pasqua dénonçait les « enzymes gloutons » socialistes. Le premier ministre s'est entretenu, samedi matin pendant une heure et quart, avec M. Barre. Les deux hommes se sont renouvelés l'assurance d'une « loyauté réciproque », et ont exprimé leur volonté de s'opposer à la restauration du système socialiste en France.

■ L'intervention de M. Mitterrand à Europe 1  
■ Septennat ou quinquennat pages 5 et 6  
■ M. Chirac à Nice, M. Pasqua à Digne, M. Barre à Paris, pages 7 et 8



Plus M. Mitterrand parle dur, plus M. Chirac répond mou. Le premier ministre s'en tient à une technique du non-débat qui ne lui a pas si mal réussi lorsqu'il s'agissait d'anesthésier M. Barre. Il fait le sourd, ou bien, quand il devient impossible de ne pas entendre, confie d'un ton détaché - le buste renversé en arrière et, de préférence, le sourcil levé - que l'adversaire tient décidément des propos surréalistes et pitoyables.

Le système légalisant a, dans un premier temps, parfaitement fonctionné. M. Barre, emporté dans son code de bonne conduite majoritaire, ne trouve pas la moindre prise sur un concurrent

lisse et poli. M. Chirac ne voyant pas le moindre écho des attaques, il est vrai codées, lancées par les barristes sur les thèmes de l'« Etat partial », du candidat « Père Noël » et du « fric qui ruisselle », les Français y sont restés largement indifférents.

Aujourd'hui, M. Mitterrand prend le relais, puis dans le vocabulaire de M. Barre et, puisqu'il n'est pas lié par quelque pacte que ce soit, déballe le tout sur la place publique.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 5.)

## Négociations entre le Nigéria et Elf-Aquitaine

### Une raffinerie en copropriété

Le Nigéria, premier producteur africain de pétrole et membre de l'OPEP, négocie actuellement avec le groupe Elf-Aquitaine pour acquérir une participation dans une raffinerie française et garantir ainsi l'écoulement de son brut.

L'accord qui pourrait aboutir très prochainement constituerait une première tant pour la France que pour le Nigéria, jusqu'ici restés à l'écart du mouvement de réintégration « du puits à la pompe » amorcé depuis cinq ans entre les pays producteurs et les marchés de consommation.

Elf-Aquitaine qui entretient depuis vingt-cinq ans des liens étroits avec cet Etat africain, a renoué l'existence de négociations en ce sens, se refusant toutefois à préciser le contenu de l'accord en discussion.

Le ministre nigérien du pétrole a annoncé à Lagos cette semaine, dans le cadre d'une vaste réorganisation du secteur pétrolier local, que son pays s'appretait à prendre des parts dans six raffineries en Europe du Nord-Ouest et aux Etats-Unis, afin d'écouler directement une partie de sa production (probablement entre un quart et un tiers, soit environ 600 000 barils par jour).

Le Nigéria suit l'exemple du Koweït et de la Norvège, les plus audacieux - et les plus riches - des producteurs, qui ont acquis des raffineries et des réseaux de distribution, à différentes compagnies comme la Gulf, BP Exxon et dans le Nord de l'Europe. Ils extraient, transportent, transforment et distribuent désormais sous leur propre marque une part importante de leur production. Trois autres pays, plus prudents,

et faute de moyens, se sont contentés de participations dans des raffineries étrangères, leur garantissant des débouchés assurés. Le Venezuela a placé ses pions en Allemagne, en Suède et aux Etats-Unis, - assurant ainsi 69 % de ses exportations, - la Libye en Italie et le Mexique en Espagne.

D'autres étudient actuellement des projets analogues, parmi lesquels l'Arabie saoudite, qui a pris langue entre autres avec Exxon, l'Eni italienne, et l'américain Texaco. L'émirat d'Abu-Dhabi aurait également engagé des discussions exploratoires avec la compagnie française Total.

Le Nigéria semble de tous les nouveaux venus le plus avancé. Il vient de procéder à une ample remise à plat de sa politique commerciale.

VÉRONIQUE MAURUS.  
(Lire la suite page 13.)

## La libération de Mohamed Mouhajer

Le parquet de Paris fait appel  
PAGE 16

## La progression du chômage

Les chiffres de février (+0,2%) illustrent un « effet boomerang »  
PAGE 13

## Fausses factures de Lyon

Inculpation de l'ancien PDG de la Société lyonnaise de banque  
PAGE 9

## Relations franco-hongroises

La visite à Budapest de M. Jean-Bernard Raimond et la reprise du dialogue politique  
PAGE 16

## « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR invité dimanche de 18 h 15 à 19 h 30

Le sommaire complet se trouve en page 16

## L'Afrique du Nord envahie, la Sicile menacée

### Champ libre pour les criquets

Les criquets pèlerins (*Schistocerca gregaria*) menacent désormais l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Nord et peut-être même le sud de l'Europe. Au début de l'été 1987, ils ont pullulé en Erythrée et au Tigré, deux provinces éthiopiennes en rébellion contre le pouvoir d'Addis-Abeba. En juillet 1987, ils sont arrivés dans le sud du Soudan, qui est, lui aussi, le siège de graves troubles. En août, ils sont parvenus au Tchad, mais aucun traitement n'a été autorisé au nord du 16° parallèle. En août et septembre les criquets pèlerins se sont reproduits allégrement, en particulier, dans les massifs de l'Ennedi et du Tibesti, aux zones inaccessibles. A la fin de septembre et au début d'octobre, ils sont parvenus au Niger, où les autorités ont vite été débordées. En novembre et décembre, ils sont arrivés au Maroc par le Sud algérien et en Mauritanie par les massifs montagneux du sud du Sahara.

Le Maroc a réagi extrêmement vite et avec une grande efficacité, en unissant les moyens des militaires et la compétence des civils. Des centaines de milliers d'hectares ont ainsi été traités, au prix moyen de 28 dollars par hectare...

Mais une partie des criquets ont échappé au traitement et ont gagné la Mauritanie, et surtout la zone où les Sahraouis sont en guerre contre les Marocains. Là, profitant de pluies abondantes et de températures assez douces, les criquets pèlerins se sont « fabriqués » une génération supplémentaire.

En février, leurs essais ont volé vers le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, et quelques-uns ont même été aperçus aux alentours de l'île de Malte. Ces insectes, en effet, ont la capacité de franchir, sans escale, 500 kilomètres. Il y a une trentaine d'années, partis de Mauritanie, ils avaient gagné les îles du Cap-Vert, où ils s'étaient

accumulés sur 25 centimètres d'épaisseur.

Pendant ce mois de mars, enfin, de nouveaux essaims sont arrivés au Maroc, en Algérie, en Tunisie et aux frontières de la Libye, et se sont dirigés vers Malte et le sud de la Sicile.

Cette propagation est l'exacte réplique de celle qui a provoqué la dernière invasion généralisée de criquets pèlerins qui a duré quatorze années, de 1949 à 1963... Rappelons que ces insectes redoutables peuvent se répandre dans cinquante-deux pays d'Afrique et d'Asie occidentale, où ils menacent de famine plus de cinq cents millions d'hommes.

Le point de départ de la présente crise est, certes, la conjonction, depuis 1985, de facteurs climatiques rares et favorables aux criquets pèlerins.

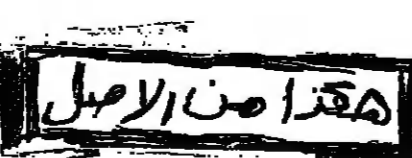
YVONNE REBEYROL  
(Lire la suite page 9.)

## FRANÇOIS DOUBIN



«Un livre percutant... L'événement du jeudi... Dans les mots de mai, François Doubin déterre les racines radicales... Libération»

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 \$ ; Côte d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 L. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 sc. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 \$ ; USA (West Coast), 1,75 \$.



هنا من الإمبر

# Dates

Il y a vingt ans

## Le petit « grand soir » de Nanterre

### RENDEZ-VOUS

**Lundi 28 mars. - Haïti :** Visite d'une mission française dirigée par M. Guillou, chargé de mission auprès du ministère de la coopération.

**Mali :** Troisième congrès (ordinaire) de l'Union démocratique du peuple malien.

**Portugal :** Grève générale à l'appel de l'Union générale des travailleurs.

**Mardi 29 mars. - Etats-Unis :** Caucuses dans le Connecticut.

**Mercredi 30 mars. - Cisjordanie et Gaza :** Journée de la Terre commémorant la mort de six Arabes israéliens en 1976.

**Judi 31 mars. - Nicaragua :** Fin officielle de la période de gel des fournitures de matériel militaire à la Contra par les Etats-Unis.

**Vendredi 1<sup>er</sup> avril. - Pologne :** Augmentation de 100 % du gaz et de l'électricité, de 200 % du charbon, etc.

**Le Monde**  
7, RUE DES ITALIENS,  
75427 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-97-27  
Télex MONDPAR 850 572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Directeur de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wozniak

Rédacteur en chef : Daniel Verdet

Correspondant en chef : Claude Sales

**Le Monde PUBLICITE**  
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395-2037

**Le Monde. TÉLÉMATIQUE**  
ABONNEMENTS  
BP 287 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE 354 F 672 F 954 F 1 260 F  
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F  
ÉTRANGER (par messageries) 1 - BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS 399 F 762 F 1 089 F 1 380 F  
2 - SUISSE/TUNISIE 594 F 972 F 1 404 F 1 900 F  
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire sous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL  
36-15 - Tapez LEMONDE  
code d'accès ABO  
365 jours par an. 24 heures sur 24

DANS l'après-midi du vendredi 22 mars 1968, un étudiant en histoire se trouvait découvert sur le campus de Nanterre. Patrice L. attendait le concert que devait donner l'Orchestre de Paris. Un magnétophone à cassette dans sa serviette, il déambulait parmi cet ensemble de bâtiments particulièrement laids qui enserraient un stade boueux dominé par la tour de l'administration. Au loin, des fumées d'usines montaient au-dessus des bidonvilles. L'atmosphère était tendue. Seuls ou par petits groupes, des étudiants se dirigeaient vers le bâtiment B2. Il leur emboîta le pas et se retrouva dans un amphithéâtre occupé par 500 à 600 jeunes gens venus entendre ce qu'avaient à dire la poignée de trublions qui, depuis une année, ne rataient pas une occasion de perturber la morne vie du campus. Ils avaient envahi le bâtiment des filles, ils avaient fait grève, ils avaient osé chahuter un ministre, ils avaient pris l'habitude de mettre partout leur grain de sel irrespectueux - bref, ils avaient découvert un remède à leur malaise et à l'ennui : le refus.

Mais ils restaient isolés parmi les 12 000 inscrits de cette université nouvelle et ils étaient divisés en chapelles politiques férocelement opposées. Or, pour la première fois, l'occasion venait de leur être donnée d'unir leurs maigres forces et de mobiliser largement les étudiants. La solidarité, la solidarité contre la répression, tel était le thème de la réunion. Car, deux jours plus tôt, aux cris de « FNZ vaincra ! », quelques militants vietnamiens avaient cassé la vitrine de l'American Express, brûlé un drapeau américain et lancé un cocktail Molotov, la police réagissant en arrêtant chez eux quatre activistes connus, des trotskistes et un maoïste.

#### Anarcho-communiste et centriste

Daniel Cohn-Bendit, le plus fameux des trublions de Nanterre, n'était pas homme à gâcher pareille occasion. Trapu, déjà quelques kilos superflus, l'œil rieur, la langue bien pendue, le cheveu court mais roux, il est là, à la tribune de l'amphithéâtre, fort loin de se douter qu'il va devenir le héros du plus vaste mouvement social et politique que la France ait connu de longue date : presque toute la jeunesse en révolte et dix millions de grévistes. Anarcho-communiste déclaré, il déteste ceux qu'il appelle publiquement les « crapules stalinienne », qui, du reste, le lui rendront au centuple. Assez marxiste cependant pour être la charnière entre, d'une part, les différentes obédiences trotskistes et maoïstes, et, d'autre part, les courants libertaires, il garde surtout assez de liberté de vivacité et de spontanéité pour exprimer les sentiments et les idées de tous ceux qui se préoccupent moins d'idéologie que de vie.

Par-dessus tout, ce n'est pas un excité. C'est un réaliste, radical certes, mais démocrate avant tout, et toujours soucieux d'éviter l'irréparable. En fait, Dany Cohn-Bendit est un centrisme né.

Et grâce à Patrice L., on possède la preuve irréfutable de tout cela. Car l'animateur de concert qui rêve de devenir homme de radio, ce qu'il est en effet devenu, a enclenché son magnétophone et va enregistrer presque tout ce qui se dira. Dany parle :

« Les militants qui sont ici, ils sont venus, je crois, parce qu'ils sont déterminés à agir contre la répression policière en France. (Applaudissements). Pour que l'opinion publique soit alarmée, nous proposons, ce soir, une occupation d'un bâtiment de la faculté où nous resterons toute la nuit [...] Nous sommes désormais décidés à mener la lutte (ovation) pour que tous ceux qui sont victimes de la répression soient libérés. »

J.-P. Duteuil, alter ego de Dany, prend le relais. « C'est la tour qu'il faut occuper, le bâtiment administratif ! » Acclamé, il est coupé par Dany qui, à la stupéfaction générale, déclare : « Le pre-

mier problème est le problème de la nourriture. (Rires, cris.) Non ! (Bruits.) Mais si ! faut pas être enfantins ! C'est pas parce que je vais occuper le bâtiment toute la nuit que j'ai envie de me châtrer en ne mangeant pas ! » (Bruits, rires, applaudissements.) La question d'intendance réglée, la petite foule gagne la fameuse tour. Les effectifs ont déjà beaucoup fondu ; mais, devant la porte, le débat fait rage. Une voix masculine : « Ce que je viens de dire aux camarades est évident... C'est donc : est-ce que d'ordre au matériel consiste le symbole de la répression ? » (sic). Silence perplexé.

occuper. Véhément, il prêche pourtant la prudence : « Non ! Non ! C'est pas ça ! Laissez-moi continuer, c'est pas ça ! Le problème n'est évidemment pas de rester ici ou de s'asseoir dans les escaliers, ou tout ça ! Si je propose [de rester] ici, en bas, c'est pour la simple raison que notre geste, et ça tout le monde est d'accord, est un geste qui se veut et qui ne peut être que symbolique vu la force qu'on a en ce moment. Le geste symbolique de l'occupation, ici, en bas, nous protège d'un autre côté contre une répression [extrême car] les gens qui seront victimes de cette répression, parce qu'ils seront rentrés par

Et voilà, ils sont le pouvoir. Mais qu'en faire ? Dany parle de démocratie directe. Puis Ben Saïd, le premier trotskiste à avoir flairé la radicale nouveauté de l'action de Dany, propose de désigner des commissions. Quatre vont se former. La première, consacrée à l'Université, conclura : « Les étudiants, dans leurs futures fonctions, seront exploités, donc prolétariés. La lutte n'est plus à mener contre les patrons simplement mais contre tous le système. De là, la nécessité de grèves communes ouvriers-étudiants. » La deuxième, chargée de réfléchir au capitalisme de 1968, écrira qu'« il n'y a pas d'État universitaire socialiste ». La troisième, centrée sur les pays de l'Est et les lunes s'y déroulant, est paralysée par les divergences entre représentants des groupuscules. La quatrième enfin, celle des « Luttes anti-impérialistes », juge sévèrement ces mêmes groupuscules qui « utilisent notamment les Comités Vietnams comme base de recrutement, [ce qui] explique la désaffection des étudiants envers la lutte anti-impérialiste ».

Enfin, une proclamation est rédigée. Après avoir dressé la liste des actions répressives du pouvoir, elle affirme : « Ces phénomènes [...] correspondent à une offensive du capitalisme en mal de modernisation et de rationalisation [il veut procéder à l'] automation et [à la] cybernatisation de notre société [...] Le capitalisme ne peut plus finasser. Nous devons rompre avec les techniques de contestation, qui ne peuvent plus rien. A chaque étape de la répression, nous riposterons de manière de plus en plus radicale. »

#### Accueilli en héros

Ayant signé le texte en indiquant au hasard le chiffre de 142 voix pour, 2 contre et 3 abstentions, ce qui était devenu le Mouvement du 22 mars s'éclipsa à 1 h 45. A 2 h 30, la police arrivait.

Une semaine après, les autorités préférèrent fermer la faculté de jour, plutôt que de laisser les « enragés » procéder à une nouvelle occupation. La tension monte, les incidents se multiplient. Le 24 avril, Pierre Juquin est chassé du campus par les trotskistes et les maoïstes, pour une fois d'accord. Le 26, le Mouvement du 22 mars réunit six cents militants. La liberté d'expression est proclamée. « On a été les premiers surpris de voir que revendiquer la liberté d'expression mobilisait tant de gens, mais cela tombait mal : on n'avait plus rien à dire ; alors, on a agi », nous dira un jour Dany.

Cependant, le fait politique nouveau, c'est le ralliement des maoïstes. « Nous avons, au début, qualifié de réactionnaire le Mouvement du 22 mars », déclare le porte-parole de l'UJCM, qui, d'ambiguë, cherche à imprimer une dimension violente aux événements. Les incidents redoublent. Dany est arrêté, relâché, accueilli en héros. Le 30 avril, le doyen de Nanterre annonce que les fauteurs de troubles seront traduits devant le conseil de discipline. Le 2 mai, le bruit court que cinq cents « fascistes » vont attaquer Nanterre, dont les maoïstes font un camp retranché. Le 3 mai, alors que Nanterre est à nouveau fermé, un meeting se tient à la Sorbonne, en solidarité avec les huit Nanterrois déferés devant le conseil de discipline.

En intervenant, la police met le feu aux poudres de ce Mai 1968 qui, selon un sondage Louis Harris d'avril 1987, est, après les deux guerres mondiales, considéré comme le plus important événement français du vingtième siècle - un événement qui constitue une énigme rebelle à toute théorie connue, qui reste un objet politique non identifié, aux causes presque insaisissables et aux effets inappréciables, un événement éternel.

JACQUES BAYNAC,  
auteur de Mai retrouvé  
(R. Laffont, 1978).



L'évidence du propos tenu par ce lacanien précoce laisse à désirer. Il reprend : « Est-ce qu'occuper la salle du dessus plutôt qu'un amphithéâtre est un acte qui marque une victoire ? » C'était donc ça ! Des voix : « Absolument ! Oui ! Noon ! » Brouhaha.

Une voix exaspérée : « L'administration a fait preuve d'une volonté de répression, ici, à la faculté ! » Approbations, négations. Une voix irritée : « Qui a appelé les filles, connard ? » Une voix féminine : « Qu'ils ne commencent pas à gueuler ! » Une autre : « Qui est-ce qui empêche d'entrer ? » Des voix : « Rentrez, grouillez-vous ! »

Le groupe stationne au pied de l'escalier intérieur. Incision générale. Une voix masculine : « A partir du moment où il y a divergence déjà sur les étages [à occuper], je vous propose d'occuper les bâtiments de sociologie... Bon, on reste dans le bâtiment administratif. » Une autre voix : « Au 8<sup>e</sup> étage. » Une autre : « Au 8<sup>e</sup> ! » Une autre : « Et on fera la grève totale ! » Une autre : « Et il va y avoir des journalistes ! » Une autre : « Il y a une grande salle en haut, avec de la moquette ! » Une voix, accent étranger : « Je voudrais savoir si l'action engagée continue ? » Une voix féminine : « Ouhiii ! »

Si la question se pose d'arrêter l'action, c'est qu'on vient d'apprendre la libération des camarades emprisonnés, cause officielle du remue-ménage. Dany intervient. Habilement, il ignore la fâcheuse nouvelle et relance le débat sur le choix du lieu à

effraction, en haut, au lieu d'être restés en bas, et c'est exactement le même geste symbolique, n'auront rien de plus. »

Mais Dany se trompe, le groupe se sait au milieu du Rubicon, il veut fouler la moquette du dernier étage et s'asseoir dans les fauteuils du pouvoir. « Si la majorité est pour aller en haut, j'irai en haut », dit Dany, qui, malicieusement, propose de laisser d'abord tout le monde s'exprimer. Mais un radical a vu le piège. D'une voix grave et rapide, il se lance : « Je suis tout à fait d'accord pour discuter tous ces problèmes-là ensemble. Seulement, c'est pas ici, debout, qu'on va le faire, ou alors, dans dix minutes, il y a la moitié des mecs qui sont barrés [...] Deuxièmement, je ne suis pas d'accord avec toi, Dany, quand tu dis : « C'est simplement une action symbolique. » C'est pas seulement une action symbolique ! [...] C'est aussi une modification dans une certaine mesure du rapport de forces. Dans la mesure où on a été capables, à partir du moment où, le matin, quatre militants ont été arrêtés, de réunir ici quinze personnes pour occuper, pour faire une action qui sort un peu de l'ordinaire... Et ça, habituer l'administration d'une part, la police d'autre part, à la réaction immédiate, c'est important. C'est pas seulement un problème symbolique. »

Les voici dans le saint des saints : la salle du conseil. Ils n'en reviennent d'abord pas d'avoir osé. C'était donc si simple. Un silence ému succède au tumulte de l'irruption. Un audacieux s'assoit sur un fauteuil. D'autres l'imitent.

“GRAND JURY” RTL - Le Monde  
dimanche 18h15  
en direct sur  
animé par  
Jean-Pierre DEFRAIN  
avec Thierry BREHIER  
et Patrick JARREAU (Le Monde)  
Paul-Jacques TRUFFAUT  
et Paul JOLY (RTL)

# JACQUES TOUBON

# RTL

Après le cessez-le-feu au Nicaragua

D'autres négociations devraient permettre l'intégration des « contras » dans la vie politique

A la suite de l'accord historique intervenu à Sapoa, dans la nuit du mercredi 23 mars au jeudi 24, entre sandinistes et « contras », des représentants des deux parties doivent, en principe, se retrouver, lundi 28 mars, dans ce petit village du sud du Nicaragua.

Officiellement, le cessez-le-feu n'interviendra que le 1er avril, mais, dès lundi, sandinistes et « contras » observeront une trêve pour permettre cette réunion préliminaire destinée à délimiter les zones dans lesquelles, selon les termes de l'accord, les quelque douze mille rebelles seront rassemblés durant les quinze premiers jours de ce cessez-le-feu prévu pour deux mois.

Fin de l'aide américaine

Autre concession de Managua, et de taille : les autorités sandinistes s'engagent à garantir une complète liberté d'expression, conformément aux recommandations du plan de paix signé le 7 août 1987 entre le président Ortega et quatre autres chefs d'Etats de la région.

En attendant, pour maintenir le dialogue, les négociateurs s'emploient à étudier les aspects techniques de cet accord en neuf points, qui prévoient, entre autres : - Une amnistie progressive des prisonniers politiques, ainsi que le retour de tous les exilés au Nicaragua, avec la garantie de ne pas y être l'objet de poursuites.

acte de reddition négocié, les « contras » ont obtenu d'être représentés lors des pourparlers politiques entre le gouvernement de Managua et l'opposition intérieure. Le dernier point, de loin le plus délicat, devrait permettre la transformation d'une force rebelle armée en opposition civile et politique ; il reste encore à en préciser les modalités. Mais il est déjà admis que la Contra pourra envoyer huit délégués à six discussions appelées « dialogue national » et auxquelles participent, outre les sandinistes bien sûr, onze des quatorze partis déclarés d'opposition. Jusqu'ici ce « dialogue national » a été surtout symbolique, et a bien souvent été boycotté par l'opposition. Ce pourrait être pourtant, en principe, le meilleur forum pour débattre de sujets chers aux « contras » et qui ont été un peu passés sous silence aux discussions de Sapoa, tels que la création de télévisions privées ou encore la suspension de ces enrôlements militaires si impopulaires qu'ils ont donné lieu le mois dernier à plusieurs manifestations violentes dans le pays. Cette « intégration » de la Contra dans l'opposition civile sera sans doute le meilleur test de la volonté des sandinistes de démocratiser leur régime.

Dernier point de l'accord de Sapoa : les deux parties acceptent la formation d'une commission de vérification des accords qui sera mise sur pied avec l'aide du cardinal Miguel Obando y Bravo, archevêque de Managua, et du secrétaire général de FOEA, M. Joao Baena Soares.

M.-C. D.

Un plan de paix global à l'épreuve des différences régionales

L'accord entre le gouvernement sandiniste et la Contra intervient à un moment où l'Amérique centrale craque de toute part. Au Panama, où le général Noriega se défend pied à pied, la crise s'éternise. Le Salvador est en proie à une offensive renouvelée de la guérilla, alors que les élections législatives et municipales viennent de consacrer la victoire d'une droite a priori défavorable au dialogue avec les rebelles. Enfin, même dans un pays aussi calme que le Honduras, l'envoi de troupes américaines a provoqué certains remous politiques et militaires.

Les pays de l'isthme sont-ils ainsi condamnés à une instabilité chronique à l'ombre du grand voisin américain ? La signature par cinq chefs d'Etat de la région du plan de paix Arias, le 7 août dernier, avait fait naître l'espoir d'un règlement global. Les difficultés de sa mise en œuvre soulignent pourtant les limites d'une telle entreprise. Pour deux raisons essentielles : la disparité des situations et l'omniprésence américaine.

Les « intimes » de Washington

La réaction pour le moins prudente du président Reagan lors de la signature du plan de paix, le 7 août dernier, montre assez la relative indépendance de San-José.

Quant aux « intimes » de Washington, tous bénéficient d'une aide militaire importante et d'un énorme soutien économique. A eux trois (Salvador, Honduras et Panama), ils reçoivent près des trois quarts de l'aide américaine dans la région, et dans ce groupe restent les relations sont loin d'être à la même règle.

Le Panama, en raison de sa position stratégique vis-à-vis du canal et de l'importance de sa place financière, est à l'évidence le pays le plus « sous contrôle » ; véritable base militaire américaine pour le sous-continent, il dispose d'équipements de première importance et les troupes améri-

caines y rassemblent près de dix mille hommes. C'est plus qu'un allié, et son degré d'indépendance ne tient qu'à la personnalité de ses vrais dirigeants, des militaires. Le départ éventuel du général Noriega ne règlera pas à lui seul l'influence de l'armée dans le pays.

Moins enviable est le sort du Honduras, qualifié souvent de « viceroy des Etats-Unis ». Il est en effet soumis au bon vouloir de Washington et, en Amérique centrale, est celui qui a dû avaler le plus de couleuvres, sans nécessairement recevoir de récompense pour sa docilité. Les conditions du dernier envoi de troupes américaines le prouvent, alors que l'aide américaine à ce pays a été divisée par deux en l'espace de deux ans.

L'allié le plus « présentable » n'est autre que le Salvador. Après l'effroyable période de violence qu'a connue le pays au début des années 80, la tenue d'élections démocratiques a permis la mise en place d'un régime relativement stable : celui-ci vient de « faire la preuve de sa capacité à organiser des élections », qui lui sont même défavorables. Une « première », puisque le pouvoir en place avait par le passé toujours remporté les élections qu'il organisait. Pourtant, la situation risque aussi de se dégrader avec la persistance des combats entre l'armée et la guérilla, avec aussi la réapparition en force des Escadrons de la mort.

Ces multiples « différences » sont autant d'écueils à un règlement des conflits. Que les petits Etats d'Amérique centrale soient soumis aux multiples pressions américaines, cela ne date pas d'hier. Mais les coups et parfois les incursions récentes de la politique de Washington ont aujourd'hui provoqué une cascade de crises dont la gestion s'avère délicate.

C'est une pierre de plus dans le jardin de M. Reagan à la fin de son deuxième mandat, alors même que la précaire signature d'une paix au Nicaragua concorde justement le seul régime formellement combattu par son administration.

DENS HAUTIN-GURAUAT.

De la chute de Somoza à l'accord de Sapoa

1979 - 16 JUILLET - Formation d'un gouvernement provisoire sous l'égide des sandinistes.

1980 - 17 SEPTEMBRE - Anastasio Somoza est assassiné au Paraguay, où il s'était réfugié.

1981 - 4 MARS - La Junta de gouvernement est réélue de trois à cinq membres. Les médias sont écartés. Daniel Ortega est nommé « coordinateur ».

1982 - 15 MARS - L'Etat d'urgence est proclamé pour prévenir tout risque d'agression.

1983 - 1er DÉCEMBRE - Le gouvernement sandiniste rejette une proposition de négociation formée par l'ensemble des « contras » et endossée par Washington.

1984 - 10 AVRIL - Le Sénat américain, alors à majorité républicaine, condamne la participation de la CIA au montage des ports nicaraguayens, qui suscite une vive réprobation internationale.

1985 - 1er MAI - Le président Reagan annonce un embargo commercial total contre le Nicaragua.

15 OCTOBRE - Le gouvernement sandiniste suspend les libertés fondamentales.

1986 - 18 FÉVRIER - M. Reagan demande pour la première fois au Congrès d'attribuer une aide militaire à la guérilla antisandiniste. La Contra avait déjà reçu des fonds à titre « civil ». De 1981 à 1984, une aide militaire avait été fournie par la CIA, mais cela s'était fait - en principe - tout en secret - secrètement.

20 MARS - M. Reagan subit un premier revers. La Chambre des représentants refuse l'aide militaire mais neuf jours plus tard, le Sénat, alors dominé par les républicains, approuve.

13 AOÛT - Le programme de 70 millions de dollars d'aide militaire est définitivement adopté par le Congrès.

6 OCTOBRE - Un conseiller militaire américain, Eugene Hassefer, est capturé par les sandinistes, qui ont abattu son avion ravitaillant les « contras ». Dans un geste d'apaisement, il sera libéré le 17 décembre suivant. Il avait été condamné à treize ans d'emprisonnement.

25 NOVEMBRE - Débat de scandale de l'« Irangate » : le ministre américain de la Justice, M. Edwin Meese, reconnaît que des fonds ont été illégalement versés aux « contras ».

1987 - 7 AOÛT - Les cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale parviennent à un accord sur un plan de paix pour toute la région. Il s'agit du projet élaboré par le président costaricien Oscar Arias.

1988 - 3 FÉVRIER - Le Congrès américain refuse de voter une nouvelle aide militaire aux « contras ».

16 MARS - Washington envoie des troupes au Honduras après une incursion de l'armée sandiniste à la poursuite d'éléments de la Contra.

21 MARS - Des négociations directes reprennent, malgré tout, entre sandinistes et « contras » à la frontière hondurienne.

24 MARS - Un accord « provisoire » est conclu entre les deux parties. Washington rappelle le contingent envoyé au Honduras.

Europe URSS : l'agitation en Transcaucasie

Dissolution des « comités Karabakh »

Arrestation de plusieurs militants arméniens

Les autorités soviétiques ont pris une série de mesures visant à prévenir d'éventuelles manifestations de masse, le samedi 26 mars, date à laquelle les partisans du rattachement à l'Arménie de la région du haut Karabakh s'étaient donné rendez-vous. Quatre militants arméniens ont été interpellés dans la nuit de jeudi à vendredi à Erevan, a indiqué le dissident Valéri Senderov. Il s'agit de MM. Paroubi Arbibian, qui avait été renvoyé de force de Moscou en Arménie au début de la semaine, de Movses Gordislian, Gevork Mirzofian et Mekhik Gabrielian. Aucune confirmation n'a pu être obtenue dans la capitale arménienne, les communications téléphoniques étant systématiquement coupées après quelques secondes.

Des mesures ont aussi été prises dans l'Azerbaïdjan voisin, où le comité d'organisation fondé au Nagorny-Karabakh a été dissous par le présidium du Soviet suprême de cette république, ont indiqué les Izvestia. Le présidium a, en outre, enjoint à toutes les municipalités d'assurer « l'instauration et le maintien de l'ordre public ». Selon M. Mouradian, dissident arménien, une grève a commencé « spontanément » jeudi dans la région. Le gouvernement azerbaïdjanais a été, par ailleurs, chargé d'entreprendre, « dans un délai de dix jours », des actions en faveur du « développement économique et culturel » du Nagorny-Karabakh. A ce propos, M. Vladimir Lakhtine, premier vice-président du bureau du conseil des ministres de l'URSS pour le développement social, a dressé vendredi soir à la télévision soviétique un bilan très sombre de la situation économique dans cette région, reconnaissant que le plan n'y était pas rempli dans une série de secteurs.

lors d'un rassemblement pour commémorer les déportations du 25 mars 1949, a indiqué à l'AFP M. Alexandre Podrabinek, rédacteur en chef de la revue dissidente Express-Khronika. Le 25 mars 1949, 150 000 Baltes, dont 60 000 d'Estonie, 50 000 de Lettonie et 40 000 de Lituanie, furent déportés par le régime stalinien, estimant les historiens occidentaux. Les trois Républiques baltes avaient été rattachées à l'URSS en 1940 puis reprises aux Allemands à la fin de la seconde guerre mondiale. De même à Moscou quarante-cinq Tatars de Crimée, qui avaient manifesté vendredi, à l'issue de la prière hebdomadaire à la mosquée, en faveur de leur retour en Crimée, ont été interpellés par la police, a annoncé à l'AFP un Tatar, témoin de la manifestation.

Manifestations à Riga

L'académicien Andreï Sakharov a adressé, lundi 21 mars, une lettre à M. Gorbatchev dans laquelle il se prononce pour le règlement « en conformité avec la constitution » de la question du Nagorny-Karabakh. L'académicien estime que satisfaction devrait être donnée aux Tatars renvoyés de force de Crimée et que les Soviétiques devraient « examiner la requête » des autorités du Nagorny-Karabakh en vue du rattachement de leur région à l'Arménie, en tenant compte de « la volonté de la majorité écrasante » de sa population, à 75 % arménienne.

Par ailleurs, une cinquantaine de personnes ont été interpellées vendredi à Riga, capitale de la Lettonie, lors d'un rassemblement pour commémorer les déportations du 25 mars 1949, a indiqué à l'AFP M. Alexandre Podrabinek, rédacteur en chef de la revue dissidente Express-Khronika.

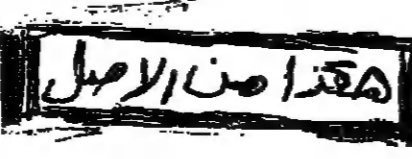
Manifestations à Riga

Genève, le secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises (CE) a lancé un appel à M. Gorbatchev pour soutenir les droits des Arméniens, indique un communiqué du CCE diffusé vendredi à Genève. Dans un télégramme adressé au dirigeant soviétique, le pasteur Emilio Castro l'exhorte à « trouver une solution juste pour la question du Karabakh arménien, concrétisant ainsi les droits légitimes du peuple arménien conformément à la Constitution ». (AFP.)

TCHÉCOSLOVAQUIE : manifestation pour la liberté religieuse

La police tchécoslovaque a dispersé sans ménagement, dans la soirée du vendredi 25 mars, à Bratislava, un « rassemblement pacifique » en faveur de la liberté religieuse et des droits civiques. Quelques deux mille personnes participaient à cette manifestation, interdite par les autorités locales. Deux des organisateurs, les militants catholiques Frantisek Miklosko et Jan Carnogursky, avaient été placés en garde à vue dès vendredi matin. (AFP.)

Croisant sa longue jambe élégante et découvrant un genou soyeux sous une jupe courte et étroite, elle se tenait devant lui, ni jeune ni vieille, teinte, noueuse, sévère, fumant sans sourire - il n'y avait pas de quoi sourire. - Je te donnerai une chance, dit-elle de sa voix basse en le regardant fixement. BERBEROVA ASTACHEV A PARIS UNE ROMANCIÈRE QUE L'URSS POURRAIT ENFIN DÉCOUVRIR. ACTES SUD DIFFUSION PUF







Les déclarations de M. François Mitterrand à Europe 1

M. François Mitterrand, qui était vendredi soir 25 mars l'invité de Jean-Pierre Elkabbach sur Europe 1, a repris en les précisant les accusations qu'il avait formulées dès sa déclaration de candidature...

Toujours dans l'hypothèse de sa réélection, M. Mitterrand s'est prononcé pour le rétablissement d'un impôt sur le capital dont il n'a précisé ni l'assiette ni le taux...

M. Mitterrand a ensuite évoqué, comme il l'avait fait dans l'interview accordée à la revue Pourvoir (à paraître au mois d'avril et publiée dans le Monde le 25 mars), une possible réforme de la durée du mandat présidentiel...

M. Mitterrand s'est également engagé à persévérer dans la recherche d'une répartition plus équilibrée des pouvoirs entre le président de la République et le premier ministre...

Tout au long de son entretien, de 18 heures à 20 heures, M. Mitterrand s'est présenté comme le seul candidat capable de préserver le pays de ses divisions.

Dés vendredi soir, le RPR a renouvelé ses accusations de « violence » et d'« agressivité » contre le chef de l'Etat, M. Jacques Toubon

assurant qu'« ayant tenté un oral de rattrapage » le candidat Mitterrand y a « échoué ». « Il continue et persiste dans l'exagération », a-t-il dit. Chez les barristes, M. Charles Millon a dénoncé l'« équivoque » d'un discours « de division, de diversion, de démission »...

Enfin, tandis que M. Albin Chalandon dénonce en François Mitterrand « l'audace cynique d'un accapareur de l'Etat, d'un diviseur qui veut le champion des rassembleurs »...

« Je dis qu'il y a une tentative de mainmise sur l'Etat »

Interrogé sur le ton de sa déclaration de candidature - Jean-Pierre Elkabbach parle de « règlement de comptes à l'OK Corral » - M. Mitterrand répond :

« Règlement de comptes, j'ai l'impression que c'est plus le langage de celui qui l'a employé que le mien ! [...] Vous êtes vous-même victime de deux termes que j'ai employés, « paix civile », dont la connotation, en effet, prête à une explication exactement contraire. Car quand j'ai dit « paix civile », expression assez rare, beaucoup ont compris « guerre civile », en somme, c'est l'ambiguïté. Je veux la paix civile. On me dira : vous craignez donc la guerre civile ? Ce que je crains, c'est que si au mois de mai les Français font le choix de dirigeants de partis qui sont les partis intolérants, les partis sectaires, les partis qui veulent tout - je le répète : du pouvoir et de toutes les façons - je crains que, peu à peu, se monte, dans l'avenir, une sorte de colère sourde ou de refus, que les divisions ne s'accroissent, que l'injustice gagne. Je le crains, alors je le dis.

« Vous savez, les tendances à l'intolérance, elles existent toujours à l'état endémique dans notre société [...]. Je crois qu'il y a tout un système qui se met en place alors que, du temps des gouvernements socialistes, c'était généralement des initiatives personnelles, individuelles, des erreurs de parcours. Ce n'était jamais un système, ni politique ni moral, de prise en main de l'Etat.

« Je vous disais à l'instant que ces tendances-là - et je me répète - elles existent à l'état endémique dans notre société. Alors, ou bien on les combat, ces tendances à l'intolérance, ou bien on les encourage.

« Peut-être ai-je été marqué, je dois le dire, puisqu'on me lance à la figure mon âge, eh bien ! rappelons-nous : j'étais étudiant juste avant guerre et j'ai vu de quelle façon les Français ont appris à ne plus s'aimer. J'ai vu comment certains, qui étaient souvent même de braves gens, qui ne s'en rendaient pas compte eux-mêmes, emportés par leur propre intolérance - comment dirais-je ? - idéologique ou politi-

que, dépassaient les limites de ce qu'ils entendaient faire eux-mêmes. Alors, chacun finissait par exagérer.

« J'ai connu cela naguère et, naturellement, j'ai une tendance à me méfier. Mais nous n'allons pas parler de cela toute la soirée. Après tout, il y a d'honnêtes citoyens et des gens raisonnables dans tous les partis politiques. Et ce que je pourrais dire - qui paraîtra alors plus optimiste que ce que vous avez, vous, ressenti l'autre soir, à Antenne 2 - c'est que je pense qu'à l'intérieur de chacune de ces formations politiques, il y a assez de gens raisonnables et de bons citoyens pour que, finalement, ces tendances-là, que j'ai dénoncées et qui sont réelles, ne prennent pas. [...]

« Je n'invente rien et je vous prie de croire qu'il ne s'agit pas d'un épouvantail. Je dis qu'il y a une tentative de mainmise sur l'Etat, que cette tentative de mainmise sur l'Etat provient d'une formation politique surtout. Cela vise la presse, l'information, les moyens de communication, la justice, l'argent, les moyens dans les privatisations. Il y a là un phénomène qui pose des questions. Mais je ne veux pas en dire davantage, cela ne doit pas être notre seul sujet de conversation. [...]

« Je me situe, au mois de mars 1988, pour une élection présidentielle dont le point final se situera le 8 mai et dont l'autre point final se situera sept ans plus tard. Je ne voudrais pas que le durcissement des intolérances gagne du terrain pendant les sept ans qui viennent. Voilà. [...] Je pense qu'il n'y a pas de bon républicain qui puisse penser autrement que je l'ai fait, ou alors que l'aurait fait M. Barre. D'ailleurs, certains de ses lieutenants ont même mis - comment dirais-je ? - l'accélérateur sur cette façon de penser. C'est M. Charles Millon, je crois, qui disait, en parlant d'une manipulation : opération grossière de manipulation, d'intoxication de

l'opinion... Vous croyez que ce sont des partis tolérants qui se livrent à l'intoxication ou à la manipulation ? C'est M. Wiltzer que j'entendais dire : « Le fric, chez eux, ruisselle » de partout... Mais oui ! L'argent, l'argent partout, l'argent qui ruisselle... Et encore, le terme « ruisselle » est modeste, parce que c'est plus proche de la rivière ou du fleuve que du ruisseau [...].

« Evoquant les récentes déclarations de M. Chirac sur son intention de « gouverner jusqu'au bout », M. Mitterrand déclare ensuite :

« Il a dit qu'il gouvernerait, bien entendu - et c'est son devoir. Le chef du gouvernement doit gouver-

la République, c'est le chef de l'Etat.

« Il y a là une intrusion qui, en d'autres temps, m'inquiéterait... Bien entendu, tout cela, ce sont des poussées verbales, des moments d'excitation pour une campagne électorale. Je ne monte pas sur mes grands chevaux. Mais le fait que cela ait pu être dit est quand même significatif [...].

« M. Mitterrand précise alors son nouveau statut :

« Je suis le candidat François Mitterrand, président de la République en fin de mandat, qui demande aux Français le renouvellement de leur confiance. J'ai et j'aurai le soutien des socialistes... Je suis moi-

« Mais oui ! l'argent, l'argent partout, l'argent qui ruisselle... Et encore, le terme « ruisselle » est modeste »

ner, c'est la moindre des choses. Mais il a ajouté : je garderai l'Etat et, s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là. Et en le disant - moi, je n'exagérerai pas le ton pour lui répondre - en le disant, il a commis une hérésie constitutionnelle comme on n'en a pas commis depuis qu'il existe en France un président de la République et un premier ministre, ou un président du conseil, comme on disait au temps de la Troisième République. C'est-à-dire qu'on n'a jamais dit une chose pareille depuis 1875 !

« C'est absolument inacceptable. Celui qui, constitutionnellement, a la charge de garder l'Etat, le gardien des institutions, celui qui est chargé d'assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics - ce sont les termes mêmes de l'article 5 de la Constitution - c'est le président de

même socialiste. Je n'ai jamais dissimulé cette adhésion profonde à un certain type de société qui me paraît être un nouvel espace de liberté. Mais, bien entendu, si le socialisme se fait ennemi de la liberté, c'est qu'il n'est plus le socialisme tel que je le comprends, en tout cas. Il est venable qu'une partie de celles et de ceux qui m'ont suivi dans le passé, à gauche, sera au rendez-vous mais j'espère qu'il y en aura beaucoup d'autres. Nous avons appris à nous connaître.

« Il évoque en ces termes la durée du mandat qu'il brigue :

« Lorsque je me suis exprimé à Antenne 2, vous étiez tous, vous, représentants de la presse, tellement intéressés par le sujet - la durée du mandat présidentiel - qu'ayant parlé des cinq ans pour la durée qui nous séparait du grand marché euro-

péen, le 1<sup>er</sup> janvier 1993, donc déjà un peu moins de cinq ans, j'ai dit :

« Cinq ans ». Alors aussitôt on a dit :

« C'est le temps qu'il se donne. »

« Eh bien, après tout, pourquoi pas ? Ce que je peux vous dire, c'est que j'ai écrit cela dans un article que j'ai donné à la revue Pourvoir, dont certains extraits ont été publiés dans le journal Le Monde. Je le préciserais dans le document que je ferai parvenir aux Français dans quelque temps, pendant la période électorale. Je ne prendrai pas l'initiative par rapport à mon cas personnel, celui d'un homme de soixante et onze ans - on l'a assez dit pour que je ne l'oublie pas... Je sais ce qu'est la vie humaine et sa fragilité... mais je sais aussi que je suis en mesure - parce que j'ai sans doute hérité de ma famille une bonne santé - de le faire, sans quoi je ne serais pas candidat.

« Donc, je ne prendrai pas l'initiative de demander une réforme de la Constitution, répondant à un problème qui serait personnel. Mais si une forte majorité de l'Assemblée, du Parlement, de l'opinion, souhaite réduire à cinq ans le mandat de sept ans, j'y souscrirai. [...] Si donc c'est encore dans l'esprit du législateur et du pays, alors je n'y ferai aucun obstacle, et en effet, le septennat redéviendra un quinquennat.

« M. Mitterrand précise encore que, s'il est réélu, il nommera dès le 9 mai, un nouveau premier ministre :

« Je choisirai l'homme que je voudrai : cela peut parfaitement être un homme qui n'ait pas d'appartenance politique, mais dont les options seront les miennes, selon les options qui viendront d'être approuvées par l'opinion publique, qui réunira naturellement des hommes et des femmes conformes à mes options, acceptées, je le répète, par les Français.

(Lire la suite page 6.)

Accusations réciproques

(Suite de la première page.)

La plupart des commentateurs l'ont jugé trop violent, voire sectaire, étrangement « dramatisé » lors de sa déclaration de candidature, mardi dernier à Antenne 2. Il persiste pourtant trois jours après à Europe 1, un ton plus bas dans le choix des mots - « bandes » et « factions » - nous plus passé le micro - un ton plus haut sur le fond. Il y a, dit M. Mitterrand, « tentative de mainmise sur l'Etat », accaparement, comme diraient les barristes, de la presse, de l'information, de la communication, de la justice, des « noyaux durs » (qu'il conviendrait de démanteler) des sociétés privatisées. Le tout passant par l'argent, comble de l'abomination aux yeux du Mitterrand « socialiste » et d'éducation austère. « Toujours l'argent », qui prend sa source au RPR, forme selon lui des « fleuves » plutôt que des « ruissellements ».

A Europe 1, M. Chirac en a pris pour son grade, bien que le chef de l'Etat, expérience faite, lui consente quelques qualités de gouvernement. Chef de l'un de ces « partis sectaires qui veulent tout », il a été traité, comme si cela ne suffisait pas, « d'hérétique » au regard des institutions pour avoir affirmé qu'il « garderait l'Etat » si besoin était, à la place du président de la République pendant la durée de la campagne électorale. Il lui a été reproché, de surcroît, quelques atteintes aux libertés en Nouvelle-Calédonie et dans les procédures d'expulsion massive d'étrangers.

Une logique gaullienne ?

M. Chirac pourra-t-il continuer à se comporter comme l'édréon qui étouffe les coups ? M. Mitterrand, dont la parole est plus libre que celle de M. Barre, a plus de chances d'être entendu des Français, d'autant qu'il sonne, au clairon, le réveil d'une campagne électorale nonnante qui avait plongé le pays dans un profond sommeil. Le choix de comportement est difficile pour M. Chirac. Riposter violemment, c'est accorder crédit aux attaques du président-candidat et, par la bande, à celles de M. Barre. Faire la sourde oreille, c'est rendre à M. Barre une petite chance de résurrection en lui offrant de se

recomposer un rôle de challenger crédible.

Face à deux adversaires apparemment plongés dans l'embarras, M. Mitterrand semble assuré de sa stratégie. La défense des valeurs républicaines contre les dangers d'une « mainmise sur l'Etat » lui permet de tenir un discours de combat et le langage du rassembleur. S'il est élu, il choisira un premier ministre correspondant à ses options, mais qui ne sera pas nécessairement socialiste.

Cela ressemble à s'y méprendre à la logique gaullienne : tout ce qui vote pour de Gaulle est rassemblée ; le reste est divisé. Et tout ce qui est divisé peut un jour voter pour lui. Voilà que M. Barre, victime proclamée d'un pillage d'idées par M. Chirac, est aujourd'hui l'objet d'un projet de hold-up électoral fomenté par M. Mitterrand.

Le thème de la République contre les « bandes » n'est pas exclusif d'une mobilisation recherchée du « noyau dur » électoral. Il est complémentaire. Le président-candidat, sommé par M. Barre d'invoquer Blum et Jaurès plutôt que de Gaulle, a parlé de lui, à Europe 1. Dans son esprit, c'est la même chose. Il a donc réaffirmé son identité socialiste et commencé à semer propos et propositions qui vont avec. Il réclame, comme toujours, plus de « justice sociale », parle des « minorités de privilégiés », exige le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes qui permettrait de financer, pour une part, un « revenu minimum social ». Les socialistes en seront ravis et, à quelques exceptions près, les autres n'en seront pas heurtés.

M. Mitterrand fait main basse sur les meilleures cartes. Il lui en reste une un peu faible, son âge. Pour mieux s'en débarrasser, il l'a posée sur le tapis, retournée, puis montrée à tout le monde. M. Mitterrand ne laisse plus passer une allocution, un discours, une interview sans faire référence à son passé lointain, avec une telle instance que l'argument, s'il continue d'être utilisé par ses adversaires, perdra peut-être de sa force. Le président-candidat dispose, enfin, d'un joker qu'il commence à sortir de sa manche : élu pour sept ans, il est prêt, si l'on insiste, à n'en consommer que cinq.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Du 23 au 31 mars 1988

SAUTEZ SUR L'OCCASION CHEZ CITROËN.

Chez Citroën Eurocasion, du 23 au 31 Mars, l'occasion se présente. Un grand choix de véhicules sélectionnés, bénéficiant des garanties nationales Eurocasion, des financements personnalisés et des conditions de reprises exceptionnelles.

Ne laissez pas passer l'occasion. Profitez de ces 9 jours pour découvrir une occasion toute nouvelle :

- La BX SÉLECTION - une BX qui fait la différence avec son habillage spécifique. - une BX de haute technicité,



BX SÉLECTION

vérifiée par les 72 points de contrôle, - une BX garantie 2 ans sur le moteur et la boîte de vitesses (pièces et main-d'œuvre) jusqu'à 65 000 km parcourus depuis sa livraison. La BX SÉLECTION, une occasion toute nouvelle!

Chez Citroën Eurocasion, du 23 au 31 Mars, sautez sur l'occasion!



Eurocasion

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.



# Politique

## La campagne pour l'élection présidentielle

### M. Raymond Barre s'efforce de remobiliser ses partisans

Vendredi soir 25 mars, au sous-sol de l'Esplanade Champerret, à Paris : séance de remobilisation et de remobilisation des cadres supérieurs du barrième, baptisée Convention nationale des comités de soutien. S'y retrouvent avant l'heure du dîner les responsables de l'état-major parisien, les secrétaires généraux des comités de soutien, les présidents d'associations et tous les animateurs de terrain. Plus de quatre-cents personnes de l'« entreprise Barre » convoquées pour recevoir à J-30 les dernières consignes.

Remise à chacun d'un dossier avec des argumentaires, faits à neuf, de la liste des déplacements des lieutenants et, en prime, de la dernière affiche, projection du dernier clip à la gloire du candidat. Les gens de l'encadrement se relaient à la tribune pour délivrer la bonne parole et agiter dans tous les sens la bonne vieille méthode Coué : les barrières sont les meilleurs, ça ne se sait pas assez, il faut que ça se sache !

#### L'objectif d'élimination

Les consignes pleuvent. Philippe Mestre, le directeur de campagne : « A nous de mobiliser les 30 % de Français qui sont encore indécis. Ne nous laissons pas impressionner par les fausses prophéties qui diffusent des informations tendancieuses. » Alain Madelin, venu faire sa BA : « A nous de persuader les Français que nous avons besoin d'un président sachant résister aux corporatismes de toutes sortes. » Georges Chauveau casse le morceau en demandant carrément de changer les affiches : « J'en ai assez de voir Barre penser avec un matin sur la bouche. » Claude Melhuret lance son pétard anti-Mitterrand : « François Mitterrand se présente dans cette campagne en tenue de gardien de la paix. »

Pierre Méhauguier se démonte pour vanter les capacités de rassembleur de Raymond Barre : « François Mitterrand, contesté, n'est pas un homme de rassemblement. S'il veut le démontrer aujourd'hui, c'est seulement pour le temps de l'élection. Ceux qui seraient tentés par cette main se retrouveraient bien vite sur le bord de la route. » Charles Millon, enfin, semble prêcher la dernière croisade : « Mes chers amis, vous avez trente jours pour dénoncer la dernière ruse, la dernière supercherie, l'ultime tacti-

que du prince de l'équivoque qu'est François Mitterrand. L'homme qu'il craint s'appelle Raymond Barre. »

Au fond de la salle, on se refait les derniers sondages. On échange la dernière histoire d'intoxication RPR. On s'attarde sur la partie de poker engagée « par le Tonton ». L'espérer le dispute au doute. Enfin arrive le patron. Les cadres se redressent. On enregistre. On prend des notes. Le grand chef parle sans luxe de précautions. « Ce sont les temps difficiles qui sont les plus intéressants, conscience-à-il par dit. Vous lisez comme moi les journaux, et vous savez que l'objectif qui est poursuivi en ce qui me concerne est un objectif d'élimination par des procédés dont je pourrais vous entretenir longuement, mais qui sont écrits noir sur blanc dans les gazettes. D'ailleurs rares sont les journalistes à ne pas penser que je suis déjà éliminé. Qui ne participe pas de cette rumeur qui court et qui va même jusqu'à penser que je me ferais karaï-ti sur l'austral de l'union ? Bien entendu, c'est la seule façon de me convaincre que je n'ai pas envie d'être éliminé, de renforcer ma volonté de mener l'offensive. Mon intention est de gagner le premier tour et de gagner le deuxième tour. »

Le candidat en vient à donner lui aussi ses consignes. Ne pas changer de cap : « Ce n'est pas en flottant comme un bouchon au fil de l'eau que les choses se règlent. Je vous demande de laisser le flottement ou la vivacité aux autres. Ne pas changer de van : « Il nous faut refuser ce qui va être la caractéristique majeure du débat qui s'engage, celui de l'affrontement entre la droite et la gauche. Les beaux thèmes du rassemblement finiront par s'évanouir derrière les nécessités du duel électoral. Moi, je ne veux pas diviser ce pays. »

Autre consigne : raconter des choses sérieuses. Exemple : « Faut-il croire à la prolongation de cette embelle conjoncturelle qui existe à l'heure actuelle et qui repose essentiellement sur l'augmentation massive du crédit à la consommation ou la réduction du taux d'épargne, lequel n'a jamais été aussi faible qu'actuellement en France ? Enfin avoir un projet et surtout le vendre. » Ah ! mes amis, lance-t-il, vous savez que nous ne sommes pas gâtés en matière d'information ! Les amis, bien sûr, ont applaudi...

DANIEL CARTON.

### Franges électorales à Trappes : deux relaxés

La huitième chambre correctionnelle de la cour d'appel de Versailles a relaxé, vendredi 25 mars, M<sup>me</sup> Nicole Rollin (cinquante ans), premier adjoint au maire communiste de Trappes (Yvelines) et M. Claude Dupré (soixante-deux ans) cheminot à la retraite (président du bureau de vote aux élections municipales de 1983), deux des quatre personnes condamnées en première instance pour « inobservation de la loi et atteinte à la sincérité du scrutin » aux peines de huit mois de prison avec sursis, 5 000 francs d'amende et cinq années de privation des droits civiques.

Le procès pour fraudes électorales de huit militants et élus communistes de la ville de Trappes, assignés par M<sup>me</sup> Jeannine Cayet (UDF), candidate de la liste adverse battue de cinquante-six voix, s'était ouvert à l'automne dernier, le tribunal avait condamné quatre des huit prévenus, M<sup>me</sup> Nicole Rollin, M<sup>me</sup> Claude Dupré, Gérard Ratiier et Jean-Jacques Hautemer (présidents de bureaux de vote), puis relaxé « au bénéfice du doute » les quatre autres inculpés (simples assesseurs). La cour d'appel de Versailles a relaxé M<sup>me</sup> Rollin et M. Dupré et confirmé la condamnation (un an avec sursis et 5 000 francs d'amende) de M<sup>me</sup> Ratiier et Hautemer. — (Corresp.)

### Monument pour la Déclaration des droits de l'homme à Versailles

#### La commande Finlay annulée

Le ministre de la culture a décidé d'annuler la commande que son ministère a passée au plasticien britannique Ian Hamilton Finlay concernant un « jardin de pierres » destiné à commémorer la Déclaration des droits de l'homme. Cet ensemble, qui devait s'intégrer dans un jardin naturel, dont la réalisation avait été confiée à l'architecte Alexandre Chemetoff, était destiné à l'hôtel des Menus Plaisirs de Versailles, lieu où fut adoptée la Déclaration en 1789.

Le ministre, qui n'a pas donné les raisons officielles de sa décision, semble avoir été ému par les réactions de la commission réunie autour de Dominique Bozzo, qui avait jugé le projet peu désirable (*Le Monde* du 23 mars), ainsi que par un débat, organisé sur Europe 1 par Stéphane Paoli, vendredi 25 mars, avec des journalistes spécialisés et un représentant du ministère de la culture et de la communication. Finlay a en effet signé des œuvres manifestant selon certains une sympathie pour le III<sup>e</sup> Reich, sympathie jugée particulièrement incompatible avec le caractère du monument versaillais.

### M. Chirac invite M. Mitterrand à « ne pas jouer avec les sentiments vulgaires »

NICE

La visite de M. Jacques Chirac à Nice, le vendredi 25 mars, devait célébrer sur tous les tons l'« amitié » entre le premier ministre et M. Jacques Médecin, maire de la ville, président du conseil général des Alpes-Maritimes, député (RPR). Le programme a été respecté, de la première manifestation — l'inauguration de la station d'épuration Halions, — occasion pour M. Chirac de rendre hommage à « un maire exemplaire », au meeting du soir, où l'exemplaire est devenu « exceptionnel ».

Président du comité de soutien à la candidature de M. Chirac, M. Médecin, bien qu'embarrassé par près de 21 % de voix du Front national, aux élections législatives de mars 1986, dans son département et dans sa ville, s'est engagé sans réserve derrière le premier ministre. Cette entente a été illustrée pendant les sept heures que M. Chirac a passé à Nice, « non pas pour [se] reposer, a-t-il dit, mais pour voir des gens ».

Après la visite de la station d'épuration en compagnie de M. Jérôme Monod, président de la Lyonnaise des eaux, ancien secrétaire général du RPR, le premier ministre a parcouru à pied quelques centaines de mètres sur la promenade des Anglais, en serrant des mains, avant de baptiser le Côte-d'Azur 100, bateau de course off-shore de 960 CV, piloté par l'ancien boxeur Jean-Claude Boutier. M. Chirac s'est rendu, ensuite, aux studios de cinéma de La Victorine, où il a assisté, notamment, à des cascades en voiture dues au spécialiste René Jarreau.

#### « Effraction »

Au moment où M. François Mitterrand parlait sur Europe 1, M. Chirac s'adressait, dans un hôtel de la promenade des Anglais, aux représentants des milieux socio-professionnels des Alpes-Maritimes. Comme on lui demandait si le président de la République avait changé depuis 1981, le premier ministre a déclaré : « Je crois qu'il est arrivé à un stade de sa carrière ou de sa vie où l'on ne change pas. En outre, je fais crédit aux hommes de la solidité de leurs convictions et je ne crois pas qu'ils changent, simplement, pour s'adapter aux circonstances. »

La gauche n'ayant « pas remonté depuis 1986 », a ajouté M. Chirac, « la majorité actuelle doit gagner, par l'une ou l'autre de ses composantes, à condition qu'il n'y ait aucun problème de report de voix ». « Ce serait, quand même, étonnant », a-t-il ajouté, que le Parti socialiste et son chef, déstabilisés en 1986, reviennent au pouvoir par effraction, en quelque sorte, sous prétexte de quelques difficultés qui se seraient développées dans la majorité ! »

● **Rectification.** — Une confusion s'est glissée dans l'article d'André Fassinon consacré à M. Michel Debré (*Le Monde* du 25 mars). C'est en effet en tant que ministre de l'économie et des finances que M. Debré est entré dans le quatrième gouvernement Pompidou, le 7 avril 1967, et non en tant que ministre des affaires étrangères, fonction qu'il a occupée du 31 mai au 10 juillet 1968, dans le cinquième gouvernement Pompidou.

A la réunion publique, où M. Chirac était accompagné de MM. Charles Pasqua, Michel Aurillac et Alain Carignon, et à laquelle assistait M<sup>me</sup> Louise Moreau, député (UDF-CDS), le candidat du RPR a été interrogé par l'animateur du débat avec les « grands témoins », sur les propos que venait de tenir M. Mitterrand à la radio. Comme M. Chirac se défendait de vouloir répondre au candidat socialiste, des voix se sont élevées dans la foule — plus de huit mille personnes — pour l'encourager à répliquer. « Je trouve que M. Mitterrand parle trop du Parti socialiste », a-t-il plaisanté d'abord, lorsqu'on lui a rapporté les propos du président sur les partis « intolérants et sectaires ».

« Tout cela n'est pas tout à fait au niveau où nous devons nous situer », a observé M. Chirac au sujet des déclarations de M. Mitterrand. « Lorsqu'on est candidat à l'élection présidentielle, a-t-il ajouté, surtout lorsqu'on est candidat sortant, se situer au niveau de

sa déclaration de candidature, puis parler aujourd'hui de problème de « fric », ce n'est pas ce qui convient. Qu'il parle plutôt de son bilan (...) de son projet ! » M. Chirac a continué : « Il ne faut pas jouer avec les sentiments vulgaires. La candidature à la présidence de la République est une affaire sérieuse. »

#### Gouverner c'est écouter

M. Chirac n'en a plus parlé jusqu'à la conclusion qu'il a formulée au terme de la réunion. Sur un ton quasi « béneux », le candidat du RPR a exprimé sa foi dans « l'écoute des citoyens » et affirmé qu'« on ne fera pas le bonheur des Français malgré eux, en les berçant d'illusions ». Certes, il faut « prendre ses responsabilités et décider », mais avant tout « gouverner, c'est écouter ».

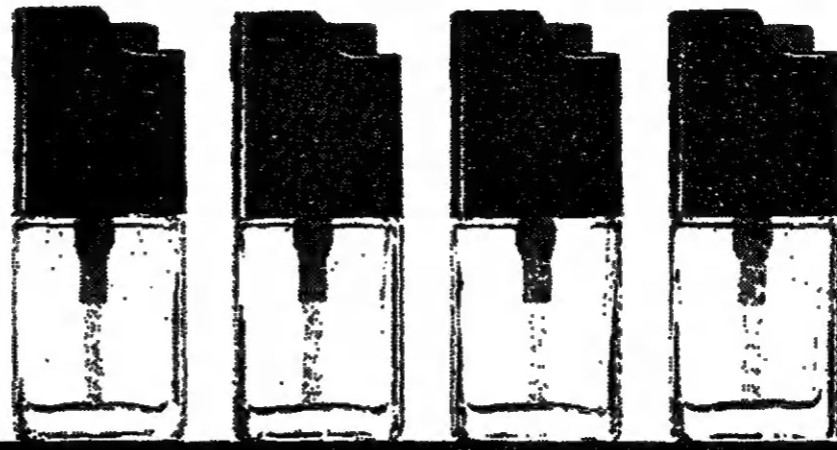
Et M. Mitterrand voudrait que nous ayons peur de ce premier

ministre, à qui on donnerait le bon Dieu sans confession ? Ecoutons-le, encore, parlés des trois « cellules » de la société — la famille, la commune, l'entreprise — et de son vœu de « redonner à chacun le droit de l'initiative ». « Je ne veux pas d'un Etat partisan, a déclaré M. Chirac, qui impose au pays ses idées et ses a priori. Je ne veux pas davantage d'un Etat modeste, ballotté au gré des intérêts particuliers. J'ai fait en sorte, pendant deux ans, que l'Etat joue son rôle et mobilise l'ensemble de ses moyens au service de l'essentiel. »

Décidément, M. Mitterrand a dû avoir la berlue. A moins qu'il ne juge « factieux » d'affirmer que « l'unité des Français ne se bâtit pas sur le flou ni sur l'ambigu » et qu'« on les unira en leur indiquant un chemin ». ? Allons ! la présidence « modeste » a trouvé à qui parler : le parangon du candidat modeste.

PATRICK JARREAU.

## 4 grands parfums qui font pouët pouët!



### La famille Bic s'agrandit de

4 nouveau-nés. 4 grands parfums :

- Parfum **BIC** Nuit N° 1 bleu pour femme
- Parfum **BIC** Jour N° 1 rouge pour femme
- Parfum **BIC** Sport N° 1 vert pour tous.
- Parfum **BIC** Homme N° 1 noir

Conditionnés dans des mini-vaporisateurs de poche qui permettent 300 pulvérisations de vrai parfum composé d'essences les plus nobles, ils ne coûtent que 20 F (malgré la TVA de luxe de 33,33 %). Philosophie Bic oblige.

On peut les emporter partout et on les trouve partout où on trouve tous les Bic. Une fois de plus Bic a eu du nez.

# Parfums **BIC** N°1

**Le Monde**  
sur minitel

**PRÉSIDENTIELLES :**  
tous les sondages pour comprendre

**IPSOS** 36.15 TAPÉZ LEMONDE

### le journal mensuel de documentation politique après-demain

Fondé par le Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

#### LES RETRAITES

Avec notamment des articles de :  
P. MAUROY, G. JOHANET, J. FRANCESCHI, P. REAU

Envoyer 35 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (80 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

مجلس الامم المتحدة

ans gés

Cette pro-ic de cidait, que le : refe- Elle se des procu-sitoire elle : sous deux

lique-ir, les Cour sur da nal ne recte isté à arties l les sur do

procté, si re pas re sa mais il plus lages

O. mme

elge

staire sione, tefois ortoc-esthé de admi-ateur xdré, pour dices, tance, ste de i par-squ'il nné à as les

aux : - nari-phis, lippe e. Il soneil 7 des nisar une pour la la deux

# Politique

### Digne, ville-test de la campagne

## Les « carnaissiers » et les « enzymes gloutons »

DIGNE de notre envoyé spécial

Si Digne n'usurpe pas son titre, de ville-test, la conclusion à tirer de la visite qu'y a faite, le vendredi 25 mars, M. Charles Pasqua est que l'irrésistible vague Chirac, par le dimanche précédent de l'hippodrome de Vincennes, s'est ensablée quelque part entre les portes de Paris et les Alpes - de Haute-Provence.

L'ouverture de la campagne par le ministre de l'intérieur ne laissera pas en effet un souvenir impérissable dans les mémoires militantes. Le maire RPR de la ville, M. Pierre Rinaldi, a pourtant fait ce qu'il a pu. La veille, il avait fait planter des fleurs devant son nouvel hôtel de ville et, en accueillant M. Pasqua, il n'a pas lâiné sur les superlatifs pour vanter les vertus d'un ministre dont le gaullisme inconscient incarne si bien la devise de Digne : « *Semper fidelis* » - toujours fidèle... M. Pasqua était lui-même animé des meilleures intentions puisqu'il est arrivé avec un cadeau. Il a annoncé au maire la prochaine parution du décret attendu depuis huit ans autorisant officiellement le chef-lieu des Alpes-de-Haute-Provence à s'appeler Digne-les-Bains.

Malheureusement, M. Pasqua, vendredi, paraissait fatigué. Il semblait avoir l'esprit ailleurs. Sa verve n'a pas eu son tonus habituel, et comme d'autre part la préparation de sa venue n'avait pas provoqué une grosse mobilisation militante parmi les responsables départementaux du RPR, la fête politique soulevée par les chiraquiens de Digne n'a eu qu'un éclat assez limité.

Toutes proportions gardées, il y avait moins de monde pour saluer M. Pasqua à son arrivée à la mairie qu'une semaine auparavant dans certains villages de Bretagne. Contrairement à son habitude, le ministre de l'intérieur n'a pris aucun bain de foule. Il a donc fait au moins trois déjeunés : deux dames d'un certain âge, une rousse, sa compagne blonde, et un ancien combattant de soixante et onze ans, qui avaient été les premiers à prendre position aux meilleurs points d'observation, une

bonne heure avant le commencement des cérémonies.

Les deux dames se faisaient une joie de voir de près ce ministre qui a le don de les « faire rire ». En l'attendant, elles avaient langouement papoté. La rousse avait expliqué à l'autre que, « question de rive, M. Marchais nous manque ». La blonde, plus désabusée, avait regretté que les Français « aient la mémoire courte, comme le disait déjà le maréchal Pétain ». Quant à l'ancien combattant, qui n'était autre que le solide « monsieur Georges », l'éminent chef des dépôts des collés d'effiches barbares, il pestait contre les conignes de son état-major : « *Savez-vous qu'on m'a interdit de préparer des affiches représentant François Mitterrand décoré de la francisque pétainiste ! Moi, quand je l'ai connu, Mitterrand, il était encore camelot du roi !* »

### « Règlement de comptes à OK Corral »

M. Pasqua n'ayant prêté aucune attention à ce trio, les deux dames dépitées ont alors décidé de ne pas aller au meeting prévu au Palais des congrès. « *Monsieur Georges* », lui, a tout de même fait le déplacement. Il a ainsi constaté qu'il y avait là un bon millier de personnes. Ce qui n'était pas mal pour une ville de dix-huit mille habitants, surtout pour une réunion publique organisée à l'heure du déjeuner, et ce qui était de toute façon beaucoup mieux qu'en 1985 lors d'un passage de M. Barre. Toutefois, comme tous les observateurs avertis, « *Monsieur Georges* » a pu vérifier que M. Pasqua n'était pas dans un jour faste. Le ministre de l'intérieur s'est limité à un discours relativement bref, et ses propos ont été moins pétillants qu'à l'ordinaire.

Certes, le ministre de l'intérieur n'a pas attendu avec son adversaire préféré, « *Mitterrand ne peut pas être réélu président de la République*, n-t-il notamment martelé, parce que la gauche n'a jamais été aussi minoritaire dans le pays. Les résultats des élections partielles depuis deux ans montrent qu'elle a

perdu trois points. Mettez-vous bien ça dans le crâne ! Il ne peut pas être réélu sauf si, par utilisation de l'époque, il arrivait à séduire une partie de notre propre électorat. Et je dois dire que la façon dont il a annoncé sa candidature est remarquable. On pouvait s'attendre à beaucoup de choses, mais, honnêtement, pas à la prestation qu'il a faite. Ce n'était pas la petite qui l'investisse avant depuis deux ans pour apparaître comme le père de la patrie, un rassembleur, un sage au-dessus de la mêlée, pour tout d'un coup jouer le rôle principal de Règlement de comptes à OK Corral et tirer sur tout ce qui bouge. Remercions donc M. François Mitterrand d'avoir contribué à dissiper le flou.

Le ministre de l'intérieur a insisté un peu sur ce registre : « *N'en déplaise à ceux qui pratiquent plus volontiers l'injure que l'argumentation, nous ne bougerons pas d'un iota. Mais maintenant que Mitterrand est descendu dans l'arène, qu'il n'est plus Dieu le père ou Louis XIV, il va falloir qu'il s'habitue à se faire attaquer, et il aura des comptes à rendre sur ce qu'il a fait depuis 1981. Chirac est un carnaissier, selon les socialistes : soyons sérieux ! Si, nous, nous sommes des carnaissiers, les sous des enzymes gloutons n'en sont pas moins, quand ils sont au pouvoir !* »

Le ministre de l'intérieur a aussi brocardé, sans le nommer, M. Barre à propos de la perspective d'une nouvelle cohabitation, que l'ancien premier ministre n'exclut pas après le 8 mai.

Mais M. Pasqua ne serait-il pas lui-même parfois en ce moment effleuré par le doute ? Sinon, pourquoi diabole n-t-il pu proposer que les Dignois eux-mêmes résistent ? « *Monsieur Georges* », lui, en tout cas n'a guère été convaincu. « *Mitterrand va gagner, c'est sûr* », assure-t-il après le départ de M. Pasqua. *Nous, nous avons commencé notre campagne trop tôt, et nous sommes trop gentils avec lui. C'est la francisque qu'il faut rappeler, insisto-t-il en déguisant son godet de côtes-du-rhône. La francisque, je vous le dis !*

ALAIN ROLLAT.

### LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

JUSQU'À l'entrée en lice de François Mitterrand, la campagne présidentielle ressemblait à une sorte de parade foraine. Tous les participants, sauf un - la véritable vedette du spectacle, - donnaient un aperçu de leur talent sans vraiment forcer celui-ci. Il ne s'agissait que de paraître afin de mobiliser l'attention des badauds. Muscles saillants, regards appuyés, artifices divers : il convenait de ne pas s'épuiser avant le véritable affrontement.

Ce n'est point là qu'il fallait chercher les problèmes de fond du débat politique. Non que les candidats les méconnaissent mais parce que les considérations tactiques, les contraintes médiatiques et d'autres raisons aussi contestables, sauf pour ceux qui ne disposent pas des moyens suffisants de communication, s'y prélassent mal. Fort heureusement, comme on en trouve ailleurs les échos, la conjoncture électorale incite à suivre un petit cours de recyclage qui permet d'apprécier ce que la compétition pour le pouvoir occulte, récupère ou dénature.

Sous le titre, tout à fait d'actualité, « *La France politique en 1988* », le revue *Esprit* propose - c'est un rendez-vous annuel - « *un repérage des grandes questions névralgiques occultées par les événements récents* ». Une somme de dix-sept contributions qui posent plus de questions qu'elles ne donnent de réponses mais, dans une période où s'affichent tant de certitudes contradictoires et légères, la démarche interrogative, pour peu qu'elle soit rigoureuse, est sûrement celle qui apporte le plus de clarté.

Questions sur l'exercice du pouvoir médiatique (Michel Mariani), sur l'évolution du présidentielisme français (Pierre Avni), sur les limites ou la fragilité des

consensus concernant, d'une part, l'attitude face au SIDA (Eric Conzel), d'autre part le mariage de l'Europe et de la défense (Pierre Hauser), sur le discours libéral et l'individualisme social (Olivier Mougny et Jean-Luc Pouthier).

Il y a bien d'autres thèmes traités dont les auteurs avancent, au-delà du questionnement, des éléments d'explication, ce que

### Repères pour électeurs avertis

font, par exemple, Pascal Perrineau, en analysant les motivations et les fantasmes de l'électorat du Front national, Gérard Grunberg, en soulignant le poids de l'opinion dans l'acceptation de la cohabitation, Jean-Claude Chesnais, en démontrant qu'il faut, d'ores et déjà, penser en termes politiques les tensions démographiques entre les pays du nord de la Méditerranée et ceux qui la bordent au sud. D'autres questions, encore, sont posées sur le déclin économique, la réflexion totalitaire, les nouvelles instances de régulation politique, pour ne citer que celles-là. Leur dénominateur commun est qu'elles ne font pas l'ordinaire des discours électoraux.

Raison de plus pour s'y intéresser. En bonne démocratie, un électeur averti n'en vaut pas deux mais il peut au moins prendre la mesure de ce que les candidats disent ou ne disent pas sur des sujets essentiels, qui s'imposent comme tels tôt ou tard. Il vaudrait mieux que ce ne fût pas tard.

Question plus globale mais toujours d'actualité : qu'est-ce

que la République ? Michel-Henry Fabre, spécialiste du droit constitutionnel, tente d'en donner une définition juridique. Cela le conduit à remonter aux sources de ce régime et à démontrer tous les mécanismes qui le composent, jusqu'aux plus récents, tel le Conseil constitutionnel. L'auteur constate que la dynamique de l'élection présidentielle sous la V<sup>e</sup> République a toujours été plus forte que celle des élections législatives, sauf en 1986. Qu'en sera-t-il dans un peu plus d'un mois ?

Le millénaire de l'élection en 987 d'Hugues Capet et le prochain renouvellement présidentiel ont fourni aux Entrepreneurs d'Auzerres un thème prépondérant à la fois de l'histoire et de l'actualité : l'élection du chef de l'Etat en France depuis que cette contrée a conquis son identité. Les communications et les interventions de la session de 1987 de ces entrepreneurs sont publiées en librairie. C'est l'occasion de revenir, en compagnie d'historiens et de politologues connus, sur les procédures électorales et la recherche de légitimité qui, du Haut Moyen Age à la V<sup>e</sup> République, ont « fait » les rois, les empereurs et les présidents. Les arguments ont-ils tellement changé ? Lorsqu'on voit l'affiche représentant le président sortant de profil avec, pour seul message, « *la France unie* », on serait tenté de répondre : non, sauf en ce qui concerne les progrès de l'affichage.

\* *La France en politique, 1988*, *Esprit-Fayard-Seuil*, 205 pages, 89 francs.

\* *La République, sa perception constitutionnelle par les Français*, par Michel-Henry Fabre, *Edisud*, 113 pages.

\* *L'Élection du chef de l'Etat en France (Entrepreneurs d'Auzerres)*, Beauchesne, 241 pages, 120 francs.

# Défense

Pour les besoins de la sécurité en Méditerranée

## L'Espagne s'associe au projet franco-italien d'un satellite de reconnaissance militaire

L'Espagne sera associée, avec la France et l'Italie, à la conception du satellite de reconnaissance militaire Helios, qui sera commun à ces trois pays. C'est le principal résultat des entretiens que le ministre espagnol de la défense, M. Narcisse Serra, a eus, vendredi 25 mars à Paris, avec son homologue français,

M. André Girard. Ces discussions entre deux pays européens, qui appartiennent à l'Alliance atlantique, pour autant, de caractéristiques militaires intégrées, ont eu essentiellement pour but de renforcer la coopération de deux forces concernées par la sécurité en Méditerranée.

En acceptant de prendre à son compte 7 % des investissements nécessaires à la réalisation, après 1993, d'un réseau de satellites Helios d'observation militaire, l'Espagne rejoint la France et l'Italie dans un programme spatial majeur assuré, respectivement, à hauteur de 80 % et de 13 % par ces deux pays au terme d'un précédent accord de coopération. L'accord sur Helios, de bilatéral qu'il était jusqu'à présent, devient trilatéral. Les nouvelles dispositions fixent le droit d'utilisation opérationnelle, par l'Espagne, des informations recueillies, la participation financière espagnole, la nature du travail confié à l'industrie ibérique, et elles permettent d'ouvrir aux Canaries un centre supplémentaire de réception des données réunies par le système.

D'autre part, les deux ministres ont conclu un accord de coopération opérationnelle, établissant des procédures de coopération opérationnelle entre les marines de guerre espagnole et française en Méditerranée. Il s'agit d'instaurer un système de communication, un contrôle tactique et des exercices communs qui permettent aux commandants de bâtiments espagnols et français d'échanger des informations et de travailler ensemble sur une même zone.

Cet accord aéronautique franco-espagnol reprend les grandes lignes d'un précédent accord de coopération conclu entre la marine italienne et la marine française. Respectant les engagements de chacun des partenaires à l'égard de l'Alliance atlantique, ces textes sont un premier pas vers une collaboration plus large entre la France, l'Italie et l'Espagne, en matière de sécurité et de défense en Méditerranée. En effet, ces accords devraient être complétés par la conclusion d'autres accords, qui sont en discussions trilatérales, sur une organisation commune de la défense aérienne active (avec des missiles) et passive (avec des avions-radar). A ce sujet, précisément, une commission technique d'experts de la défense aérienne étudie la possibilité que des AWACS français ou alliés assurent la détection aérienne en Méditerranée pour le compte de l'OTAN et des trois pays ainsi rémis.

Double emploi et gaspillage. Enfin, MM. Serra et Girard ont évoqué la perspective d'améliorer l'« interopérabilité » des deux armées, c'est-à-dire leurs capacités à agir ensemble sur le théâtre des opérations. Pour ce faire, il faudrait éliminer au maximum les ris-

# Communication

Au tribunal de commerce de Paris

## Quatre candidats en lice pour la reprise de « Marie-France » et de l'IMMA

Le tribunal de commerce de Paris devra choisir, le lundi 28 mars, entre les quatre solutions de reprise de la SOPEFF, la société en dépôt de bilan qui édite *Marie-France* et *Point de vue - Images du monde*, et d'EDIFAP, sa filiale qui publie *Femmes d'aujourd'hui* et *Femme pratique*, deux sociétés en dépôt de bilan. Mais il devra aussi trouver une solution à l'imprimerie moderne de Maisson-Alfort (IMMA), également en dépôt de bilan. L'ensemble de ces sociétés appartenait à M. Maurice Brébart et à M<sup>me</sup> Françoise Fabre.

Trois des quatre candidats en lice convoitent chacun des différents titres. Le groupe Bayard-Pressa a proposé de reprendre le mensuel *Marie-France* pour 28 millions de francs, et prévoit de réinjecter, s'il était choisi, 30 millions de francs d'investissement. Les Editions mondiales, quant à elles, ont présenté une offre pour *Marie-France*, *Point de vue - Images du monde* pour une somme totale de 45 millions de francs. La société dirigée par M. Francis Morel envisage en outre d'aider l'IMMA en lui octroyant un concours financier de 30 millions de francs sous forme d'abandon de créances (l'imprimerie fabrique une partie des titres).

Les deux derniers candidats sont moins « classiques » dans leur identité comme dans la formulation de leur propositions de reprise. Cavenne SA, une société dirigée par M. Jean-Paul Figeasse, ancien directeur des rédactions de l'Express et bras droit de M. Jimmy Goldsmith, l'ancien patron du groupe Express (qui ne figureraient pas au capital de Cavenne), envisage de racheter *Point de vue* pour 40 millions de francs. Cavenne SA prévoit aussi de reprendre *Femme pratique*, sans pouvoir annoncer le montant du rachat, le tribunal n'en ayant pas fait l'estimation.

Mais la société de M. Figeasse fait cette offre « conjointement » avec

La Cinq et M 6 devant la CNCL

## Des bilans médiocres une sanction encore hypothétique

La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) rendra, le 25 mars, ses premières conclusions concernant le bilan annuel de la Cinq et de M 6. L'ouvrage détaillé du comportement des deux chaînes privées à l'égard de leurs cahiers de charges et de leurs engagements ne sera rendu public que dans quelques jours. Mais M. Gabriel de Broglie, président de la CNCL, a tenu à démontrer rapidement sa fermeté en annonçant une saisine du Conseil d'Etat. En effet, si la Cinq est félicitée pour le pluralisme de son information et le respect de ses quotas publicitaires, et M 6 pour son effort musical et ses qualités de programmation, les deux chaînes privées n'ont pas tenu leurs engagements en ce qui concerne de la production audiovisuelle nationale : elles n'ont diffusé que 25 % d'œuvres originales françaises au lieu des 50 % exigés. Le constat de la CNCL est moins sévère pour M 6, dans la programmation tend ces derniers mois à rejoindre les objectifs fixés - que pour la Cinq, dont les nouveaux programmes ne correspondent - ni à l'appel aux candidatures, ni au dossier déposé, ni aux engagements pris.

Restait à définir la sanction. Le débat a, semble-t-il, été houleux entre partisans de la fermeté et avocats de l'indulgence. Finalement, la CNCL a décidé de saisir la section du contentieux du Conseil d'Etat pour contraindre les chaînes à respecter leurs engagements. Mais la saisine n'est pas encore rédigée, et cette arme juridique n'est pas d'un emploi facile (*Le Monde* du 25 mars).

Le Conseil d'Etat ne peut pas sanctionner le bilan de l'année écoulée. Sur quel calendrier jugera-t-il la future programmation des chaînes ? Acceptera-t-il de suspendre au-dessus de leur tête l'épée de Damocles que constituent les importantes arrentements financiers ? Autant de questions qui sont encore sans réponses. Le président de la CNCL s'est contenté de préciser qu'il « apprécierait le résultat de l'action engagée, d'ici à la fin novembre ».

Mais d'ores et déjà, M 6 a protesté en invoquant une « divergence d'interprétation » sur les chiffres des œuvres de fiction française produites, entre elle et la CNCL. JEAN-FRANÇOIS LAGAN.

Journal matinal sur le 5. - La 5 va proposer à partir du 4 avril un journal permanent « tout en images », de 5 heures à 7 h 15 du matin. Il présentera les nouvelles de la veille, les dernières nouvelles de la nuit, les cours de la Bourse, l'horoscope, une revue de presse et la météo. Le 5 avril, le chef de propose aussi le journal de minuit : il durera cinq minutes.

## DIMANCHE FR3, 13 H 30 JACQUES CHIRAC REpond

Monsieur Jacques Chirac, premier ministre, sera l'invité du forum FR3-RMC le dimanche 27 mars à 13 h 30.

Il répondra aux questions de Gérard Saint-Paul, Richard Axt, Fernand Tavárez, Jean-Luc Gallini et Gérard Lamotte.

RMC FR3



JUSTICE

Le procès impossible de Christian David

Christian David semble avoir le don de créer les situations les plus caricaturales. Non seulement...

Le crime qu'on lui reproche n'est pas non plus très ordinaire. Dans la nuit du 2 février 1988...

Selon l'accusation, ce serait ce même Christian David qui aurait fui en Amérique du Sud pour commettre un sort qui semble disproportionné...

meissner Gilbert. Puis il était remis aux autorités américaines pour être condamné à vingt ans de prison pour trafic de drogues.

Un vieillard impotent

Lorsqu'il comparait pour la première fois devant la cour d'assises, le 25 janvier 1988, son image est une caricature.

L'incident provoque le renvoi du procès, et, mardi 22 mars, David est entré à nouveau dans le box des accusés avec le même aspect sénile.

et les plénipotes avant que le jury délibère.

Mais, dans la nuit de jeudi à vendredi, David s'est entaillé l'abdomen et l'avant-bras avec une lame de rasoir jetable, après avoir avalé une quantité importante de médicaments contre l'hypertension.

Christian David refuse-t-il d'être jugé ou a-t-il voulu récuser le président Maurice Colomb ?

Il faudra donc, si c'est possible, juger une troisième fois Christian David. Mais, à l'issue de ce second procès avorté, la sœur du commissaire Gilbert se déclarait étonnée par la cour d'assises et la justice.

MAURICE PEYROT.

SCIENCES

EDF programme l'arrêt de quatre centrales nucléaires

Le conseil d'administration d'EDF a décidé, vendredi 25 mars, la mise à l'arrêt définitif de quatre de ses centrales nucléaires.

Les raisons de cette décision sont, selon EDF, d'ordre économique, dans la mesure où « les coûts d'exploitation de ces centrales sont aujourd'hui plus élevés » que ceux des réacteurs nucléaires à eau sous pression ou des centrales thermiques classiques.

La Diédrine est un insecticide puissant de la famille des organochlorés qui a le double mérite d'être à bon marché et actif pendant un mois ou deux.

Après une interruption de treize ans L'Italie renoue avec l'espace

ROME de notre correspondant

Après treize années d'abstention, l'Italie a renoué, le vendredi 25 mars, avec l'activité spatiale.

C'est le onzième lancement effectué par des techniciens italiens. Le premier avait eu lieu en 1963.

L'effort spatial national italien a, jusqu'à présent, été tenu à bout de bras essentiellement par l'université La Sapienza de Rome.

L'Italie participe activement aux différents projets européens. Elle devrait être pour 25 % dans le projet de laboratoire Columbus, pour 12 % à 15 % dans la navette Hermes et pour 15 % dans la fusée Ariane 5.

nationales est dû, a expliqué le ministre de la recherche scientifique, M. Antonio Ruberti, au désir d'éviter que l'industrie de notre pays ne se trouve, vers l'an 2000, en position fortement subalterne par rapport à la France et à l'Allemagne fédérale.

J.-P. C.

En Colombie Le volcan Nevado del Ruiz se réveille

Les autorités colombiennes ont ordonné, le 25 mars, l'évacuation de quelque 50 000 personnes vivant dans un rayon de 10 kilomètres autour du volcan Nevado del Ruiz.

Depuis le 21 mars, le Nevado del Ruiz domine des signes évidents de réveil : le volcan gronde et émet d'épais nuages de cendres. Haut de 5 432 mètres, il est coiffé de neige et de glace.

L'affaire des fausses factures

L'ancien PDG de la Société lyonnaise de banque est inculpé

LYON de notre bureau régional

L'instruction judiciaire du dossier des fausses factures qui auraient partiellement servi à financer la campagne du Parti socialiste du Rhône, en 1986, vient d'être marquée par un fait nouveau.

A la cour d'assises spéciale des Pyrénées-Atlantiques

Réclusion criminelle à perpétuité pour deux membres du GAL

Jean-Philippe Labadie et Patrick de Carvalho ont été condamnés, vendredi 25 mars, par la cour d'assises spéciale des Pyrénées-Atlantiques, à la réclusion criminelle à perpétuité.

Les trois hommes, membres du Groupe armé de libération (GAL), comparaissent pour deux attentats commis contre des réfugiés espagnols en mars et en juin 1984 à Biarritz (deux morts, un blessé grave, plusieurs blessés légers).

Le procès de Metz a été relaxé, mercredi 23 mars, deux médecins qui, en première instance, avaient été condamnés à des peines d'amende de 5 000 et 8 000 francs pour homicide involontaire à la suite du décès d'un jeune homme.

RECTIFICATIF. - Une erreur dans l'article intitulé « Des propositions pour contrôler les forces de l'ordre » (Le Monde du 26 mars) a fait dire à la représentation du SNAPC l'inverse de ce qu'elle avait déclaré au cours du débat dont nous avons rendu compte.

ne de banque (SLB) et directeur général de la banque Eurofin, qui fut PDG de la SLB de 1982 à 1987, a, en effet, été inculpé, jeudi 24 mars en fin d'après-midi, d'abus de biens sociaux par M. Jacques Hamy, doyen des juges d'instruction de Lyon, chargé du dossier (Le Monde des 10, 11 et 12 décembre 1987).

La Société lyonnaise de banque figure parmi les huit entreprises qui, fin 1985 début 1986, avaient acquis à un publicitaire lyonnais des factures - pour un montant global d'environ 1 million de francs - ne correspondant pas à des prestations réelles et destinées, en fait, à financer une partie de la campagne d'affichage de la fédération du Rhône du Parti socialiste pour les élections législatives.

La découverte fortuite de ces « vraies fausses factures » dans le cours de l'enquête judiciaire menée par le SRPJ de Lyon sur l'affaire Radio-Nostalgie avait entraîné l'inculpation d'une dizaine de personnes parmi lesquelles M. Yvon Deschamps, premier secrétaire de la fédération du Rhône du PS, et plusieurs chefs d'entreprise.

Un cadre dirigeant de la SLB, M. Jean-Michel Paret - qui figurait

en position non éligible sur la liste de Raymond Barre aux élections régionales de 1986, - avait ainsi été inculpé d'abus de biens sociaux et de « faux en écriture de commerce ». Coprésident M. M. Carrère au M. Henri Moulard, cinquante ans, alors administrateur de la SLB - dont il assure aujourd'hui la présidence, - n'avait été entendu par le magistrat instructeur.

M. Carrère contribua à donner à la Société lyonnaise de banque - filiale de la Compagnie financière CFC - l'image de dynamisme et d'ouverture dont elle jouit sur la place de Lyon ; son inculpation pourrait préjudicier à d'autres.

ROBERT BELLERET.

[Fondée en 1865 la Société lyonnaise de banque a été nationalisée en 1982. Banque de dépôt, elle développe surtout ses activités dans le sud-est de la France (vingt-six succursales) mais elle exerce une influence marquée à la Bourse de Lyon, et non négligeable sur les marchés internationaux des capitaux. En 1987, la Société lyonnaise de banque a réalisé un résultat net consolidé de 121 millions de francs en légère diminution par rapport à 1986.

Les principaux actionnaires de la banque présidée par M. Henri Moulard sont le CIC et l'Etat.]

Après la mort d'un blessé à Metz

Condamnés en première instance deux médecins sont relaxés en appel

METZ de notre correspondant

Le procès de Metz a été relaxé, mercredi 23 mars, deux médecins qui, en première instance, avaient été condamnés à des peines d'amende de 5 000 et 8 000 francs pour homicide involontaire à la suite du décès d'un jeune homme.

Le 8 janvier 1983 un cubiste, Xavier Beckmann, est blessé d'un coup de couteau. Rentré chez lui vers 23 heures, il doit alors être conduit à l'hôpital de Bon-Secours de Metz, où un interne, le docteur Chaufer, constate une plaie dans la région lombosacrée et la fait suturer par une infiltration. Le lendemain, l'état de santé du patient rentré chez lui s'aggrave. Ramené à l'hôpital par sa famille, il est examiné par un chirurgien, le docteur Giorgi, qui diagnostique une perforation au gros intestin et procède à une suture. Le 12 janvier, Xavier Beckmann meurt d'une infection septicémique.

L'auteur du coup de couteau, Joseph Leija, a été condamné, en

octobre 1985, à trois ans de prison par la cour d'assises de la Moselle pour coup et blessures mortels. Les deux médecins inculpés d'homicide involontaire ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Metz à des amendes (5 000 francs pour l'interne, 8 000 francs pour le chirurgien), les juges retenant au vu des rapports de deux collègues d'experts qu'il y avait fautes professionnelles : l'interne n'ayant pas effectué une exploration plus approfondie de la blessure alors que le chirurgien aurait dû effectuer une résection du colon avec une large drainage sous couvert d'une antibiothérapie massive.

La cour d'appel de Metz a apprécié différemment la responsabilité médicale. En prononçant la relaxe des deux médecins, elle a estimé « qu'il n'y a pas de relations de causalité certaine et directe entre ces fautes et le décès de Xavier Beckmann, les experts n'ayant retenu qu'une perte de chance dont l'importance n'est pas précisée ».

JEAN-LOUIS THIS.

Champ libre pour les criquets

(Suite de la première page.)

Mais son développement actuel est dû à deux facteurs humains : d'une part, la multiplication des zones de guerre, donc interdites à tout traitement, qui sont autant de plates formes-relais pour la pullulation et la propagation du fléau ; d'autre part, l'interdiction récente de l'usage de la Diédrine.

La Diédrine est un insecticide puissant de la famille des organochlorés qui a le double mérite d'être à bon marché et actif pendant un mois ou deux. Elle tue tous les insectes des zones traitées et donc accule à la famine les insectivores (dont les oiseaux). Mais il faut savoir l'employer.

Elle est à proscrire absolument pour sa toxicité chez les mammifères.

Aide danoise au Maghreb

COPENHAGUE de notre correspondante

Les usines danoises de Cheminova ont commandé, il y a quelques jours, à expédier d'urgence, par différentes voies, 800 tonnes de malathion, insecticide particulièrement efficace, destiné à la destruction des nuées de criquets qui ravagent actuellement le continent africain.

C. O.

RELIGIONS

Une nouvelle basilique de cinq mille places à Lourdes. - Une nouvelle église (Saint-Bernadette) à Lourdes inaugurée vendredi 25 mars, à Lourdes, d'une capacité de 5 000 places, correspondant à la taille actuelle des pèlerinages.

SPORTS

TENNIS : le Tournoi de Key-Biscayne Les prodiges inutiles de Noah

Le Suédois Mats Wilander devait rencontrer dimanche 27 mars l'Américain Jimmy Connors, en finale du tournoi Lipton à Key-Biscayne, en Floride. Wilander a battu vendredi le Français Yannick Noah (6-4, 6-4, 6-3), alors que Connors a triomphé du Tchèque Milanec Mecir, tenant du titre (6-3, 3-6, 7-5, 6-3).

KEY-BISCAYNE correspondance

Vendredi sur le central de Key-Biscayne, par une soirée douce et sans vent, dix mille spectateurs ont assisté à la plus grande séance publique de « stretching » sur un court de tennis.

Il faisait, par moments, des merveilles, Noah. Les coups désespérés sont parfois les plus beaux. Mais, cette fois-ci, pour celui qui est devenu le « french showman », il n'y avait rien de graut dans le spectacle. Noah était tout simplement contraint à faire des prodiges pour rester en contact avec le meilleur joueur au monde actuellement. Le Français faisait le spectacle

comme un acrobate au ventre creux sur le trottoir. Pour l'aumône. Pour survivre.

« Il me semblait que je pouvais placer ma première volée où je voulais. Mats était fatalement là. Il fallait que je « force », que je joue les lignes. C'est ainsi que j'ai fait des erreurs. C'est sûr que j'ai mal servi, mais je n'avais jamais un point facile ; jamais un jeu de repos. J'ai travaillé dur tout le temps. »

Une évidence. Wilander était net, rapide, inventif et sans faille. Service solide et relance dans les pieds. Quelques retours gagnants, surtout en revers glissé avec une désois facilité le long de la ligne. Une vitesse de geste et une justesse dans le coup d'œil au filet dignes des plus grands attaquants. Un lob assasin, parabolé doucement meurtrière qui, dès le cinquième jeu, a fait mouche trois fois, comme pour atteindre d'entrée le Français dans son orgueil athlétique.

Encore plus impressionnant sans doute, le déplacement de Wilander, léger comme un fantôme, et son extraordinaire contrôle de raquette en course qui lui permettait d'effectuer calmement le coup gagnant. Jimmy Connors, l'adversaire de Wilander en finale, ne sera pas, lui, de première fraîcheur dimanche. Il a subi dix défaites successives en finale depuis trois ans et demi et quatre défaites contre Wilander, qui n'a jamais battu.

MARC BALLADE.



هنا من الامم

# Culture

## CINÉMA

«Le Festin de Babette», de Gabriel Axel

### L'innocence des humbles | Un entretien avec le réalisateur : la rigueur de Dreyer

Un film beau, simple, pur, où passent l'amour des êtres, l'innocence des humbles, le mystère de la création artistique, où souffle le vent de l'esprit.

Le Festin de Babette est parfaitement fidèle à la nouvelle de Karen Blixen relevant de cette inspiration presque magique à laquelle Orson Welles, il y a vingt ans, avait déjà puisé son *Histoire immortelle* (1). En 1871, dans un petit port perdu de la côte du Jutland, Babette Hersant, qui a dû s'exiler après l'écrasement de la Commune de Paris, est arrivée avec une lettre de recommandation pour les deux filles - mères - d'un pasteur, dont elles perpétuent la mémoire. Filippa et Martine, habituées à faire la charité, à pratiquer, dans une petite communauté, l'enseignement luthérien, ont gardé Babette comme servante. Quatorze ans plus tard, ayant gagné une somme importante à la loterie, la servante va préparer un « dîner français » pour la célébration du centenaire du pasteur. Elle révèle, ainsi, sa personnalité secrète.



Stéphane Audran

La mise en scène de Gabriel Axel, sa mise en images où le noir, le blanc, toutes les nuances du gris disent, au fil des saisons, les couleurs du temps, de la religion, épousent les cheminement narratifs de Karen Blixen. Ici le temps est très important. Sans les renoncements de leur jeunesse, Filippa et Martine n'auraient jamais rencontré Babette. A travers les années, à travers l'espace, la servante fait le lien entre les petits événements représentés, à des périodes diverses, et leur signification profonde le soir du dîner. Artiste en son genre, cuisinière géniale, elle a attendu l'heure fixée quelque part pour le don qui réchauffe les cœurs, rend à tous la

joie et la sérénité, tout en la ramenant, elle, à sa vraie nature. Stéphane Audran est magnifique parce que, dans ce film vibrant d'émotions, de sensations, de sentiments, elle incarne la vie humaine de Babette et son aspect symbolique d'un autre monde. On réunit, dans un même éloge, les excellents acteurs suédois et danois et le chanteur d'opéra Jean-Philippe Lafont dans un rôle qui lui va comme un gant.

JACQUES SIGLIER.

(1) Les deux textes sont réunis avec trois autres dans le recueil *Le Dîner de Babette* (à l'origine *Anecdotes du dîner*) réédité en 1986 aux éditions Gallimard.

Né au Danemark, Gabriel Axel a fait ses études en France, a été comédien à Paris, de 1945 à 1950, et reçut l'enseignement de Louis Jouvet. Ensuite, à Copenhague, il a mis en scène au théâtre de nombreuses œuvres françaises (Molière, Giraudoux, Marivaux, etc.). Il a travaillé pour la télévision danoise, il a réalisé dix-huit films dans son pays. De 1977 à 1986, il a tourné cinq films et une série pour TF 1. Et, pourtant, il semble qu'on vienne de le découvrir.

« C'est curieux, dit Gabriel Axel, mais personne n'a fait le rapprochement avec l'Axel de la télévision française. Le Festin de Babette n'est pas le premier de mes films qui ait été présenté au Festival de Cannes dans une section parallèle. Au cours des années 60, on avait pu en voir à la Quinzaine des réalisateurs. Mais, l'an dernier, à « Un certain regard », l'accueil fait au Festin de Babette a été exceptionnel, et, depuis, le film est passé dans d'autres festivals à Londres, à New York, à Toronto, à Rimini, à

Rouen. Aux Etats-Unis, il est nommé pour l'Oscar de meilleur étranger. Même si je n'ai cessé de travailler mon style cinématographique, de perfectionner mes recherches sur la couleur, j'ai de quoi être étonné ».

D'autant que Gabriel Axel a réfléchi à l'adaptation de la nouvelle de Karen Blixen pendant quatorze ans. Le projet n'était jamais accepté par les conseillers - deux renouvelés tous les deux ans - qui accordent les subventions de l'Institut du cinéma danois :

« Non cinématographique, me disait-on. Finalement, en 1986, un des deux conseillers a été convaincu de l'intérêt du projet. La subvention couvre 80 % du budget et, en coproduction avec la France, j'ai obtenu l'avance sur recettes. J'ai réussi à tourner comme je voulais : en faisant apparaître tous les aspects de cette histoire dont on me disait qu'elle était trop mince pour un long métrage. J'ai refusé de com-

mencer le film par des scènes de la Commune où l'on aurait vu Babette sur les barricades. »

Onze semaines de tournage. Les extérieurs sur la côte est du Jutland, avec le village construit tout exprès, les intérieurs en studio à Copenhague. Gabriel Axel pensait à Stéphane Audran depuis la performance de celle-ci dans le rôle de la mère de *Violette Nozière*, réalisé par Chabrol. L'actrice s'est tout de suite intégrée à une « famille » de comédiens qui comprend Lisbeth Movin, Brigitte Federspiel, Bendt Rothe, Preben Lerdorff Rye, d'autres encore, qui jouèrent dans *Dies irae, Ordet* et *Gertrud*, de Dreyer.

« On ne sait pas ce qui peut vous influencer. Chez Dreyer, sûrement le sens de la rigueur. Mais je suis resté fidèle à la façon de Jouvet, qui disait : « Mon petit père, raconte l'histoire qui est dans la pièce. »

I.S.

## MODE

D'une collection l'autre

### Chassez le naturel...

Saint Laurent a mis un point d'orgue aux collections automne-hiver (le Monde du 25 mars). A revenir sur l'ensemble des défilés, une conclusion s'impose : l'hiver sera doux, et long.

C'est long, c'est long L. La tendance de l'hiver 88-89 s'est répandue comme une ruine. Il aura suffi de quelques jupes tombant au ras de la cheville pour que les acheteurs s'empressent de transformer ce petit événement en révolution. La vérité, c'est que l'hiver prochain tout déglacé. Dès janvier, le *Women's Wear Daily*, la Bible de la mode aux Etats-Unis, remplace les pous dans le rubric « out ». Entre le 15 et le 24 mars, l'abat-jour s'est fondu en réverbère, le veste est devenue jaquette de dandy ou petit spencer. On a sacrifié les volumes, les paniers dix-huitième, les dernières basques, les bouillonnements du jupon, pour la fluidité du corps, de la mousseline, du jersey mou, des cachemires. L'hiver verra des vêtements qu'on enfle très vite et qui se placent d'eux-mêmes, sans histoire.

Voici revenu le temps des capes enveloppantes (Saint Laurent, Lagerfeld, Chloé), des robes-uniques (Gaultier, Miyake), des cache-cœur douillets (Angelo Tiarazzi, Chantal Thomas, Barbara Bui), des polichelles, des pantalons d'homme très amples (tout le monde). La mode se prête davantage aux métamorphoses (trois robes en une chez Catherine Sénard), aux jeux de transparence qu'à la mise en scène trop apparente.

Fatigue des effets « de créateurs », de l'esthétisme baroque. Le gag s'affine en trompe-l'œil (jupe à col tailleur, sac à manche de parapluie, mariage penché ou mannequin à fausses poches chez Jean-Rémy Dumas), l'élégance redevient naturelle. Sur le podium, les filles ont les cheveux longs, libres ou attachés en chignon, la poitrine souvent généreuse, le teint poudré léger. Le jour, l'accessoire se simplifie : c'est un foulard, un béret, une paire de collants de couleur, mais opaques et tactés.

La frontière entre les nouveaux talents et les créateurs dits confirmés s'efface. D'un défilé l'autre, le propos reste sensiblement le même : rendre le joli pratique et le fonctionnel harmonieux. En un mot : inventer un sportswear un peu chic et un soir moins déguisé. « J'utilise le lycra pour donner un côté crispé, sac au tissu », dit Corinne Cobson. Il sert de faire-valoir. J'aime l'associer à des matières nobles comme la laine, la soie, le coton. Elle agrafe un soutien-gorge d'hiver dit « Paris-sur-Mer » sur un pull chaussette...

BERNADETTE BOST.

\* Jusqu'au 18 avril dans la petite salle de l'Athénée.



Dorothée Bui

Les superpositions coulantes remplacent les effets de relief : Christian Lacroix note un tablier d'organza brodé sur un fourreau de velours noir, Claude Montana renonce à ses encolures-sculptures en entonnoir (redoutables pour celle qui perdait une cachemire dans un cocktail), abandonne ses tailles corsetées s'ouvrant en coque, pour des vestes-enveloppes, des pantalons souples. Là, des peletons mouvants en vison violet, des chemises d'organza à parements de vison boutonnées sur des cols de cachemire rubis... Ailleurs, la douceur devient un style. Il y a désormais un nuancier Gaultier, une palette de couleurs faites pour être portées et supportées l'hiver comme l'été, le jour comme le soir : fauves, profondes, rassurantes. Des prune, des verts, des chocolats, des mordorés.

Tout pour le mouvement. Il justifie à lui seul toutes les interprétations, toutes les adaptations. On récupère les thèmes déjà volés au sport par la rue : Jacqueline Jacobson (Dorothée Bui) enfle une charnière baby doll en tulle stretch sur un coléoptère de cycliste en stretch ; chez Chantal Thomas, la dougline de skieur s'épanouit en manteau trapèze de satin réversible : « Il pèse 500 grammes. On le monte dans l'avion, on le plie, il reste impeccable. Il y a un côté fonctionnel que je ne peux pas éviter. » Sa nouvelle besace est un sac à dos en forme de mini-bourse de golfier.

Le Perfecto, ce blazer des années 90, tout le monde se met à le retravailler. Jean-Paul Gaultier, le premier à l'avoir détourné, l'a en cape. Corinne Cobson le channelise avec un tweed mousseline rose et bleu pâle, Angelo Tiarazzi l'allonge en manteau, l'enrichit de manches d'astrakhan. Stephan Plassier l'allège dans un tissu

« cristal ». Jean-Charles de Castelbajac le met en boule : c'est un nouveau K-Way.

Ainsi, on ne joue plus avec le passé, on descend dans la rue résolument. Les citations se raréfient, les tenues-événements aussi, et les bases de mode qui n'ont plus d'os à ronger disent : « Tout cela devient commercial... »

Alors, quand passe une curiosité, on applaudit à tout rompre : Martine Sitbon, habilleuse pin-up emprunteuse d'une veste à double fonte et d'un pantalon moulant à petites trompettes ; on croit revoir une photo de David Bailey.

Christian Lacroix, lui, butine parfois du côté de Kiraz, nous fait revoir Katmandou, avec des robes-bousses en maille patchwork, des jupes à franges. Il y a ceux pour qui la mode est encore une fête, une façon de faire partager sa joie de vivre. Et il y a les autres : ceux dont la perfection peut se passer d'honneur et d'effets.

La « récré », ce fut aussi le défilé du cours Bercy, son finale avec une mariée en noir sur laquelle était accroché une couronne : « Adieu, mon biquet. »

LAURENCE BENAIM.

### La ruée vers l'Ouest

Les Etats-Unis couvrent une vaste partie du monde désiré en largeur. Il n'y a plus de saisons. Entendez que la mode n'en connaît plus, bien que demeurent les appellations des semaines du prêt-à-porter : automne-hiver en mars, printemps-été en octobre. Et s'il en est ainsi c'est que la vente client, celle qui achète et paie, est américaine. Elle passe Noël dans l'éternel été de la Floride ou dans les saisons inversées des Amériques du Sud où, en plus, la monnaie est basse.

Alors, Christian Lacroix lui propose des robes-manteaux boutonnées haut (c'est l'hiver) mais dans des soies merveilleuses qui portent le printemps (il fait soleil). L'Amérique sera le salut - peut-être - pour Marc Audibert, qui a dû renoncer à faire défilé une collection. Cet inventeur de matières - le premier à s'en servir pour utiliser le stretch - et à partir des matières, le poète des formes, a déposé son bien. Son talent, pourtant, a été largement reconnu, mais la fabrication n'a pas suivi. A quoi bon présenter des modèles qui seront achetés mais ne pourront pas être vendus, car ils demeureront uniques ? Marc Audibert, qui

s'autofinancé, a eu deux points de vente en France. Aux Etats-Unis, il en a vingt-cinq, plus l'espoir de se faire entendre.

Aller vers l'Ouest devient indispensable. Les Italiens surmènent renâclent devant les richesses de la recherche. Le soud de la vente, c'est-à-dire des variations sur le produit connu et déjà apprécié, prime.

Il y a eu des épaules offertes en bronze, de longues jambes prises dans des collants drôles. Mais, en majorité, on a vu du sérieux, y compris chez les nouvelles venues, à la cour Carré du Louvre. Chez Loftis Lempeck qui se cramponne aux tailleurs à la ligne pinogamba, ou chez Martine Sibon qui hâte entre les redingotes de cocher façon Yoji Yamamoto et le hippy fleurie... Quelquefois il y a eu du vrai chic, chez Hanae Mori par exemple, qui en prêt-à-porter maintient l'élégance de sa haute couture. Elle en élimine les audaces trop coûteuses à reproduire, fait défilé les fines alibousses, gracieuses, strictes. Une certaine idée de la femme.

COLETTE GODARD.

## Festival d'Avignon

Dans le Monde du 10 mars, à propos du programme du quarante-deuxième Festival d'Avignon, nous avons indiqué deux numéros de téléphone erronés que nous avons rectifiés le lendemain.

Nous rappelons que pour obtenir des renseignements complémentaires sur le programme du Festival, il faut composer le (16) 90-82-67-09 pour Avignon et le (1) 48-74-89-88 pour Paris.

Les représentations des 25 et 26 mars du «MARTYRE DE SAINT SEBASTIEN» sont

REPORTÉES

Renseignements: 48311145

## Mort du danseur et chorégraphe américain Robert Joffrey

Le danseur et chorégraphe américain Robert Joffrey est mort le 25 mars à New-York. Il était âgé de cinquante-sept ans. De son vrai nom Abdullah Joffe Arver Bay Khan (son père était afghan), il avait fondé dans les années 50 le Robert Joffrey Concert, devenu par la suite le Robert Joffrey Ballet. Cette compagnie devait accéder à une notoriété comparable à celles des grandes troupes américaines comme le New York City Ballet. Joffrey avait dansé en 1949 chez Roland Petit.

## Le Centre culturel yougoslave

avec le concours de l'Association française d'action artistique présente

### LES PATRIOTES

Événement en cinq actes de Josip Stjepan Popovic. La meilleure pièce de théâtre Yougoslave de l'année 1988

Lundi 28 mars à 20 heures - v.o. traduction simultanée

Théâtre Marigny, cour Marigny, 75008 Paris

Location : Centre culturel Yougoslave, t.l. : 42-72-60-80

Théâtre Marigny, uniquement lundi : 42-68-04-41



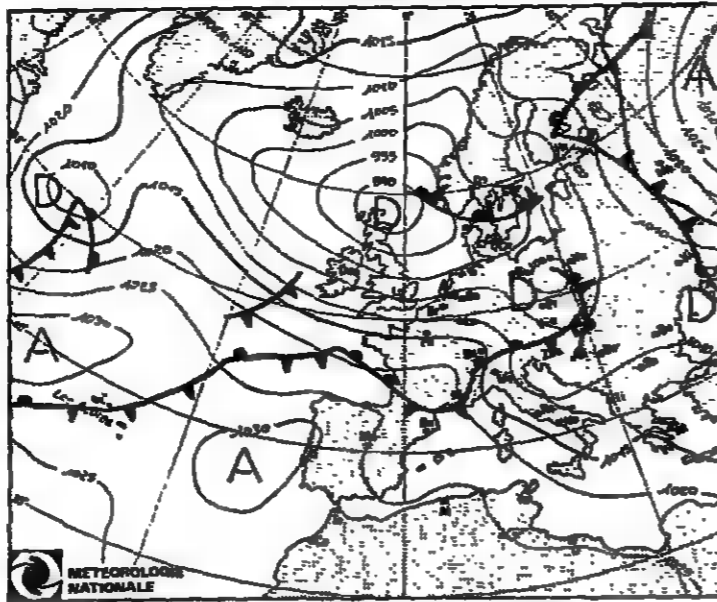
# Informations « services »

سنة ١٤٠٩

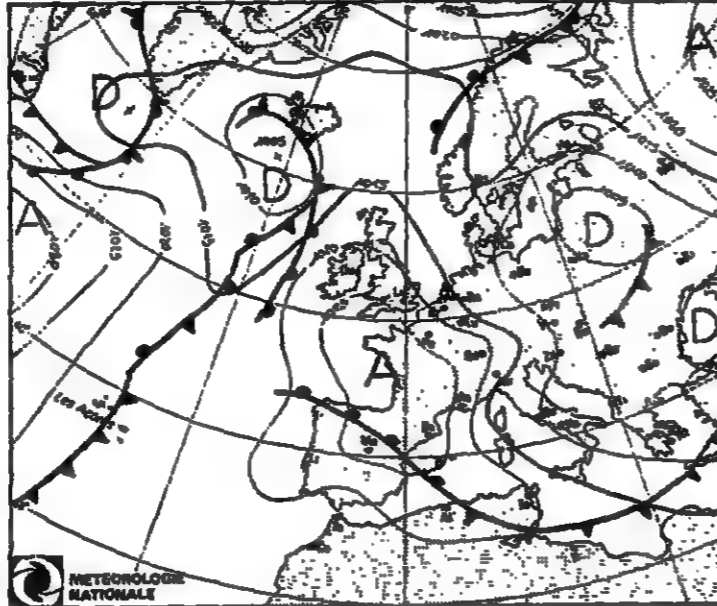
# Le Carnet du Monde

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 MARS 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 28 MARS A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 26 mars à 0 h TU et le lundi 28 mars à 24 h TU.

Il faut attendre mardi pour voir arriver la perturbation atlantique. Au fil du week-end, les hautes pressions vont s'installer par l'ouest et le régime d'avarses va faire place au soleil.

Dimanche pour la majeure partie de la Haute-Normandie et du Nord à l'Île-de-France, il Centre, l'Auvergne, le Lyonnais, les deux Savoies et tout le Nord-Est, le ciel sera encore capricieux, avec nuages, éclaircies et averses. Il fera frais, avec un vent de nord-ouest modéré.

Le thermomètre oscille entre 2 et 5 degrés un petit jour.

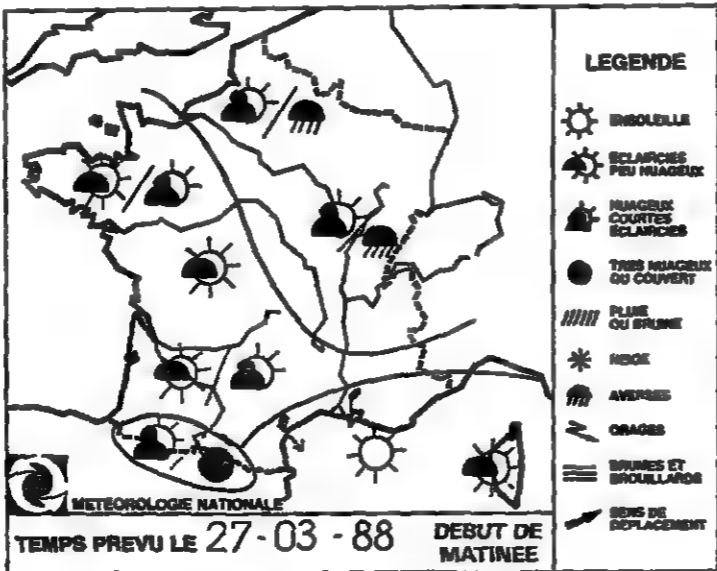
Au fil de la journée, le risque de gibouilles disparaît au nord de la Seine, en région parisienne et sur le Centre, tandis que ça restera instable plus à l'est.

Les températures seront un peu fraîches pour une fin mars, 8 à 11 degrés au maximum.

Sur tout l'ouest du pays, ainsi que sur les régions méditerranéennes, le temps sera bien ensoleillé pour la journée. Une petite restriction seulement pour les Pyrénées, où la matinée sera assez nuageuse.

Attention tout de même, du Languedoc au Var, la tramontane et le mistral souffleront fort, jusqu'à 80 kilomètres-heure. Ils ne faibliront sensiblement que dans l'après-midi.

Au lever du jour, il fera 5 à 9 degrés en moyenne et les maxima s'échelonnent entre 11 et 13 degrés dans le nord-ouest du pays, 13 à 15 degrés dans le Sud-Ouest et 14 à 17 degrés en Méditerranée.



TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observés le 26-3-1988 à 6 heures TU et le 28-3-1988 à 6 heures TU

FRANCE		TOURS		LOUVECIEN		MONTPELLIER	
AMBOISE	15 10	14 6	14 6	14 6	14 6	14 6	14 6
BARCELONNE	16 12	16 11	16 11	16 11	16 11	16 11	16 11
BORDEAUX	14 11	14 11	14 11	14 11	14 11	14 11	14 11
BOURGEOIS	14 5	14 5	14 5	14 5	14 5	14 5	14 5
BREST	12 7	12 7	12 7	12 7	12 7	12 7	12 7
CAEN	12 6	12 6	12 6	12 6	12 6	12 6	12 6
CHERBOURG	12 6	12 6	12 6	12 6	12 6	12 6	12 6
CLERMONT-FERRAND	15 6	15 6	15 6	15 6	15 6	15 6	15 6
DIJON	15 6	15 6	15 6	15 6	15 6	15 6	15 6
GRENOBLE 3-34	15 6	15 6	15 6	15 6	15 6	15 6	15 6
LEZ	12 5	12 5	12 5	12 5	12 5	12 5	12 5
LYON	17 7	17 7	17 7	17 7	17 7	17 7	17 7
MAIRIE-MAIL	19 9	19 9	19 9	19 9	19 9	19 9	19 9
NANCY	12 5	12 5	12 5	12 5	12 5	12 5	12 5
NANTES	14 8	14 8	14 8	14 8	14 8	14 8	14 8
NICE	24 11	24 11	24 11	24 11	24 11	24 11	24 11
PARIS-MONTY	13 7	13 7	13 7	13 7	13 7	13 7	13 7
PAU	16 11	16 11	16 11	16 11	16 11	16 11	16 11
PERPIGNAN	22 9	22 9	22 9	22 9	22 9	22 9	22 9
RENNES	15 7	15 7	15 7	15 7	15 7	15 7	15 7
STRASBOURG	15 6	15 6	15 6	15 6	15 6	15 6	15 6
STRASBOURG	13 5	13 5	13 5	13 5	13 5	13 5	13 5

\* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4708  
HORIZONTALLEMENT

I. Composante d'un traitement susceptible d'aggraver le mal. Élément de certains massifs. - II. Il descendit bien plus vite qu'il n'était monté. Est habitué aux changements de direction. - III. Un qui est appelé à prendre des bûches. Est de faible constitution. - IV. De nombreux fauves se sont attaqués à lui. Sur une rivière. Yroave à manger dans l'eau. - V. Appelle une réponse. Est exposé aux coups. Il n'est pas rare qu'on le fasse entrer dans le décor. - VI. Ce qu'ils dégagent peut faire dégager. Il faut un certain souffle pour la réussir au mieux. Ne se passe pas sans que l'on aille dans toutes les directions. - VII. Se faire remarquer. Possédé par celle qui fume comme une locomotive. Possessif. - VIII. N'aide certes pas à faire bonne figure. Mét beaucoup de choses en l'air. - IX. Jalouement les étapes de notre vie. Près d'un futur site olympique. Imposé le respect. - X. Aménagé à ne plus se montrer avec. Tel qu'on ne risque plus d'avoir des vues sur lui. - XI. Qui, une fois placée, est souvent déplacée. Forme certaines colonnes. N'est donc pas sans réaction. - XII. Il leur est difficile de passer inaperçus. Petit malin. Apporter du nouveau. - XIII. On y met la main à la pâte. A un gros ventre. - XIV. Utile pour celui qui est vraiment décidé à aller de l'avant. Engagé de poursuites. Machin qui peut être une machine. - XV. Crée des liens et forme des nœuds. Fut heureux comme un roi.

ne pas couler. - 8. Dure à avaler pour celui qui aime avaler. Terrain d'action pour le héros d'un écrivain anglais du dix-huitième siècle. Font les grandes rivières. - 9. Ne va pas droit au but. Tel qu'il veut mieux ne pas trop se répéter. Fait monter le ton. - 10. Collectifs pour des républicains. Un qui peut avoir la tête près du bonnet. Démontre. - 11. Fait partie du charme. Rendre facile un possible engagement. Cours du Midi. - 12. On quelque un de très fort finit par arracher la victoire. Susceptible d'être obligé de se montrer désobligeant. De quoi mettre fin à certains vols. - 13. Voies d'eau. Ses descendants commentent bien des malheurs. Se voyait de très loin. - 14. Avec elles, il est impossible de passer du rêve à la réalité. Prend racine ou bien rentre dans sa coquille. - 15. Note. A l'habitude de repousser ou bien risque fort de l'être. Pas autre chose.

VERTICALEMENT

1. Se charge de mettre dans le buffet ce qu'il y a sur la table. Tombe dans l'oubli. - 2. Des hommes qui cherchent à se faire remarquer. Qui prouve donc que l'on n'est pas resté sans voix. - 3. Avec elle, il est facile de faire les quatre cents coups. Glorifiait les faits d'armes. - 4. Partie d'une nation. Coup de chien. Mot de fin qui n'est pas pour nous. - 5. Fut capitale. On ne souhaite évidemment pas les voir s'occuper de nos affaires. - 6. Sujets ne connaissant pas le sujet. Porte des couleurs totalement opposées. Pronom. - 7. Capable de faire le mur. Provenant qu'on a bien mené sa barque afin de

Solution du problème n° 4707

Horizontalement  
I. Malappris. - II. Obéré. Anc. - III. Lettre. FI. - IV. Arc. Océan. - V. Lino. Me. - VI. Rillette. - VII. Epl. As. - VIII. Speaker. - IX. Orgelets. - X. In. Aparés. - XI. Ouirz. Té.

Verticalement  
1. Molaires. lo. - 2. Aber. Ippons. - 3. Le Tellier. - 4. Art. Il. Agar. - 5. Péroné. Képi. - 6. Ecot. Eus. - 7. Râ. Taver. - 8. Infâmes. Têt. - 9. Seine. Esac.

GUY BROUTY.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du vendredi 25 mars 1988 :

**DES ARRÊTÉS**

- Du 4 mars 1988 portant approbation de la convention nationale des infirmiers.
- Du 15 mars 1988 relatifs à l'autorisation de rejets d'effluents radioactifs gazeux et liquides par l'extension du laboratoire de haute activité du Centre d'études nucléaires de Saclay (atelier d'extraction de molybdène 99).
- Du 7 mars 1988 portant nomination d'élèves ingénieurs de deuxième année à l'Ecole nationale des ponts et chaussées et portant attribution du diplôme d'ingénieur de cette école aux élèves sortis en 1986.

**UNE CIRCULAIRE**

- Du 1<sup>er</sup> février 1988 relative à la mise en œuvre du « bouclage » des

aides au logement, à la conclusion des accords-cadres et au nouveau régime du conventionnement après travaux.

● **PEINTURE :** Le Salon de Barbizon. - Le Salon municipal de peinture de Barbizon se tiendra cette année du 7 au 23 mai. Ceux qui désirent y participer sont invités à prendre contact avec la mairie de Barbizon, soit par courrier (77630), soit par téléphone (60-66-41-92, demander Annie), afin de recevoir le règlement et le bulletin d'adhésion nécessaire à leur inscription.

**OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?**

Téléphones d'abord au service à la LIBRAIRIE

**LE TOUR DU MONDE**

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS  
45-20-87-12

- Si le titre que vous cherchez figure dans notre stock (100 000 livres dans tous les domaines) : vous l'aurez en 24 heures.

- Si il n'y figure pas : nos diffuseurs gratuitement vous demandent après d'un résumé de correspondants ; vous recevoir une proposition écrite et chiffrée dès que nous trouvons un livre.

AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT

**Le Monde** SOMMAIRE D'AVRIL

**PHILATELISTES**

l'official de la philatélie

NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS

- Les présidents de la République.
- Le bicentenaire de la Révolution française.
- La première émission de France.
- Rencontre avec Jean Delpech.

**LE MONDE DES PHILATELISTES**

POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES

En vente chez votre marchand de journaux

**Le Monde** sur minitel

**ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS**

au Monde et à ses publications

36.15 TAPEZ **LEMONDE** puis **ABO**

## Décès

Toulon. Montréal. Toronto.

M<sup>me</sup> veuve Jacob Amselem, M. Armand Amselem et famille, M. Raphaël Amselem et famille. Les familles Malka, Mamann, Samuels, Dentziger, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jacob AMSELLEM,**

survécu dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 24 mars 1988, à Montréal.

2615 Kent Avenue, appartement 206, Montréal H3S 1M8.

— Lorenzo Argenti, M<sup>me</sup> Fanny Furutze, M<sup>me</sup> Georgina Bruno, ses enfants, Fédérico Bruno-Argenti, son petit-fils, ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Alexandra HÉBERT ARGENTI,** née Schilke,

survécue à Londres, le 23 mars 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 28 mars en la cathédrale grecque orthodoxe Sainte-Sophie, à Londres, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3 West Halkin Street, London SW 1.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Raoul BORRA,** croix de guerre 1914-1918, médaillé militaire, chevalier de l'Ordre national du Mérite, ancien maire de Bône, ancien député de Constantine, survécue dans sa quatre-vingt-douzième année.

4, avenue Clémenceau, 06200 Nice.

— Ses collègues ont la douleur de faire part du décès, après une longue maladie, à l'âge de cinquante-huit ans, de

**M. Jean DESCRAINS,** officier des Palmes académiques, professeur de littérature française à l'université de Rennes, directeur de l'Institut des fonds anciens des bibliothèques de Champagne-Ardenne.

La levée du corps se fera le mardi 29 mars 1988, au cimetière de l'Église de la Pléiade, 22, rue Bruant, et l'inhumation, le même jour, vers 10 h 30, au cimetière de la Pêrre-Lachaise.

— M<sup>me</sup> Albert Jedwab, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Gérard Tatin, Jocelyne Jedwab et Alexandre Depoey, ses enfants, Julia et Alexandre Tatin, ses petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Victor Lessor et leurs enfants, en souvenir de son beau-frère, M. et M<sup>me</sup> Maurice Jedwab, son frère et sa belle-sœur, Stéphane et Karine Jedwab, son neveu et sa nièce, M<sup>me</sup> Marie Chapiro, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

**M. ALBERT JEDWAB,**

survécue le 23 mars 1988, dans sa soixante et troisième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 28 mars.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 15 h 30 précises.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M<sup>me</sup> Jacques Jesberger, M<sup>me</sup> Jeanne Roddey, Le général et M<sup>me</sup> Robert Vidal, M. et M<sup>me</sup> Gilles Jesberger et leur fille, M. et M<sup>me</sup> Denis Jesberger et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Michel-Edmond Leclerc et leur fille, Le docteur et M<sup>me</sup> Claude Vidal et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Pierre Favard et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Bernard Lormier et leurs enfants, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel de

**M. Jacques JESBERGER,** capitaine de vaisseau, croix de guerre avec palmes, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé de la Résistance, pilote d'école de la Société des avions Miroval-Dessault-Breguet-Aviation, survécue le jeudi 24 mars 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 28 mars 1988, à 10 heures, en la cathédrale Saint-Sébastien à Toulouse.

Une bénédiction aura lieu en l'église de Bessières (Dordogne), ce même lundi 28 mars 1988, à 16 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La famille et les proches de

**docteur Jacques LYVONNET,**

ont la douleur de faire part de son décès survenu le 18 mars 1988, à Belle-Ile-Mer.

Les obsèques ont eu lieu dans la chapelle de la paroisse de Belle-Ile-Mer.

1, avenue Eugène-Thomson, 94270 La Kremlin-Bicêtre.

— Antoinette Albert Mouchet, André et Brigitte Mouchet, Jacqueline et Jean-Charles Blanc, Klara et Sophie Mouchet, Isabelle Mouchet, Catherine et Raymond Bunge, ont la douleur de faire part du décès de

**Albert MOUCHET,**

à l'âge de soixante-cinq ans.

Albert Mouchet ayant fait don de son corps à la science, il n'y aura pas d'enterrement.

Une messe sera dite à son intention en l'église Notre-Dame-de-Lorette, 18, rue de Châteaudun, Paris-9<sup>e</sup>, le mardi 29 mars, à 11 heures.

25, rue Drouot, 75009 Paris.

— M<sup>me</sup> Myriam Worms, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Pierre José Worms, son fils et sa belle-fille, M<sup>me</sup> Jeannette Vernier, sa sœur, Sandrine, David et Stéphane, ses petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Tristan Destrécher, son beau-frère et sa belle-sœur, Ses neveux et nièces, Toute la famille Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Alexandre WORMS,**

survécue le 24 mars 1988, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 28 mars, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse. Réunion porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue d'Anvers, 75016 Paris.

**Anniversaires**

— Jean-Jacques LEQUEU, ingénieur, architecte, dessinateur, demeurant à Paris, 33, rue Saint-Sauveur, s'éteignit le 28 mars 1826.

« D'ailleurs, c'est toujours les autres qui meurent. »

M. D.

AFFAIRES

Pastis dans le Coca

Titulaire depuis 1949 des droits de distribution du Coca-Cola en France, le groupe Pernod-Ricard a annoncé le 25 mars avoir refusé une proposition de la firme américaine...

Depuis janvier, les relations se sont dégradées entre les deux groupes. Pernod a jugé démesuré le budget publicitaire de Coca-Cola sur la France pour 1988...

Coca-Cola est-il prêt à payer le prix fort pour reprendre sa liberté de manoeuvre en France et imposer plus encore sa célèbre boisson ? Le 25 mars, la firme américaine restait silencieuse sur la rupture des négociations...

Le premier groupe papetier norvégien s'installe dans l'est de la France

Avec un investissement de 4 milliards de francs

METZ de notre correspondant - Le groupe Norske Skogindustrier (NSI), numéro un norvégien du bois (7 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1987) a reçu, vendredi 25 mars, le feu vert des pouvoirs publics pour lancer son plan de développement de l'industrie papetière dans l'est de la France...

Cet équipement entrera en service fin 1990, explique un représentant de NSI en France, M. Yves Garrigue. Sa réalisation répond à un besoin, observe pour sa part le ministre de l'Industrie...

Outre l'installation vosgienne, le plan NSI comporte le rachat de la société Stracel, le groupe norvégien souhaitant acquérir les parts de la Cellulose de Strasbourg détenues actuellement par ses actionnaires papetiers et banquiers...

Négociations entre le Nigéria et Elf-Aquitaine Une raffinerie en copropriété

(Suite de la première page.)

Cette remise en ordre vise pour l'essentiel à accélérer ses ventes directes en supprimant les intermédiaires (négociants notamment) coûteux et peu efficaces et à éliminer la contrebande qui grevait lourdement ses recettes. D'ores et déjà, a déclaré le ministre du pétrole, les exportations ne seront plus assurées que par trois canaux : soit par les grandes compagnies comme Shell, Agip, Gulf, Mobil, et Elf, qui produisent du pétrole au Nigéria en association avec la compagnie nationale nigérienne du pétrole (NNPC)...

Elf Aquitaine, présent depuis vingt-cinq ans au Nigéria, était bien placé pour figurer parmi les nouveaux partenaires privilégiés de Lagos. Le groupe français y a produit environ 100 000 barils/jour de pétrole (5 millions de tonnes/an) en association avec le NNPC. Il explore actuellement quatre permis en mer sur lesquels il devrait effectuer prochainement des forages. Il distribue aussi localement des produits pétroliers sous sa marque grâce à un petit réseau d'une cinquantaine de stations. Enfin, il participe à hauteur de 10% à un projet de gaz naturel liquéfié nigérien, qui prévoit la construction près de Fort-Harcourt d'une usine de GNL destinée à l'exportation d'une capacité de 5,8 milliards de mètres cubes/an pour 2,5 milliards de dollars.

des règles contraignantes de l'OPEP.

Reste à connaître les détails de l'opération et son mode de paiement. Compte tenu de la situation financière critique du Nigéria, il y a de grandes chances que celui-ci s'effectue en nature, c'est-à-dire en pétrole, comme la plupart des opérations de ce type.

Le poids des deux partenaires

Avec un chiffre d'affaires de 122 milliards de francs, le groupe Elf-Aquitaine occupe la onzième place dans le classement des compagnies pétrolières mondiales. Il se situe également au onzième rang des sociétés chimiques internationales. Il est présent dans plus de cinquante pays, prospecte et produit du pétrole et du gaz dans trente-cinq d'entre eux. Ses activités vont de l'exploration à la chimie au sens large. Il emploie soixante-quinze mille personnes.

Le Nigéria est le dixième producteur de pétrole mondial (73 millions de tonnes en 1986 contre 118 millions en 1974), le Nigéria dépend du pétrole pour 95% de ses recettes en devises.

opérations de ce type conclues jusqu'ici entre les producteurs et les compagnies. Reste enfin à connaître la réaction des pouvoirs publics français. Jusqu'ici, ils n'ont semble-t-il, pas manifesté d'hostilité au projet, mais ils pourraient s'inquiéter de la dépendance ainsi créée vis-à-vis d'un pays producteur, membre éminent de l'OPEP, en cédant une partie de l'outil de raffinage national. Il est vrai que le Nigéria venant le premier, les quantités en jeu restent en tout état de cause faibles par rapport aux importations totales du pays.

VÉRONIQUE MAURUS.

REPÈRES

Changes

Le won coréen sur la sellette

1 dollar, portant sa hausse par rapport à la devise américaine à 5,6% depuis le début de l'année, après une appréciation de 8,7% pour l'ensemble de 1987.

Europe

Le coût des frontières

Les entraves économiques qui subsistent encore entre les douze Etats de la CEE coûtent chaque année 120 milliards d'ECU au moins (840 milliards de francs environ), selon un rapport du Parlement européen sur la « non-Europe » présenté jeudi 24 mars à Bruxelles. Ces 120 milliards d'ECU représentent une « estimation minimale », selon le rapporteur, le conservateur britannique Sir Fred Catherwood. Le rapport sera soumis prochainement au vote de l'Assemblée européenne de Strasbourg.

SOCIAL

Légère augmentation (0,2%) des demandeurs d'emploi en février

Chômage et effet-boomerang

Avec l'augmentation légère constatée en février (le Monde du 26 mars), le niveau atteint par le chômage confirme l'extrême vulnérabilité de l'indice, après une longue période d'intervention. Les différents dispositifs de stages en faveur des jeunes et des chômeurs de longue durée, notamment, ne parviennent plus à maintenir le rythme de baisse, si spectaculairement obtenu au deuxième semestre de 1987.

meurs sans emploi depuis plus de deux ans ont bénéficié des stages de réinsertion en alternance (SRA) et ont donc été placés dans les entreprises, gratuitement pour celles-ci.

Avec sans doute plus de vigueur que les mois précédents, des opérations ont été menées qui permettent de réduire le nombre d'inscrits à l'ANPE. C'est ainsi qu'il y a eu 10 000 dispenses de recherche d'emploi pour les chômeurs âgés de cinquante-cinq ans et six mois ou de cinquante-sept ans et six mois, selon les cas, ou, encore, que 93 000 personnes ont été convoquées pour un entretien. Ce dispositif a entraîné plusieurs centaines de radiations supplémentaires.

Dans ces conditions, les résultats de février apparaissent mitigés puisqu'il semble que la situation de l'emploi, elle, ne s'est guère améliorée. Pratiquement d'accord avec l'INSEE cette fois, l'INEDIC a annoncé, le 25 mars, que les effectifs salariés relevant de l'assurance-chômage avaient diminué de 0,2% en données corrigées au cours du quatrième trimestre de 1987. Pour l'ensemble de l'année, a encore annoncé l'UNEDIC, les effectifs salariés auraient seulement augmenté de 0,1%, contre une baisse de 0,7% en 1986.

Cela se retrouve d'ailleurs dans les chiffres du chômage puisque le nombre de sorties de l'ANPE est en baisse de 9,2% sur un mois en données brutes. Le retour à l'emploi se ralentit alors que les stages et les radiations augmentent. En revanche, les nouvelles inscriptions diminuent fortement (de 8,5% en données corrigées, de 19% en données brutes pour février) grâce à la baisse enregistrée par les licenciements économiques et les fins de contrats à durée déterminée. Il se pourrait que, de ce côté-là, le programme de maintien dans le système scolaire, lancé par M. Nicole Catala, continue de produire ses effets.

ALAIN LÉBAUBE.

Vaste projet de réorganisation du téléphone italien

Le holding public italien Istituto per la ricostruzione industriale (IRI) envisage une vaste réorganisation des télécommunications de la péninsule. Sa filiale à 84,75%, la STET, va devenir société exploitante unique - l'équivalent de France-Télécom ou de la Deutsche Bundespost - en fusionnant avec la Società italiana per l'esercizio delle telecomunicazioni (SIP), qui gère le téléphone intérieur, Italcable, qui contrôle les liaisons internationales par câble, et Telespazio, celles effectuées par satellites. L'ASST, qui gère quelques services mais dépend du ministère des PTT - tandis que l'IRI dépend du ministère des participations publiques - serait également rattaché à la STET.

dre Flumecanica, autre holding de l'IRI, SGS, filiale spécialisée dans les composants et réunie par ailleurs au français Thomson dans une association à 50/50, subirait le même sort.

Ce plan, qui simplifierait le paysage, est vrai bien confus, de l'exploitation du téléphone italien, requiert l'approbation du Parlement. En outre, SIP, Italcable et la STET sont cotées à la Bourse de Milan, et il faudra tenir compte des petits actionnaires. Ce projet de M. Prodi, PDG de l'IRI, fait suite à l'échec du rapprochement envisagé l'année dernière de la STET, Italtel, avec Telettra, filiale du groupe Fiat, qui devait clarifier les structures dans l'industrie des équipements de télécommunications et lui donner une meilleure taille face aux géants européens Alcatel, Siemens et Ericsson.

Provenant de France, d'Italie, d'Espagne

Des huiles d'olive ont été retirées du marché en Allemagne fédérale

De l'huile d'olive dans laquelle ont été détectés des traces d'un produit soupçonné d'être cancérogène, le perchloréthylène, a été retirée du marché dans deux Länder, ceux de Hambourg et de Rhénanie du Nord-Westphalie. Il s'agit des huiles d'olive provenant des firmes suivantes : Minerva (Italie), Carbonel y Cid (Cordoue, Espagne), James Pagniol (Marseille, France) et OLMESA (Ouilianov, Italie). Cette décision a été prise en vertu d'une recommandation d'octobre 1987 de l'Office fédéral de la santé de Berlin-Ouest de ne pas consommer d'aliments contenant plus d'un milligramme de cette substance par kilo.

La Commission européenne a décidé, à la demande de l'Allemagne, de mener une enquête sur cette affaire.

Aux Pays-Bas, le service de contrôle des denrées alimentaires a annoncé qu'il allait procéder à des prélèvements et à des analyses.

A Marseille, M. de Régis, directeur général de la société d'exporta-

tion James Pagniol, a affirmé que le perchloréthylène était « un produit totalement absent au sein de [sa] société », tout en signalant qu'il allait faire procéder immédiatement à des analyses.

Quant à M. Christian Argenson, de l'Union des groupements oléiculteurs producteurs d'huile d'olive de France, il s'inscrit en faux contre cette accusation, l'huile vierge étant fabriquée par simple pression à froid.

Le président du CNPF minimise la démission de M. Lallement

M. Jacques Lallement, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), a confirmé, le 25 mars, sa démission de ses fonctions de président de la commission économique et de vice-président du CNPF, pour protester contre le signature de l'accord permanent d'intégration, dans l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC), des cadres supérieurs (le Monde du 26 mars).

Pour M. Lallement, cet accord est « une fuite en avant » qui ne règle pas les déficits des régimes facultatifs. Le transfert de ces déficits à l'AGIRC

« n'est pas une solution de redressement mais de dilution des pertes », a-t-il commenté, en ajoutant : « La question à l'ordre du jour n'est pas l'augmentation des prélèvements sociaux mais leur réduction ».

Intervenant le samedi 26 mars sur Canal Plus, M. François Perrot, président du CNPF, a minimisé cette démission : « Ce n'est pas une querelle d'honneur (...). Nos rapports sont des rapports de confiance et d'amitié; cette confiance et cette amitié ne sont pas entamées par les différences d'opinion qui sont les nôtres et qui font qu'effectivement et tout à fait légitimement l'un d'eux, qui avait l'intention de ne pas poursuivre très longtemps une responsabilité qui, pour lui, est lourde par rapport à celle qu'il a par ailleurs, a décidé de donner sa démission. Mais il reste avec nous ».

Pour M. Guillen, président de la commission sociale du CNPF et de l'AGIRC, il n'y a « aucune ambiguïté » dans la philosophie du patronat : « J'ai la conscience tranquille, a-t-il déclaré à la presse le 25 mars, et je regrette la dissidence d'opinion avec un ami très cher ».

ÉNERGIE

Une première étape vers des négociations commerciales

Accord entre le Conseil de coopération du Golfe et la Communauté européenne

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La Communauté européenne s'appuie à signer un accord de coopération avec le Conseil de coopération du Golfe, qui regroupe l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar, Bahreïn, les Émirats arabes unis et Oman. Cet accord - dont le principal intérêt est de nature politique - témoigne de la volonté des Européens et des pays du Golfe d'établir entre eux des relations contractuelles.

La première étape des pourparlers menés au nom des Douze par la Commission européenne s'est conclue le 24 mars. Le texte définitif pourrait être signé le 14 juin. Aussitôt après la signature, les deux partenaires commenceront une négociation plus ambitieuse. Il s'agira alors, moyennant certaines précautions, d'aboutir à la conclusion d'un véritable accord de libre-échange.

Le Conseil du Golfe aurait voulu négocier d'entrée de jeu un accord de libre-échange; c'était également la position de certains Etats membres,

mais que la France et la RFA. D'autres y étaient opposés, en particulier l'Italie, le Royaume-Uni et les Pays-Bas. Ils redoutent que les pays du Golfe ne puissent développer sans vrai contrôle leurs exportations vers la Communauté.

Le texte qui vient d'être paraphé précise que les négociations chercheront les solutions permettant de sauvegarder les intérêts essentiels des deux parties dans les secteurs les plus sensibles. La Communauté cherche à se prémunir contre une progression trop rapide des importations de produits pétroliers raffinés et de produits pétrochimiques. En contrepartie, le CCG demandera aux Douze de s'engager à appliquer à ces exportations de pétrole brut un traitement non discriminatoire. Les pays du Golfe craignent que les Etats-Unis n'instaurent une taxe sur l'importation de pétrole, et que la CEE ne décide de les suivre. Le Nigéria, l'Algérie ou le Gabon, qui ont conclu des accords préférentiels avec la CEE, ne pourraient pas être assujettis à cette taxe. Les pays du Golfe souhaitent obtenir une garantie analogue.

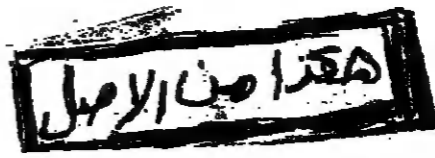
PHILIPPE LEMAITRE.

Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330



ans gés Cette le pre de cidait, que le : refo- Elle Je des procu- sioire elle : sous deux. lique- ur. les Cour ar de nal ne rrecte isté à arties t les sur de vrocés ble, si re pas re sa sais il plus lages D. mme elge tnaire sonne, tefois orrec- esthé- le de admu- reur idéré, i pour dices, nance, le de i par- squ'il tné à is les N. aux à nari- Paris, lippe e. Il donai 7 des nient une pour le la deux

# Revue des valeurs



## BOURSE DE PARIS

**R**UDE contrastes pour qui gravissent les marches de la Bourse cette semaine, après s'en être totalement délégué pendant un an. Resté sur une impression d'alignement, il se trouvait, sur un marché désert, que des investisseurs oisifs, moins audacieux et surtout extrêmement prudents. Or, à pareille époque en 1987, l'indice CAC atteignait le 26 mars son sommet absolu de 460,4. Depuis, cinq mois après le krach d'octobre, il reste largement en deçà de ce record. Il se maintient vendredi à 292, inférieur de 36,5 % à son niveau historique.

A l'image des précédentes, la semaine s'est déroulée dans un calme parfois troublant. L'annonce officielle de la candidature de M. François Mitterrand à l'Elysée n'a pas, contrairement aux prédictions, entraîné d'effondrement des cours. Pas plus, d'ailleurs, que la forte baisse des valeurs à Wall Street, jeudi 24 mars, n'a amené de mouvements de panique le lendemain. La semaine s'achève donc sur un repli de plus de 2 %, et le terme de mars, échu mercredi 23 mars, se solde par une perte de 3,61 %. Un résultat qui n'a rien à voir avec l'extraordinaire succès de février (+ 18,43 %), mais qui reste supérieur à celui de janvier (- 9,41 %). Carrossément, les images qui arrivent d'entre-Atlantique (crainte de reprise de l'inflation, remontée des taux d'intérêt et glissement du dollar) n'inquiètent pas trop les gérants de portefeuilles. Ces derniers veulent avant tout croire à une embellie prochaine qui stopperait pour un temps le cycle baissier des places françaises. Néanmoins, cependant, n'ose avancer de date, mais on les sèmerait volontiers après l'échéance électorale de mai et avant celle, anticipée, de novembre. Paradoxalement, les mêmes opérateurs qui soulignent cette hausse, fondée sur la poursuite de l'amélioration des résultats des firmes, demeurent délibérément hors du marché. Ils s'alignent ainsi sur l'attitude des institutionnels et des étrangers, qui sont beaucoup plus mitigés.

Ces démarches prudentes ont contribué au ralentissement de l'activité, amplifié par l'approche des vacances de Pâques. Le volume des transactions quotidiennes a peu souvent dépassé le milliard de francs sur le marché à règlement mensuel. Les OPA ne sont plus là pour soutenir la tendance. Seules des rumeurs persistantes autour de la Compagnie du Midi entraînent des mouvements sur le titre. Les observateurs préviennent toujours à l'italien Générali le désir de devenir

## L'anniversaire oublié

Factionnaire de référence du groupe d'assurance français assis à une tentative de protection.

Les batailles boursières évoluent quant à elles de façon défilée. Schneider semble être en passe de battre Framatome dans sa tentative de prise de contrôle de Télécom. Le groupe que préside M. Didier Pissou-Valenciennais envisage d'acheter l'intégralité du capital au prix unitaire de 5 400 F, ce qui valoriserait Télécom à 8,7 milliards de francs. Devant l'ampleur de cette offre, Framatome a refusé de négocier son prix tout en maintenant cependant sa proposition. En revanche, la confusion persiste dans la lutte que se livrent Elf-Aquitaine et Bolloré pour prendre en main les destinées de Rhin-Rhône. La Chambre syndicale venait à peine d'autoriser la suzeraine Elf à 1 500 F que Bolloré contre-attaquait. Vendredi, sa filiale Sofical a majoré son offre de 5 % en la portant à 1 575 F.

### Arrivée de Merrill Lynch

Sur le second marché, un certain regain d'intérêt est apparu lors des quatre dernières introductions, qui portent à quinze le nombre de nouvelles sociétés cotées depuis le début de l'année. A Paris, les sociétés de service financier Fininfo et de location informatique Computel n'ont pu servir toute la demande de titres. De même que les Charcuteries de Broccard à Nantes. Néanmoins, toutes trois ont pu être cotées dès le jour dit. Ce qui n'a pas été le cas de l'entreprise Corneix à Lyon. L'opération prévue pour le 21 mars a dû être reportée au 28 mars devant l'afflux d'ordres. La cotation de cette firme spécialisée dans la fabrication de machines d'emballage carton se déroulera lundi 28 mars sur la forme d'une offre publique de vente (OPV) au prix de 120 F. De quoi redonner espoir à ce jeune marché qui avait particulièrement souffert du krach. Les introductions, qui jusqu'au 19 octobre étaient souvent reportées en raison d'un excès de demande, ne recroqueront plus un tel engouement, à l'exception de Canal Plus.

## Semaine du 21 au 25 mars 1988

Sur le second marché également, les cotations de Buitoni étaient suspendues dès le début de la semaine. Les autorités boursières souhaitent avoir plus de précisions sur les opérations de cession des actions de cette société agro-alimentaire à Nestlé. Suspensions également des titres de Glaxo-Dorand. Cette entreprise tournée vers la fabrication de matériel aéronautique envisage de procéder à une augmentation de capital qui conduirait la firme espagnole Celsa à devenir le premier actionnaire avec 40 % du capital.

Enfin, dès le 31 mars, la Bourse de Paris accueillera à la cote officielle le groupe américain de services financiers Merrill Lynch, déjà présent sur les places de New-York, Chicago, San-Francisco, Londres et Tokyo.

### Le juge Michan à la COB

La veille, il sera procédé à l'élection du Conseil des Bourses de valeurs qui remplacera la Chambre syndicale des agents de change dans le cadre de la réforme de la Bourse votée au mois de janvier. Peu de suspects à attendre puisqu'une seule liste est présentée, conduite par M. Xavier Dupont, jusqu'alors syndic de la Compagnie des agents de change. Ce nouveau conseil veillera sans doute à poursuivre la moralisation de la place en faisant appliquer les directives du rapport Brac de la Parrière sur la déontologie. Un rapport qu'a approuvé la COB, le 22 mars. La Commission des opérations de Bourse entend toujours occuper une place importante dans ce domaine. Elle vient d'ailleurs, en liaison avec la direction des assurances, de transmettre au parquet du tribunal de Paris un dossier sur les agissements de Royco Investments Company, une firme étrangère qui propose des placements garantis de 15 % au minimum.

D'autre part, M. Jean-Pierre Michan est attendu au poste de chef de service de l'inspection de la COB. Ce juge, spécialisé dans les affaires financières, a instruit, entre autres au Carrefour du développement, des dossiers comme ceux de Paribas, des frères Wilor ainsi que certaines affaires sur les placements financiers en dilauteurs, contenus ou forcés. Cette nomination est sans doute plus qu'un symbole.

DOMINIQUE GALLOS.

## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

#### Victime du dollar

Cette semaine a été la plus maussade qu'ait connue Wall Street depuis le début de l'année, un nouvel accès de fièvre du dollar entraînant une tension sur les taux d'intérêt obligatoires et révélant le souvenir du krach d'octobre. L'indice Dow Jones, qui avait franchi huit jours auparavant le barre des 2 100 pour atteindre son plus haut niveau depuis le 19 octobre, était retombé vendredi sur celle des 2 000. Il clôturait à 1 978,95 contre 2 067,57 une semaine auparavant.

La tendance est demeurée calme jusqu'à jeudi, des statistiques économiques contradictoires mais soulignant les craintes de reprise de l'inflation incitant les investisseurs à l'hésitation. Cependant, le report anticipé du billet vert sur les marchés monétaires inquiète en fin de semaine les boursiers qui craignent à nouveau une dévalorisation de la balance commerciale américaine. Jeudi et vendredi, le Dow Jones perdait quotidiennement 2 %.

	Cours 18 mars	Cours 23 mars
Alcoa	46 3/4	42 1/4
Allegis (ex-DAL)	85 1/2	81 3/4
AT&T	28 7/8	27
Boeing	49 1/2	47
Chase Man. Bank	36 1/8	25
De Post de Newsweek	88 5/8	86 1/2
Eastman Kodak	42 1/4	40 3/8
Exxon	44 1/2	41 5/8
Ford	44 3/4	42
General Electric	44 1/2	40 1/2
General Motors	32 1/4	31 1/4
Goodyear	65 3/4	61 3/4
IBM	134 1/4	127
ITT	47 5/8	44 3/4
Jacobsen	72 1/2	69 1/4
Pfizer	55 1/4	56
Schlumberger	37	34 1/2
Texasco	45 1/8	45 1/4
Union Carbide	31 3/4	29 3/4
Westinghouse	51 7/8	48 3/4
Xerox Corp.	57 1/4	54 5/8

### LONDRES

#### Mouvements

Semaine mouvementée au Stock Exchange, où le marché a enregistré sa plus forte baisse quotidienne depuis le début de février, avec toutefois un niveau d'activité peu élevé. Le regain de la livre, qui franchissait rapidement le seuil des 1,3 DM, a contribué à souligner des craintes quant à la compétitivité des exportations britanniques. Les investisseurs demeurent alors prudents. Toutefois, le fin de semaine a été marqué par une forte baisse. L'indice FT a ainsi perdu 38 points en une seule séance, à l'unisson avec les marchés de Wall Street et de Tokyo. L'annonce, également vendredi, d'un déficit de 720 millions de livres de la balance des paiements courants britanniques en février, dont les prévisions au premier trimestre, a largement contribué au repli.

Indices « FT » du 25 mars : industrielles, 1 408,3 (contre 1 476,8) ; mines d'or, 243,2 (contre 240,9) ; fonds d'Etat, 90,24 (contre 90,30).

	Cours 18 mars	Cours 23 mars
Bocenh	476	454
Bovonar	495	385
Brit. Petroleum	279	266
Charter	334	330
Courtauld	328	325
De Beers (*)	10 3/8	10 1/2
Free Gold (*)	10 3/8	10 7/8
Glaxo	16 5/16	16 1/2
Gl. Un. Sec.	16 5/8	16 1/2
Imp. Chemical	10 3/8	10 1/2
Shell	10 11/16	10 13/32
Unilever	387	467
Wool	28	25
War Loan	39 7/32	39 7/32

(\*) En dollars.

### FRANCFORT

#### Repli

Tout comme à Londres, les investisseurs allemands ont vécu une semaine mouvementée évoluant au gré des résultats des sociétés.

Indice de la Commerce du 25 mars à 1 379,9 (contre 1 457,5)

	Cours 18 mars	Cours 23 mars
ADG	225,50	226,40
BASF	255,60	244,50
Bayer	274,70	264,70
Commerzbank	239,50	224
Deutschebank	446,90	481
Hoechst	165,50	162,40
Karstadt	475	429
Mannesmann	130	121,10
Siemens	399	361,40
Volkswagen	244,50	240

### TOKYO

#### Fortes baisses

Les cours des valeurs ont nettement chuté lors de la demi-séance de samedi à la suite du passage de Wall Street au-dessous des 2 000 points. L'indice Nikkei, qui avait abandonné 154,57 points vendredi, en a encore perdu 305,99 samedi, enregistrant alors sa deuxième baisse la plus importante de l'année.

Indices du 26 mars : Nikkei : 25 320,72 (contre 25 956,26) ; général : 2 070,81 (contre 2 134,89).

	Cours 18 mars	Cours 23 mars
Abel	620	590
Bridgestone	1 390	1 360
Cai	1 190	1 130
Fuji Bank	3 490	3 510
Honda Motors	1 770	1 740
Mitsubishi Electric	2 680	2 690
Mitsubishi Heavy	677	670
Sany Corp.	5 320	5 150
Toyota Motors	2 480	2 460

## Faits et résultats

### Suez compte doubler les bénéfices de la Société générale de Belgique d'ici à 1991

Suez et ses alliés belges se sont fixés comme objectif de doubler les bénéfices de la Société générale de Belgique (SGB), première holding belge, dont ils afferment détenir 50,7 %, pour les porter à 2 milliards de francs français en 1991. Et cela, « à l'image de ce qui a été réalisé chez Suez entre 1983 et 1986 », affirme-t-on à la Compagnie financière, qui a affiché 2,37 milliards de francs de bénéfices en 1986.

En faisant disparaître les déficits des trois points noirs de la SGB (chimie, armements et Ateliers de Charleroi), le résultat de la SGB passerait déjà de 1 à 1,5 milliard de francs, à-t-on calculé chez Suez, qui juge « réaliste » l'objectif fixé.

Par ailleurs, le groupe français a fait savoir que son investissement dans la SGB s'établissait à un prix moyen de 4 200 francs belges par action (environ 680 francs français). Suez vient de racheter un peu en dessous de ce prix les 4 % détenus par Gaz et Eaux (groupe Lazard) qui les avait acquis en juillet dernier au prix de 3 980 FB. Le groupe français possède donc désormais 31 % de la SGB : 24 % par la Compagnie, 5 % par la Banque Indosuez et 2 % par la Lyonnaise des eaux (dont Suez est actionnaire à 20 %).

### Valéo bénéficiaire pour la première fois depuis quatre ans

Valéo, premier équipementier automobile français, détenu par le groupe de M. De Benedetti, a enregistré en 1987 son premier bénéfice depuis quatre ans. Le résultat net consolidé de 440 millions de francs (contre une perte de 388 millions en 1986) est « le plus élevé historiquement ». Le résultat part du groupe s'élevait à 360 millions de francs (contre une perte de 308 millions en 1986). Le conseil d'administration propose la reprise du versement d'un dividende de 6 F par action (avoir fiscal compris) après trois ans d'interruption.

Les capitaux propres ont augmenté de 1 milliard en 1987, les investissements sont passés de 596 à 816 millions, les effectifs ont diminué de 27 500 à 25 100 personnes.

### Vandemoortelle débouté dans l'affaire Lesieur

Le groupe belge Vandemoortelle a été débouté par le tribunal de commerce de Paris, saisi en référé, de sa demande de nomination d'un mandataire chargé de convoquer une assemblée générale extraordinaire du groupe Saint-Louis.

Vandemoortelle, qui conteste la cession de la branche corps gras de Lesieur (groupe Saint-Louis) à Béghin-Say (groupe Ferruzzi), a été débouté car il possède moins de 10 % des actions de Saint-Louis. L'affaire sera cependant jugée sur le fond le 29 avril, le groupe belge estimant que la vente a été réalisée dans des conditions abusives.

## Sur le front des OPA

### American Stores convoite Lucky Stores

American Stores vient de lancer une offre publique d'achat sur la totalité du capital de Lucky Stores, une chaîne californienne de supermarchés, pour un montant de 1,72 milliard de dollars, soit 45 dollars par action.

Il y a un peu plus d'un an, Lucky Stores avait réussi à désamorcer une tentative de même genre menée par l'investisseur new-yorkais Aelver Edelman, par le biais d'un programme de reconstruction de son capital. Lucky Stores dispose désormais d'un dispositif antiprise de contrôle

(« poison pill ») qui limite le vote de tout actionnaire acquérant plus de 10 % du capital.

### Beazer améliore son offre sur Koppers

Le groupe britannique de construction Beazer a annoncé, pour la deuxième fois, une amélioration de son OPA inamicale sur la firme américaine de matériaux de construction et de produits chimiques Koppers. Sa proposition de rachat atteint 1,75 milliard de dollars contre 1,63 milliard précédemment. La 3 mars, la première offre était de 1,3 milliard.

## Valeurs à revenu fixe ou indexé

	25-3-88	Diff.
10,30 % 1975	101,80	inch.
FME 10,6 % 1976	102,50	+ 0,05
1,30 % 1977	127,20	+ 0,20
10 % 1978	102,40	+ 0,35
9,80 % 1978	101,20	+ 0,15
9 % 1979	99,98	+ 0,38
10,30 % 1980	103,90	+ 0,05
16,30 % 1982	112,35	+ 0,25
16 % 1982	114,35	+ 0,30
15,75 % 1982	109,70	+ 0,28
CNE 3 %	89,1	+ 0,06
CNE 5 %	92,52	+ 0,06
CNE 6 %	102,50	inch.
CNE 7 %	102,50	inch.
CNE 8 %	102,50	+ 0,07

## LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Enstetrad	+ 17,1	Raffinage	- 21,3
Odin	+ 9	Geacorg	- 18,2
Mios Sabège	+ 8,1	Levy-Sommer	- 13,1
Solex	+ 5,5	Schneider	- 11
Maï	+ 3,9	Geopig	- 9,1
La Rotonde	+ 3	Cosmo	- 8,3
Ardus Danubio	+ 3	Semif	- 9,3
Suez	+ 2,9	SOVAC	- 9,3
Valio	+ 2,9	Paix de Rélec.	- 9,3
CCMC	+ 2,4	C. Océan Sg.	- 8,5
Alcan Sg.	+ 1,7	Duché de Fl.	- 8,5
Talco Luçerna	+ 1,5	GTM Ent.	- 8,3
Lacridis	+ 1	Marie Waud.	- 8,2
Sogelid	+ 1	ALSTP	- 8,1

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 18 mars	Cours 23 mars
Or fin (à la barre)	89 200	82 900
Or fin (au lingot)	91 950	82 950
Prix franc (100 g)	617	616
Prix franc (100 g)	380	380
Prix orbe (20 g)	841	828
Prix orbe (10 g)	476	476
Prix orbe (5 g)	238	238
Souverain Elizabeth II	880	803
Commodities	800	803
Prix de 20 dollars	3 025	3 028
- 10 dollars	1 460	1 480
- 5 dollars	800	828
- 20 marks	822	830
- 10 livres	480	504
- 6 roubles	320	318

## VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (\*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Midi	253 313	330 551 246
Peugeot	308 269	291 856 032
Suez	1 067 677	249 429 540
Michelin	710 392	130 192 939
Paribas	398 848	123 798 299
Saint-Gobain	241 513	99 730 317
Havas	191 673	99 101 557
BSN	24 524	97 120 059
Carrefour	45 956	97 026 835
Lafarge	82 042	94 774 501
TFI	21 550	84 764 570
LVMH	46 244	82 427 194
CGE	356 475	81 231 020
RVP Cl	300 838	78 248 261

## BONS DU TRÉSOR

Séance du 25-3-88

Echéances	Pis	Plus	Cms	Variats
	last	us	occupat.	(cm/100) en pt
Jan 88	92,10	92,06	92,18	+ 0,05
Sept. 88	92,04	92	92	-
Déc. 88	92	92	92	- 0,15

## Banques, assurances sociétés d'investissement

	25-3-88	Diff.
Ball Equipement	279	- 25
Banque (Cie)	411	- 36
Cetelem	669	- 45
Chargers SA	788	- 52
CFP	890	- 20
CFI	1 139	+ 10,50
Hélin (La)	412	- 20
Imm. Pl.-Maison	334	- 19
Localfrance	404,10	- 15,90
Loxidus	370	+ 1
Midland	1 280	- 45
Midland Bank	182	- 2
O P F	860	- 40
Paris de verse	343	- 31,50
Préhab.	1 127	- 2
Schneider	248	- 38
Suez (Cie Fin.)	232	+ 4,50
UCB	185,10	- 5,70

## Alimentation

	25-3-88	Diff.
Béghin-Say	378	- 26
Bongrain	1 995	- 99
BSN	3 862	- 148
Carrefour	2 039	- 91
Casino	107	- 11
Eurorethé	2 360	- 40
Guyenne et Gas.	496	- 22
Lafarge	1 760	- 18
Nestlé	35 590	- 600
Occidentale (Glo)	677	- 36
Orléans-Caly	218	+ 18
Period-Ricard	675	- 27
Promodis	1 234	- 66
Royal Dutch	673	- 72
Soprop	270	- 6,50
Source Perrin	579	- 31

## Pétroles

	25-3-88	Diff.
Elf-Aquitaine	268	- 5
Esso	307	- 5
Exxon	240	- 12
Petrolfin	1 790	- 25
Perod-Ricard	67	- 3
Prinax	570	- 29
Raffinage	69	- 5,90
Royal Dutch	673	- 72
Soprop	270	- 6,50
Total	331	- 16

## LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	21 mars	22 mars	23 mars	24 mars	25 mars
RM	912 528	1 150 357	1 150 324	901 003	722 817
Compart	6 903 999				

# Crédits, changes, grands marchés

## LEUROMARCHÉ

### Consécration internationale pour la lire

New-York attire et suit retenir l'attention. Les transactions de type « yankee », c'est-à-dire celles lancées outre-Atlantique pour le compte de débiteurs étrangers, s'y multiplient. Elles sont d'autant plus remarquables que, sur l'euro-marché proprement dit, la situation se caractérise d'une part par une absence d'opérations nouvelles en dollars et, d'autre part, dans les quelques compartiments où l'activité primaire reste soutenue, par un engagement d'émissions aux conditions trop exigeantes pour éveiller l'appétit des investisseurs privés de notre continent. Il convient d'embellir de se garder de conclusions hâtives. Le fameux dentiste belge, l'archétype de la clientèle aisée européenne, restera fidèle à l'euro-marché, seul porteur en l'absence de toute retenue à la source. Ce dont il s'agit présentement, c'est d'une redécouverte par les grands emprunteurs des possibilités limitées du marché américain. Le plus perfectionné du monde. Que cela ait des répercussions sur l'euro-marché concentré à Londres est évident.

Le mouvement amorcé à la fin du mois de février par le Crédit national apparaît maintenant dans toute son importance. Cette entité publique française a lancé un programme de *medium term notes*, qui a été présenté dans ces colonnes il y a un mois (voir le Monde daté des 28-29 février). Son exemple devrait être suivi bientôt par plusieurs emprunteurs internationaux de tout premier plan. On ne s'égare pas dans le choix de ces titres, mais le montage de ces programmes car, sur ce point, New-York est souvent plus discret que Londres.

En attendant que sortent au grand jour les détails de ces opérations, l'intérêt se porte tout particulièrement sur le dernier emprunt obligatoire du meilleur débiteur au monde, la Communauté économique européenne. La CEE a choisi New-York pour lancer son premier emprunt en livres britanniques. Jamais auparavant cette monnaie n'avait été utilisée sur le marché yankee. C'est donc une grande première et, pour la lire, une consécration. Que les autorités monétaires de la péninsule en soient ravies, c'est évident. Ce n'est pas chose courante pour une devise que d'être introduite de la sorte au sein du petit groupe des véritables monnaies internationales. Seul, jusqu'à présent, l'écu avait eu droit à un traitement de ce genre de la part de la CEE.

L'emprunt porte sur 100 milliards de livres. Son coupon est de 11,625 % sur sept ans, et son prix d'émission est le même que celui des obligations des banques se montant à 0,875 % au total. Beau Stearns est le chef de file; figurent à ses côtés les établissements suivants: First Boston, Morgan Stanley et

Banca Commerciale Italiana. D'un point de vue technique, ce qui frappe est la durée de l'opération. Généralement, les investisseurs prêts à s'engager en livres se font sur cinq ans. L'emprunt yankee lancé sur sept ans offre donc une possibilité nouvelle à la lire. Allonger les durées est toujours un exercice difficile de ce côté-ci de l'Atlantique. Il est beaucoup moins en Amérique: ne vient-on pas d'y lancer un emprunt de cinquante ans pour le compte de l'agence suédoise de crédit à l'exportation, Svensk Export Kredit?

Il reste à dire pourquoi la CEE n'avait jamais emprunté en livres auparavant. C'est pour de simples raisons fiscales italiennes. Parce qu'elle a commencé plus tard que la CECA et Euratom à déployer une activité financière, la CEE n'a pas bénéficié des mêmes privilèges

que les deux autres Communautés européennes. En Italie, les coupons des obligations CEE sont soumis à une taxe, les autres en sont exemptés.

Une autre illustration de l'incidence du fisc sur l'activité obligataire internationale a été fournie la semaine passée par la province autrichienne de Styrie. Celle-ci s'est vu barrer l'accès de son propre marché intérieur du fait des incertitudes considérables qu'entraîne la perspective d'une introduction d'un impôt à la source de 10 % sur les revenus des capitaux en Autriche. Initialement prévu en shillings, son emprunt a été dévié vers le compartiment du franc suisse. La Styrie s'y assure d'ailleurs des conditions favorables: coupon de 4,5 % sur dix ans, prix d'émission de 100,75 % pour un montant de 150 millions de francs.

### Succès finlandais en francs français

L'influence politique sur les marchés peut prendre une allure plus menaçante. Elle n'en est pas moins déterminante. Comment ne pas lire la ouverture du secteur des euro-obligations de type classique en francs français à la levée de toute les incertitudes quant aux candidatures à l'élection présidentielle française? Il n'y avait plus d'emprunts de ce type depuis novembre dernier. Mercredi, c'est-à-dire quelques heures seulement après la confirmation de la candidature du président actuel, la République de Finlande, un emprunteur dont la dette est fort recherchée, a fait la proposition suivante: 600 millions de francs français d'obligations sur sept ans offerts au pair et munies de coupons de 9,25 % l'an. Elle a reçu un accueil tout à fait chaleureux, particulièrement de la part d'investisseurs résidant hors de France.

Les titres qui seront cotés à Paris et à Luxembourg étaient considérés comme placés, vendredi à midi. Les deux tiers étaient alors vendus à l'étranger, confirmant-on chez BNP Capital Markets, qui est à la tête du syndicat bancaire. Cela en fait une véritable émission euro-obligatoire, et l'argument sera utilisé par ceux qui cherchent à justifier l'existence d'un euro-compartiment, distinct du marché intérieur français. Un des grands reproches fait généralement à l'euro-franc est qu'il n'a d'euro que le nom et qu'il est en fait un grêle appendice du marché national. Par-delà les aspects techniques, on ne manque pas d'y voir une marque de la confiance placée à l'étranger dans le bon fonctionnement des institutions françaises. Le crédit est certes finlandais mais la monnaie est bien française, et les rumeurs de remaniement de paris au sein du système monétaire européen continuent de se répandre.

CHRISTOPHE VETTER.

## LES DEVISES ET L'OR

### Rechute du dollar

Rien ne va plus pour la devise américaine, qui a repris, cette semaine, son glissement après un timide raffermissement la semaine dernière, sur un résultat moins « mauvais » du commerce extérieur des Etats-Unis (12,4 milliards de dollars de déficit).

L'attaque, cette fois-ci, est venue du Japon, où les opérateurs, à l'approche de la clôture, le 31 mars, de l'exercice 1987-1988, prennent déjà position à la hausse du yen contre dollar. En conséquence, le « billet vert » est retombé. Il cotait plus de 128 yens il y a huit jours, il valait 123,50 yens à la veille du week-end. Déjà, l'an dernier à pareille époque, les acteurs du jeu japonais, entreprises exportatrices, compagnies d'assurances et caisses de retraite, avaient joué la baisse du dollar, qui n'en était pas relevé.

Tout se passe, au printemps 1988, aussi bien qu'à celui de 1987, comme si l'ensemble de ces acteurs se résignait par avance à une nouvelle réévaluation de la devise japonaise, à un niveau que beaucoup situent entre 100 et 115 yens pour 1 dollar. Rappelons que, fin décembre 1987, le cours des 120 yens avait été *littéralement touché* avant une remontée rapide grâce aux interventions des banques centrales.

Pour justifier cette résignation, les milieux financiers de Tokyo avancent que la diminution en cours du déficit commercial américain ne sera pas suffisante pour ramener celui-ci à moins de 135-140 milliards de dollars par an, la forte progression des exportations des Etats-Unis restant insuffisante face à une vigou-

reuse consommation intérieure qui stimule les importations.

Il faudra donc un nouveau réajustement du billet vert, de l'ordre de 10 %, ce qui correspondrait à des cours de 1,50 DM et de 5 à 5,20 F fin 1988. De toute façon, les citoyens de l'Empire du Soleil-Levant estiment que leur industrie restera compétitive pour un cours du dollar inférieur à 120 yens, certains d'entre eux trouvant encore « supportable » un cours de 100 à 110 yens pourvu qu'on laisse aux exportateurs du pays le délai nécessaire pour s'adapter.

Les capitaux internationaux se portent massivement sur le yen, ils délaissent un peu le mark, qui progresse moins vite par rapport à un dollar affaibli. La devise américaine retombe, tout de même, à moins de 1,68 DM, contre plus de 1,69 DM la semaine dernière et à moins de 5,70 F à Paris.

Dans la Communauté économique européenne, un coup de théâtre a eu lieu, vendredi 25 mars, à 12 h 30, sur la livre sterling. D'un seul coup, cette monnaie a lourdement chuté alors qu'elle se montrait ferme dans la matinée, et que les marchés des changes spéculaient sur la nécessité d'une nouvelle diminution des taux d'intérêt britanniques pour essayer d'endiguer la ruée des capitaux internationaux sur la place de Londres.

Cette chute fut provoquée par l'annonce de résultats assez catastrophiques pour les balances du commerce extérieur et des paiements en février: respectivement 1,3 milliard de livres et 720 millions de livres,

### COURS MOYENS DE CLOTURE DU 21 AU 25 MARS

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	\$EUU	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Floris	Lira italienne
New-York...	1,2950	-	17,5747	72,1501	59,4481	2,2490	53,1067	0,8808
Paris.....	1,2400	-	17,3913	71,3776	59,1015	2,2064	52,6177	0,8778
Bruxelles.....	18,4412	5,6990	-	410,53	339,46	16,2321	302,18	4,5850
Zurich.....	18,4898	5,7500	-	410,42	339,33	16,2321	302,55	4,5890
Bonn.....	2,2453	1,3608	24,2885	-	82,9722	3,5087	72,6889	1,1158
Frankfurt.....	2,2453	1,3608	24,2885	-	82,9722	3,5087	72,6889	1,1158
Amsterdam.....	3,0704	1,6765	25,4640	128,36	-	4,7164	89,0335	3,5699
Brno.....	3,0862	1,6920	25,4245	129,77	-	4,7823	89,292	3,5843
Bratislava.....	34,0285	35,18	6,1697	25,3247	289,36	-	18,4647	2,8234
Brno.....	64,5311	35,38	6,1338	25,2334	289,18	-	18,6161	2,8236
Bucarest.....	3,2653	1,6839	33,0931	135,86	112,32	5,3647	-	1,5175
Copenhague.....	3,5664	1,9685	24,2885	-	112,32	6,5771	-	1,5167
Oslo.....	227,74	124	218,18	395,38	-	35,601	699,58	-
Sao Paulo.....	228,67	1263	217,91	894,36	748,54	35,455	699,58	-
Stockholm.....	230,29	125,28	20,0542	90,9483	74,8383	3,5755	64,6499	8,1811
Tokyo.....	234,82	128,38	22,3135	91,5774	75,8274	3,6263	67,0085	8,1824

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 25 mars, 4,5339 F contre 4,4816 F le vendredi 18 mars.

## MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

### Rien ne va plus...

Comme sur le marché des changes, rien ne va plus sur les marchés monétaires et obligataires où une franche morosité s'est réinstallée. L'incertitude générale relative à la semaine dernière s'est faite plus d'une inquiétude non moins générale, la boursique venant d'Amérique, comme d'habitude.

A New-York, en effet, le rendement des emprunts « longs » du Trésor, bons baromètres de la confiance nourrie par les milieux financiers internationaux vis-à-vis de l'Amérique, ont accentué leur hausse. Le rendement de l'emprunt-phare, le trente ans, est passé de 8,55 % à 8,75 %, soit loin de son taux nominal à l'émission de 7 7/8 % (8,8750). Cette hausse a été provoquée par l'annonce d'une forte progression (+0,9 %) des dépenses de consommation aux Etats-Unis en février, la plus forte depuis octobre 1987, intervenant après une progression de 0,1 % seulement en janvier.

Selon les experts, une telle progression indique, ou confirme, que les effets du krach boursier d'octobre 1987 ont été moins sensibles que prévu, et que la fringale d'achat des ménages n'a pas été entamée. Triste nouvelle pour ceux qui tablent sur une contraction rapide du déficit commercial des Etats-Unis, que provoquerait un ralentissement de la consommation, conduisant à une diminution des importations. Autre nouvelle de nature à déprimer le marché obligataire outre-Atlantique, celle d'une augmentation de 0,9 % des revenus personnels américains en février, contre 0,3 % en janvier. Ce phénomène réveille les craintes d'une possible inflationnisme, bien que le prix de détail n'ait augmenté que de 0,2 % le mois dernier. Seule consolation, le taux d'épargne par rapport au revenu après impôt est remonté à 5,2 %. L'ascension du rendement de l'emprunt du Trésor à trente ans, qui était retombé à 8,25 % en fin d'année dernière après avoir atteint 10,50 % le jour du krach de Wall Street le 19 octobre 1987, a fâcheusement impressionné.

A Paris, comme il fallait s'y attendre, les cours sont allés au tapis sur le MATIF. Les cours de l'échéance juillet ont perdu un point entier, retombant de 101,40 à 100,30, après avoir même « cassé » le seuil du 100 le jeudi 24 mars. Nous voilà donc ramenés à la fin du mois de janvier, lorsque le seuil de 100, correspondant à un rendement d'un peu moins de 10 % sur un emprunt d'Etat à dix ans, fut retrouvé, après une descente aux enfers, à moins de 90 en octobre 1987. C'est dire que les optimistes, ceux qui, au début de cette année, tablaient sur une baisse des taux longs, et manœuvraient en conséquence, sont déçus. « C'est un véritable renversement de tendance », soupirerait plusieurs de ces déçus, dont certains ont laissé des plumes. A cette occasion, un grave « accident » a prouvé, cette semaine, que le MATIF, ou son usage inconsidéré, pouvait tuer.

La Banque de l'Entreprise, avec ses soixante-sept personnes, ses 150 millions de fonds propres et ses 17 millions de francs de bénéfices, a dû annoncer mardi une perte sur le MATIF avoisinant les 200 millions de francs. Autant dire qu'elle a virtuellement sauté, si ce n'est que ses principaux actionnaires, la Fédération nationale des travaux publics, la Fédération nationale du bâtiment et les mutuelles d'assurance du BT, se sont engagés à « apporter les moyens nécessaires à la pérennité de l'entreprise », c'est-à-dire à boucher le trou. Du coup, le président de la Banque de l'Entreprise, M. Yves Le Guay, a dû démissionner. Après les 250 millions de la COGEMA (et les 70 millions de francs du Crédit mutual du Sud-Est), voici donc les 200 millions de la Banque de l'Entreprise.

Compte tenu de la taille de cette banque, c'est un énorme sinistre, comme si le Crédit lyonnais ou la BNP annonciaient une perte de 10 ou 15 milliards de francs sur le MATIF. On se perd en conjectures sur les raisons qui ont pu pousser les dirigeants de l'établissement à prendre de tels risques. Selon certaines

indications, opérant sur le marché des options, ils auraient spéculé à la baisse des cours et donc à la hausse des taux jusqu'au krach du 19 octobre 1987, avec des gains appréciables; et se seraient trouvés pris à contrepied par le renversement de tendance qui s'est effectué le lendemain du krach. En outre, ils auraient pris position, en février, à la baisse des taux et à la hausse des cours en achetant des options aux environs de 103 sur juin.

Aujourd'hui, elles en valent 100, et la Banque de l'Entreprise a perdu toutes les primes qu'elle avait déjà versées pour des montants considérables sur des engagements non moins considérables (on parle de 10 000 contrats) qui étaient supérieurs à ses fonds propres. « Ils ont mal apprécié les risques du marché des options, et notamment la volatilité de leur cours (plus de 40 %) », estiment les professionnels.

Relevons, enfin, que la société de courtage STABA (Société de transaction et d'arbitrage sur les futurs financiers), créée sur l'initiative de la maison Viel, agent sur le marché interbancaire et dirigée par M. Jean-François Ravier, a porté plainte contre l'*Express*. Elle accuse l'hebdomadaire de l'avoir diffamé la semaine dernière en faisant un parallèle avec les victimes d'Arbitrage SA (l'affaire Aletti) et de la Banque Bisson. Suiff, n° 2 ou 3 sur le MATIF avec 10 % de marché, était le principal courtier de la Banque de l'Entreprise, simple exécutant sans mandat de gestion. Un représentant de la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP), autorisé de contrôle du MATIF, a déclaré que, au cours des contrôles effectués chez Staff, les comptes présentés étaient réguliers. En tout cas, après cette nouvelle affaire, les PDG, plus que jamais terrorisés par le MATIF, vont tenir en laisse leurs trésoriers, tandis que sur la place de Paris on murmure que d'autres « affaires » pourraient éclater au fur et à mesure de la clôture des bilans.

F. R.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

### Tempête dans une tasse de café

Après une période faste amorcée en juillet dernier, le marché mondial du café connaît depuis février des accès de faiblesse répétés. La moyenne des cours calculée sur les quinze dernières séances de Bourse s'établissait en fin de semaine juste au-dessus de 115 cents la livre, soit le niveau le plus bas défendu par l'Accord international du café. Si ce « plancher » était enfoncé dans les jours qui viennent, une réduction de 1 million de sacs du quota annuel d'exportation pourrait intervenir, de manière à infléchir la tendance. Mais les négociants observent, depuis plusieurs séances, que le marché est « manipulé » de façon à se

stabiliser au-dessus de la barre fatidique des 115 cents. Des achats de soutien sont effectués pour le compte des torréfacteurs, qui veulent éviter que 1 million de sacs ne soient retirés de la circulation. Mais, en dépit de ces interventions, la tendance de fond reste orientée à la baisse.

En début d'année, les professionnels estimaient que le Brésil ne pourrait produire plus de 17 millions de sacs. Ces prévisions pessimistes suffisaient à maintenir le prix à un niveau satisfaisant pour les exportateurs. Il apparaît maintenant que le Brésil sera en mesure d'offrir plus de 20 millions de sacs, si des gelées ne viennent pas endommager les plantations. Sur l'ensemble de la campagne 1988-1989, qui s'achèvera en septembre prochain, la récolte mondiale devrait s'élever à 80 millions de sacs, soit 20 millions de moins qu'en 1987-1988, pour une consommation de l'ordre de 90 millions de sacs. Cette information suffirait à faire exploser les prix si les stocks mondiaux n'atteignaient pas la bagatelle de 40 millions de sacs!

Rétablis en septembre 1987, après plus de dix-huit mois de suspension, les quotas d'exportation de café ont introduit des discriminations entre les variétés. Ils font la part belle aux robustas, aux arabicas « ordinaires » du Brésil, alors que les arabicas « doux » de Colombie, du Kenya ou du Venezuela sont peu pris en compte. Ce type d'arabica bénéficie sur le marché libre d'une surcote de l'ordre de 40 % à 50 % sur les autres qualités. Cette situation est critiquée par les torréfacteurs. Sur un marché globale-

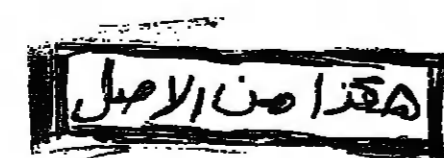
ment pléthorique, ils éprouvent des difficultés à trouver l'arôme prisé par leur clientèle.

Les échanges mondiaux sont, en outre, perturbés par la résurgence d'un marché parallèle, baptisé « marché du café touriste ». Il s'agit de quantités de grain que les membres de l'ICO (Organisation internationale du café) produisent au-delà de leur quota, destinées à approvisionner les pays non signataires de l'accord de stabilisation, les pays de l'Est principalement. Sur ce marché parallèle, le robuste subit une décote de 15 %. Elle atteint 40 % pour l'arabica ordinaire. Ces transactions, qui tirent les prix vers le bas, avaient disparu par la force des choses en février 1986, lors de la levée des quotas. Leur rétablissement a rendu sa vigueur au marché parallèle. « Durant les quatre derniers mois, les exportations à destination des pays non-membres ont augmenté de 30 % », écrit le 11 mars le courrier du Havre Jacques Louis-Delamarre dans une note de conjoncture, précisant que le Brésil et les pays producteurs de robusta étaient à l'origine de cette progression. L'Union soviétique et la RDA pourraient compter parmi les bénéficiaires de ces arrivages de café à moindre frais. Ces derniers jours, l'ICO a ouvert une enquête après la conclusion d'une opération de troc entre le Mexique et la RFA. La firme ouest allemande a pris en charge 25 000 tonnes de café mexicain, en contrepartie d'une livraison d'automobiles. Il s'agit sans doute d'un « café touriste » qu'on retrouvera bientôt sur les étals de Berlin-Est.

ERIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 25-3
Café B. g. (Livre)	1 266 (+66)
Trois mois	Livres/tonne
Arabica (Livre)	1 305 (+15)
Trois mois	Livres/tonne
Niché (Livre)	17 690 (+5 690)
Trois mois	Livres/tonne
Sucre (Prix)	1 343 (+8)
Mai	Francs/tonne
Café (Livre)	1 122 (+2)
Mars	Livres/tonne
Cacao (New-York)	1 618 (+56)
Mai	Dollars/tonne
Bé (Chicago)	385 (+2)
Mai	Cents/bushels
Maïs (Chicago)	209 (+3)
Mai	Cents/bushels
Soya (Chicago)	193,80 (+6,9)
Mai	Dollars/l. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.



ans  
gés  
Celle  
de pré  
de cidat  
que le  
refe-  
Elle  
de des  
procu-  
sitaire  
elle  
sous  
deux  
liques-  
ar, les  
Cour  
sur de  
mal ne  
recte  
iste d'  
arises  
Les  
sur de  
rocbe  
ble, si  
re pas  
sais il  
plus  
lages  
O.  
mme  
elge  
taire  
sonne,  
tefois  
arresté-  
de admi-  
sieur  
référé,  
pour  
dires,  
sone,  
le de  
par-  
squ'il  
né à  
is les  
N.  
aux  
a-  
néri-  
Paris,  
Mppe  
e. Il  
dional  
des  
rien  
une  
pour  
le de

مقالات من الامم المتحدة

Table with 7 columns: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES, MINITEL. Lists various news items and their page numbers.

Le parquet de Paris fait appel de la décision de mise en liberté de M. Mohamed Mouhajer

Devant la chambre d'accusation de Paris, le parquet du tribunal a fait appel, vendredi 25 mars, de l'ordonnance de mise en liberté sous contrôle judiciaire de M. Mohamed Mouhajer, incarcéré depuis un an, rendu jeudi par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction (Le Monde du 26 mars). Le magistrat instructeur avait justifié sa décision en faisant valoir que M. Mouhajer n'avait pas été mêlé aux attentats de 1986 à Paris au cours desquels treize personnes ont été tuées et plus de deux cents blessés.

magasin Tati de la rue de Remes (quatre morts et cinquante-deux blessés, dont dix-huit graves). M. Mouhajer, ajoute M. Boulouque, a été mis en liberté pour les mêmes raisons qui m'ont conduit à laisser partir Wahid Gordji, sauf qu'en ce qui concerne ce dernier il n'y avait même pas matière à inculpation. Wahid Gordji connaissait lui aussi Fouad Ali Saleh, mais il avait rompu toute relation avec lui en 1984. Mohamed Mouhajer et Wahid Gordji ont été absents de la phase préparatoire des attentats. Plus loin, M. Boulouque affirme encore: « Soyons clairs. Pour établir la culpabilité de Mouhajer, il fallait établir soit un lien avec les explosifs, soit un lien indissoluble

avec des personnes directement impliquées dans les attentats. Cela n'a pas été le cas. Les témoignages de quatre membres du réseau terroriste de Saleh: Abdelhamid Baddaoui, Fehil Bourguiba, Hassan Aroua et Omar Agnoui, ne font pas état de leurs relations avec Mouhajer. Commentant la suite qui sera donnée au dossier d'instruction, M. Boulouque, qui rend hommage à la « très grande réussite policière », indique enfin: « Tous les responsables de ces attentats sont connus. Certains ont d'ailleurs pris la fuite au Liban et sont activement recherchés. De nouvelles inculpations sont à attendre dans les prochaines semaines. »

Selon un hebdomadaire libanais Paris et Téhéran seraient sur le point de conclure un « marché » pour libérer les otages français

Bayrouth (AFP). — L'hebdomadaire libanais Ash-Shiraa, qui avait révélé le scandale de l'irangate, affirme que Paris et Téhéran sont sur le point de conclure un « marché » pour la libération d'otages français détenus au Liban. Dans son numéro à paraître samedi, le magazine, qui cite des sources diplomatiques, indique que si ce marché, qui aboutirait à la libération de « certains » otages était conclu, le premier ministre Jacques Chirac en tirerait avantage pour la prochaine élection présidentielle.

Selon Ash-Shiraa, l'ambassadeur de France au Liban, M. Paul Blanc, « a été récemment convoqué » à Paris pour être tenu informé de certains détails de ce marché, l'ambassadeur devant jouer, selon la revue, un rôle dans cette affaire. A l'ambassade de France à Bayrouth, on confirme le départ, en début de semaine, de M. Blanc pour Paris, en précisant toutefois que ce voyage, programmé de longue date, n'est pas lié à l'affaire des otages.

Pour lutter contre la violence en Ulster Londres et Dublin veulent donner un « nouvel élan » à leur accord

LONDRES de notre envoyé spécial La crainte d'un nouveau dérapage de la violence en Irlande du Nord a conduit les gouvernements britannique et irlandais à réaffirmer, vendredi 25 mars, au cours d'une réunion à Londres de la conférence anglo-irlandaise, l'importance de leur coopération pour tenter de trouver une issue à la crise en Ulster. Les relations entre les deux pays s'étaient brusquement tendues au début de l'année, à la suite de plusieurs affaires qui avaient amené le gouvernement irlandais à protester contre la trop grande impunité laissée, selon lui, aux forces britanniques chargées de lutter contre le terrorisme. Accusant Londres de ne pas respecter les clauses politiques de l'accord anglo-irlandais de 1985 qui lui confiait une sorte de tutelle sur la minorité catholique d'Ulster, Dublin avait suspendu voici plusieurs semaines la coopération entre les forces de sécurité du nord et du Sud contre les terroristes de l'IRA. L'attentat perpétré, le 13 mars, contre les funérailles d'un militant de l'IRA, où trois catholiques avaient été tués par un extrémiste protestant, mais surtout l'assassinat, devant les caméras de télévision, de deux soldats britanniques, le samedi suivant, ont contrainth les deux gouvernements à réexaminer leur attitude. La tension entre les deux communautés est restée dangereusement élevée. Alors que deux catholiques arrêtés et inculpés de meurtre après

le lynchage des soldats britanniques comparaisaient le samedi 26 mars devant un juge à Belfast, un rien est susceptible de remettre le feu aux poudres. Devant cette situation, Londres et Dublin s'étaient mis d'accord pour réunir de toute urgence la conférence anglo-irlandaise chargée de veiller à l'application de l'accord anglo-irlandais de 1985. A l'issue de cette réunion, le secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, M. Tom King, a affirmé qu'un « nouvel élan » avait été donné à la coopération entre les deux pays. La présence aux côtés de M. Tom King et du ministre irlandais des affaires étrangères, M. Brian Lenihan, des ministres de la Justice des deux gouvernements, mais surtout des chefs de la police d'Irlande du Nord et du Sud, marquait la volonté commune de renforcer la lutte contre le terrorisme. Le point était essentiel pour Londres, accusé par les partis protestants en Irlande du Nord et par une fraction du Parti conservateur britannique, de ne pas être assez ferme dans la lutte contre l'IRA et de s'être laissé lier les mains par son accord avec l'Irlande du Sud. Après l'assassinat des deux soldats britanniques, samedi dernier, nombreux sont ceux qui réclament des mesures plus dures contre l'IRA en Ulster. Dublin a accepté, au cours de la rencontre, que la coopération entre les forces de sécurité du Nord et du Sud reprenne son cours normal. Pour ce qui est des aspects politiques de l'accord anglo-irlandais, les

concessions faites de part et d'autre sont moins claires. Dublin reprochait, ces derniers mois, à Londres d'avoir un peu trop tendance à ignorer ses appels pour des réformes de fond, notamment du système judiciaire jugé trop défavorable à la minorité catholique en Ulster. Il semble qu'on se soit entendu pour examiner ces problèmes lors de futures réunions et que Londres ne soit pas opposé à faire un effort. Un programme d'aide spéciale pour les groupes catholiques et protestants de Belfast-Ouest a notamment été discuté. Le principal résultat de la rencontre aura été de remettre en selle un accord qui finissait par battre sérieusement de l'aile à la suite des attaques dont il était l'objet de toutes parts. Depuis sa signature, les partis protestants d'Irlande du Nord, qui craignent un « lâchage » de la Grande-Bretagne, mais aussi les extrémistes catholiques, qui exigent une réunification immédiate des deux parties de l'Irlande, n'ont eu de cesse d'en demander l'abolition. Cet accord était pourtant considéré, lors de la signature en 1985, comme la seule voie possible pour tenter de sortir de l'impasse dans laquelle la crise irlandaise se trouve maintenant depuis vingt ans. M. King a annoncé dans la foulée de la rencontre de vendredi qu'il rencontrerait, mardi prochain, le leader du parti catholique modéré d'Irlande du Nord, M. John Hume, pour relancer les discussions sur de possibles solutions constitutionnelles. HENRI DE BRESSON.

Dollar et livre sterling malménés La balance des paiements courants britannique a été lourdement déficitaire en février

Le dollar et la livre sterling, qui depuis des semaines manifestaient une belle santé, ont terminé la semaine en position de faiblesse. Il n'y a aucune raison pour expliquer la faiblesse du dollar, a déclaré M. Satoshi Sumita, gouverneur de la Banque du Japon. Après avoir investi dans la livre, les marchés se sont concentrés sur le yen, raison de la bonne santé de l'économie japonaise. Toutefois est-ce que la baisse du dollar a fait revenir l'indice Dow Jones des valeurs industrielles sur la barre des 2 000 pour la première fois depuis le 18 février, sur un marché assez calme. La réserve fédérale serait intervenue pour ralentir la baisse du billet vert, ce qu'elle n'avait pas fait depuis le début de l'année.

La livre, en revanche, qui caracolait depuis longtemps à été stoppée dans son ascension par l'annonce d'un important déficit de la balance des paiements courants britannique: 720 millions de livres en février après un déficit de 844 millions en janvier. La balance commerciale a été, elle aussi, déficitaire: 1,32 milliard de livres après 1,44 milliard en janvier. Le déficit de la balance commerciale comme celui de la balance des paiements courants s'est nettement aggravé ces derniers mois (3,8 milliards de livres en décembre, janvier, février contre 2,7 milliards en septembre, octobre, novembre pour la première, 2 milliards de livres contre 797 millions pour la seconde). Des chiffres qui montrent bien que le point noir de l'économie britannique — actuellement en pleine croissance — se situe dans ses comptes extérieurs. Les salaires progressent vite, la consommation reste forte, le taux d'épargne vient de tomber à son plus bas niveau depuis 1960. L'annonce d'une hausse assez forte des prix de détail en février (+0,4 % par rapport à janvier) montre que les risques d'une accélération de l'inflation ne sont pas négligeables, malgré les gros progrès accomplis dans ce domaine depuis six mois. L'augmentation sur un an étant revenue de 4,5 % en octobre à 3,3 % en février 1988 par rapport à février 1987.

EN BREF M. Reagan opposé à un raid israélien contre les bases de missiles saoudiennes. Le président Ronald Reagan s'est déclaré « totalement opposé » vendredi 25 mars à un éventuel raid aérien israélien contre les bases de missiles intermédiaires saoudiennes. Selon le Washington Post, les services secrets américains ont révélé que l'armée de l'air israélienne avait effectué des exercices de bombardement à basse altitude avec une intensité inhabituelle; ils pourraient préparer un raid contre ces missiles, de fabrication chinoise. — (AFP).

Incendies de forêts sur la Côte d'Azur. — Les incendies de forêts de la Côte d'Azur n'ont pas faibli au cours de la nuit de vendredi 25 à samedi 26 mars, en raison du vent qui a continué à souffler à 80 km/h sur l'ensemble des foyers. L'incendie le plus préoccupant se situe dans la forêt de Turini, près de Lucifram; les flammes ont progressé au cours de la nuit sur un front de 2 kilomètres. Dans le même secteur des Alpes-Maritimes, où tous les feux d'herbages sont interdits depuis vendredi, de nouveaux foyers se sont déclarés près de Lantosque. D'autres foyers, dans la région de Grasse, ont été contenus ou maîtrisés.

BAYONNAGES BIBLIOTHÈQUES À VOS MESURES. PRIX TRÈS COMPÉTITIFS. 25 années d'expérience. R.-M. Levy, fabricant - 206, av. de Ménil - 75014 Paris. Tél. 45-48-57-40

Le voyage de M. Jean-Bernard Raimond France et Hongrie: renouer le dialogue politique

BUDAPEST de notre envoyée spéciale L'avant-dernier voyage officiel de M. Jean-Bernard Raimond à l'étranger (1) aura été aussi son premier voyage en Hongrie. Le ministre a donc accompagné jeudi 24 mars sa visite à Budapest en présentant ses excuses pour cette venue bien tardive et ce sont sans doute ces explications qui ont convaincu son homologue hongrois, M. Peter Varkonyi, de supprimer de son discours d'accueil la phrase dans laquelle il regrettait que la France « ne semble pas porter l'attention appropriée à la partie orientale de l'Europe ».

assez nouvelle entre la France et les pays de l'Est. M. Jean-Bernard Raimond, tout en se félicitant des efforts faits par les Hongrois au profit de l'enseignement du français (la création de lycées bilingues notamment), a souhaité que soient rapidement levés les blocages administratifs qui retardent jusqu'à maintenant le début des travaux de construction d'un nouvel institut culturel français à Budapest. Le ministre n'a pas pu promettre grand-chose en ce qui concerne l'obligation de visas aux Hongrois qui veulent se rendre en France et qui vivent assez mal cette contrainte imposée par un pays occidental alors

que leurs autorités les laissent circuler de manière très libre. Pour souligner le désir français d'une relance des relations politiques entre les deux pays, M. Jean-Bernard Raimond a adressé au premier ministre hongrois une invitation de principe à se rendre à Paris. Il a également remis à M. Kadar le double d'un message de M. Jacques Chirac que le premier ministre — campagne électorale oblige — n'avait pas eu le temps de signer. — L'original suit... CLAUDE TRÉAN.

Echec des négociations entre la SNCF et les syndicats de marins

Après une douzaine d'heures de négociations à Calais, la direction de l'armement naval SNCF et les responsables syndicaux CGT et CFDT des marins se sont séparés samedi 26 mars sur un constat d'échec. Selon les syndicats, « aucune avancée n'a été obtenue ». La direction en revanche affirme avoir fait des propositions significatives, notamment en ce qui concerne les garanties d'emploi des marins permanents et les conditions d'embauche du personnel intérimaire employé sur les ferries de la ligne Dieppe-Newhaven, dont les syndicats dénoncent le statut discriminatoire. Les syndicats devaient convoquer une assemblée générale des marins samedi en fin de matinée à Calais et leur proposer notamment une réoccupation du train-ferry Nord-Pas-de-Calais, interrompue la veille. A la chambre de commerce et d'industrie de Calais, on indiquait que deux navires devraient être en service dimanche 27 mars, assurés chacun quatre rotations, ce qui permettrait de faire face tant bien que mal à la situation. Notre page RÉGIONS paraîtra lundi dans le numéro du Monde daté mardi 29 mars. Le numéro du Monde daté 26 mars 1988 a été tiré à 538 819 exemplaires

En marge de l'affaire Grégory Deux journalistes du « Figaro-Magazine » et la directrice du « Républicain lorrain » inculpés de complicité de diffamation envers des policiers

Catherine Lévitant et Michel Serres, journalistes au Figaro-Magazine, ont été inculpés, vendredi 25 mars, de complicité de diffamation publique par un juge de Nancy, à la suite d'un article mettant en cause les policiers du SRPJ de Nancy enquêtant dans l'affaire Grégory Villennin. Les policiers avaient déposé plainte à la suite de la publication, dans le numéro du 20 février de cet hebdomadaire, d'une enquête des deux reporters s'interrogeant sur le rôle des policiers, notamment en ce qui concerne la découverte au domicile de Christine Villennin de cordelles du même type que celles qui avaient servi à ligoter l'enfant. Mercredi, un journaliste du Républicain lorrain, Jean-Claude Hauck, avait été l'objet de la même inculpation (Le Monde du 25 mars). La directrice du quotidien de Metz, M<sup>me</sup> Marguerite Puhl-Demange, a, de son côté, été inculpée, vendredi également, de diffamation publique.

CLAUDE TRÉAN. (1) M. Jean-Bernard Raimond se rendra en voyage officiel au Maroc les 30 et 31 mars.